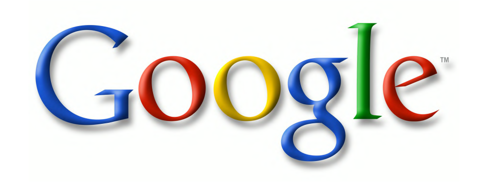

Google

LES STATIONS

ET DIMANCHES

DE CARÊME

A ROME

PAR

LE CHANOINE X. BARBIER DE MONTAULT

« Stationes Gregorius per basilicas vel beatorum martyrum cœmeteria, secundum quod hactenus plebs romana quasi eo vivente certatim discurrit, sollicite ordinavit. »

(JOANNES DIACONUS)

ROME
LIBRAIRIE DE JOSEPH SPITHŒVER
PLACE D'ESPAGNE, 85

1865

AU LECTEUR

Le Carême est un temps de pénitence qui commence au Mercredi des Cendres et finit le Samedi Saint, veille de Pâques.

Le Pape, à l'occasion du Carême, assiste à la messe solennelle célébrée dans son palais, soit par un Cardinal, soit par un Evêque, le mercredi des Cendres, chaque dimanche, — excepté celui des Rameaux où la cérémonie se fait à S. Pierre, — et les trois derniers jours de la Semaine-Sainte.

La Semaine-Sainte méritant une description à part, je n'ai l'intention de parler ici que des six premières Chapelles du Carême.

Les étrangers deviennent de plus en plus nombreux aux offices de la chapelle Sixtine, aussi j'ai cru devoir écrire pour eux cet opuscule qui leur fournira tous les renseignements nécessaires pour bien voir et goûter les cérémonies auxquelles la présence du Pape, des Cardinaux, de la Prélature et de la cour pontificale donnent un éclat et un charme incomparables.

Ce livret contient trois parties : l'une générale concerne toutes les chapelles; la seconde indique ce que chacune a de particulier; (toutes deux se complétant mutuellement, il importe de les avoir l'une et l'autre constamment et ensemble sous les yeux) enfin la troisième est consacrée aux stations.

Quoique mon but ait été principalement de faire connaître les cérémonies de la chapelle Sixtine, je n'ai pas voulu négliger d'indiquer aux pieux fidèles ni les stations occurrentes ni

les expositions de reliques, qui contribuent beaucoup à la solennité du Carême.

Enfin, il m'a semblé que les amateurs de musique sacrée me sauraient gré de leur avoir rappelé les magnifiques oratorios de la *Chiesa Nuova*, institués par S. Philippe de Néri, dans le but d'offrir aux jeunes gens une distraction honnête et agréable à la fois.



ÉGLISES, INDULGENCES ET PRIÈRES STATIONNALES.

On désigne sous le nom d'*église stationnale* celle où a lieu la *station*.

Or l'on nomme *station* la visite que les fidèles doivent faire à une église déterminée, au jour fixé par la rubrique du missel, pour vénérer les corps saints qui y sont conservés et les reliques que l'on y expose et aussi pour gagner les indulgences spéciales attachées par les Souverains Pontifes à cet acte pieux.

L'église stationnale se reconnaît au buis et au laurier répandus au seuil de la porte, ainsi qu'aux pauvres qui l'entourent. Elle reste ouverte toute la journée et ne se ferme pas, comme les autres églises de Rome, de midi à trois heures.

Des cierges allumés aux différents autels indiquent que des corps saints y sont renfermés ou que partie des reliques, sinon toutes les reliques de l'église, sont solennellement exposées. Cette exposition se fait surtout au grand autel.

Dans presque toutes les églises stationnales, on chante, le matin, la messe de la férie et souvent, le soir, les prières prescrites pour la station.

Un écriteau, placé à la porte d'entrée, avertit les fidèles de l'indulgence qu'ils peuvent gagner. Cette indulgence est ordinairement de dix ans et de dix quarantaines. Cependant, à certains jours plus solennels, comme le Mercredi des Cendres et le dimanche *Laetare*, l'indulgence est de quinze ans et quinze quarantaines.

Pour gagner les indulgences partielles, il suffit d'être en état de grâce et il n'est nullement nécessaire de s'être confessé et d'avoir communié.

Quelquefois l'écriteau porte *indulgence plénière*, en vertu d'un privilége spécial. Pour gagner cette indulgence, il faut s'être confessé dans les huit jours et avoir communié, le matin même, dans n'importe quelle église ou chapelle publique.

Quoique la station ait lieu simultanément dans plusieurs églises, à certains jours, comme le Mercredi des Cendres, on ne peut gagner l'indulgence qu'une seule fois, en visitant à son gré une des églises désignées.

Un privilége particulier permet de gagner l'indulgence stationnale, en visitant une des églises suivantes : Ste. Marie *in Trastevere,* S. Jean des Florentins, le S. Nom de Marie au Forum de Trajan et le Caravita, comme si l'on visitait l'église de la station.

Les confrères et consœurs de l'archiconfrérie de Ste. Marie du Suffrage peuvent également gagner l'indulgence stationnale en visitant leur église propre, située dans la *via Giulia.*

Nous empruntons au livret publié en 1828, par les soins de Léon XII, à l'Imprimerie de la Révérende Chambre Apostolique, les prières usitées à Rome pour les stations du Carême:

S. S. Léon XII, par rescrit du 28 février 1828, a accordé à ceux qui suivront exactement les stations quadragésimales et y réciteront les priéres prescrites, *quarante ans et autant de quarantaines* d'indulgence, chaque fois, et l'indulgence plénière à ceux qui auront fait trois stations à trois jours différents, se seront confessés, auront communié et visiteront quelqu'église ou oratoire public.

Voici l'ordre et la teneur de ces prières :

On choisit une église à proximité de celle où a lieu la station et, après avoir adoré le S. Sacrement, on récite ce qui suit :

Actiones nostras, quæsumus, Domine, aspirando præveni, et adjuvando prosequere, ut cuncta nostra oratio et operatio a te semper incipiat, et per te cœpta finiatur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Veni, Sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende.

℣. Emitte Spiritum tuum, et creabuntur.

℟. Et renovabis faciem terræ.

Oremus. — Deus, qui corda fidelium Sancti Spiritus illustratione docuisti ; da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

HYMNE.

Pange, lingua, gloriosi
Corporis mysterium,
Sanguinisque pretiosi,
Quem in mundi pretium
Fructus ventris generosi
Rex effudit gentium.
Nobis datus, nobis natus
Ex intacta Virgine,
Et in mundo conversatus,
Sparso verbi semine,
Sui moras incolatus
Miro clausit ordine.
In supremæ nocte cœnæ
Recumbens cum fratribus,
Observata lege plene
Cibis in legalibus,
Cibum turbæ duodenæ
Se dat suis manibus.
Verbum caro, panem verum
Verbo carnem efficit:
Fitque sanguis Christi merum;
Et si sensus deficit,
Ad firmandum cor sincerum
Sola fides sufficit.
Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui:
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.
Genitori, Genitoque
Laus et jubilatio:
Salus, honor, virtus quoque
Sit et benedictio:
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio. Amen.

Antienne. O Sacrum Convivium, in quo Christus sumitur: recolitur memoria Passionis ejus: mens impletur gratia et futuræ gloriæ nobis pignus datur.

℣. Panem de cœlo præstitisti eis.

℟. Omne delectamentum in se habentem.

Oremus.—Deus, qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ memoriam reliquisti: tribue, quæsumus, ita nos Corporis et Sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut Redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Ant. Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro Populo, interveni pro Clero, intercede pro devoto fœmineo sexu: sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam Sanctam Commemorationem.

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

Oremus. — Concede, misericors Deus, fragilitati nostræ præsidium; ut, qui Sanctæ Dei Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio a nostris iniquitatibus resurgamus. Per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Ant. Gaudent in cœlis Animæ Sanctorum, qui Christi vestigia sunt sequuti; et qui pro Ejus amore sanguinem suum fuderunt, ideo cum Christo exultant sine fine et quotidie intercedunt pro nobis.

℣. Exultabunt Sancti in gloria.

℟. Lætabuntur in cubilibus suis.

Oremus. — Deus, qui nos perpetua Sanctorum Martyrum tuorum protectione custodis, concede propitius, ut in æterna beatitudine de Eorum societate gaudere mereamur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'on partira ensuite pour l'église de la station et l'on récitera, chemin faisant, le psaume *Miserere,* cinq *Pater* et *Ave,* en l'honneur des Cinq Plaies de N.-S. et l'invocation *Jesu dulcissime.*

PSAUME.

Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.

Et secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam.

Amplius lava me ab iniquitate mea: et a peccato meo munda me.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco: et peccatum meum contra me est semper.

Tibi soli peccavi, et malum coram te feci: ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.

Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum: et in peccatis concepit me mater mea.

Ecce enim veritatem dilexisti: incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.

Asperges me hyssopo, et mundabor: lavabis me, et super nivem dealbabor.

Auditui meo dabis gaudium et lætitiam: et exultabunt ossa humiliata.

Averte faciem tuam a peccatis meis: et omnes iniquitates meas dele.

Cor mundum crea in me, Deus: et spiritum rectum innova in visceribus meis.

Ne projicias me a facie tua: et spiritum sanctum tuum ne auferas a me.

Redde mihi lætitiam salutaris tui: et spiritu principali confirma me.

Docebo iniquos vias tuas: et impii ad te convertentur.

Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ: et exultabit lingua mea justitiam tuam.

Domine, labia mea aperies: et os meum annuntiabit laudem tuam.

Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique: holocaustis non delectaberis.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus: cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.

Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua Sion: ut ædificentur muri Jerusalem.

Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta: tunc imponent super altare tuum vitulos.

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto.

Sicut erat in principio et nunc et semper et in sæcula sæculorum. Amen.

Cinq *Pater* et *Ave*.

INVOCATION A LA PASSION DU SAUVEUR.

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

Jesu dulcissime, in horto mœstus, Patrem orans, et in agonia positus, sanguineum sudorem effundens: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri, Domine, miserere nostri.

Jesu dulcissime, osculo traditoris in manus impiorum traditus, tamquam latro captus et ligatus, et a discipulis derelictus: miserere nobis.

Trois *Pater; Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, in conspectu Annæ alapa percussus, et ad Caipham ductus, noctem amarissimam in vinculis et opprobriis ducens: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, ab iniquo Judæorum concilio reus mortis acclamatus, ad Pilatum tamquam malefactor ductus, et ab iniquo Herode spretus et illusus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, spinis coronatus, colaphis cæsus, arundine percussus, facie velatus, veste purpurea circumdatus, multipliciter derisus, et opprobriis saturatus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, latroni Barabbæ postpositus, a Judæis reprobatus, et ad mortem Crucis injuste condemnatus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, ligno Crucis oneratus, et ad locum supplicii, tamquam ovis ad occisionem ductus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, inter latrones deputatus, blasphematus et

derisus, felle et aceto potatus, et ab hora sexta usque ad horam nonam in ligno cruciatus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, hora nona cum clamore valido te ipsum pro nobis Patri offerens, et capite inclinato spiritum emittens: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, in patibulo Crucis mortuus, et coram tua sancta Matre lancea perforatus, simul sanguinem et aquam emittens: miserere nobis.

Un *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, de Cruce depositus, et lacrymis mæstissimæ Virginis Matris tuæ perfusus: miserere nobis.

Un *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, plagis circumdatus, quinque Vulneribus signatus, aromatibus conditus et in sepulchro repositus: miserere nobis.

Un *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

℣. Vere languores nostros ipse tulit.

℟. Et dolores nostros ipse portavit.

Oremus. — Deus, qui pro redemptione mundi voluisti nasci, circumcidi, a Judæis reprobari, a Juda traditore osculo tradi, vinculis alligari, sicut agnus innocens ad victimam duci, atque conspectibus Annæ, Caiphæ, Pilati, et Herodis indecenter offerri, a falsis testibus accusari, flagellis, et opprobriis vexari, sputis conspui, spinis coronari, colaphis cædi, arundine percuti, facie velari, vestibus exui, cruci clavis affigi, in cruce levari, inter latrones deputari, felle et aceto potari, et lancea vulnerari. Tu Domine, per has sanctissimas pœnas tuas, quas nos indigni recolimus, et per sanctissimam Crucem et Mortem tuam, libera nos a pœnis inferni, et perducere digneris quo perduxisti latronem tecum crucifixum. Qui cum Patre, et Spiritu Sancto vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

A l'église de la Station, on récitera devant le St. Sacrement l'Antienne:

Sancta Maria et omnes Sancti tui, quæsumus, Domine, nos ubique adjuvent; ut, dum eorum merita recolimus, patrocinia sentiamus, et pacem tuam nostris concede temporibus, et ab Ecclesia tua cunctam repelle nequitiam.

Litanies des Saints.

Kyrie eleison.	
Christe eleison.	
Kyrie eleison.	
Christe audi nos.	
Christe exaudi nos.	
Pater de Caelis Deus	Miserere nobis.
Fili Redemptor Mundi Deus	Miserere
Spiritus Sancte Deus,	Miserere
Sancta Trinitas unus Deus,	Miserere
Sancta Maria,	Ora pro nobis
Sancta Dei Genitrix,	ora
Sancta Virgo Virginum,	ora
Sancte Michael,	ora
Sancte Gabriel,	ora
Sancte Raphael,	ora
Omnes Sancti Angeli, et Archangeli,	orate
Omnes Sancti beatorum Spirituum ordines,	orate
Sancte Joannes Baptista,	ora
Sancte Joseph,	ora
Omnes sancti Patriarchae et Prophetae,	orate
Sancte Petre,	ora
Sancte Paule,	ora
Sancte Andrea,	ora
Sancte Jacobe,	ora
Sancte Joannes,	ora
Sancte Thoma,	ora

Sancte Jacobe,	ora pro nobis
Sancte Philippe,	ora
Sancte Bartholomaee,	ora
Sancte Matthaee,	ora
Sancte Simon,	ora
Sancte Taddaee,	ora
Sancte Mathia,	ora
Sancte Barnaba,	ora
Sancte Luca,	ora
Sancte Marce,	ora
Omnes sancti Apostoli, et Evangelistae,	orate
Omnes sancti Discipuli Domini,	orate
Omnes sancti Innocentes,	orate
Sancte Stephane,	ora
Sancte Laurenti,	ora
Sancte Vincenti,	ora
Sancti Fabiane, et Sebastiane,	orate
Sancti Joannes, et Paule,	orate
Sancti Cosma, et Damiane,	orate
Sancti Gervasi, et Protasi,	orate
Omnes sancti Martyres,	orate
Sancte Sylvester,	ora
Sancte Gregori,	ora
Sancte Ambrosi,	ora
Sancte Augustine,	ora
Sancte Hieronyme,	ora
Sancte Martine,	ora
Sancte Nicolae,	ora
Omnes sancti Pontifices et Confessores,	orate
Omnes sancti Doctores,	orate
Sancte Antoni,	ora
Sancte Benedicte,	ora
Sancte Bernarde,	ora
Sancte Dominice,	ora
Sancte Francisce,	ora

Omnes sancti Sacerdotes, et Levitae, orate pro nobis
Omnes sancti Monachi, et Eremitae, orate
Sancta Maria Magdalena, ora
Sancta Agatha, ora
Sancta Lucia, ora
Sancta Agnes, ora
Sancta Caecilia, ora
Sancta Catharina, ora
Sancta Anastasia, ora
Omnes sanctae Virgines, et Viduae, orate
Omnes sancti, et sanctae Dei, Intercedite pro nobis
Propitius esto Parce nobis Domine
Propitius esto, Exaudi nos Domine
Ab omni malo, Libera nos Domine
Ab omni peccato, Libera
Ab ira tua, Libera
A peste, fame et bello, Libera
A flagello terraemotus, Libera
A subitanea, et improvisa morte, Libera
Ab insidiis Diaboli, Libera
Ab ira, et odio, et omni mala voluntate, Libera
A spiritu fornicationis, Libera
A fulgure, et tempestate, Libera
A morte perpetua, Libera
Per mysterium sanctae Incarnationis tuae, Libera
Per Adventum tuum, Libera
Per Nativitatem tuam, Libera
Per Baptismum, et sanctum Jejunium tuum, Libera
Per Crucem, et passionem tuam, Libera
Per mortem, et Sepulturam tuam, Libera
Per sanctam Resurrectionem tuam, Libera
Per admirabilem Ascensionem tuam, Libera
Per Adventum Spiritus Sancti Paracliti, Libera
In die judicii, Libera
Peccatores, Te rogamus audi nos

Ut nobis parcas, Te rogamus audi nos
Ut nobis indulgeas, Te rog.
Ut ad veram poenitentiam nos perducere digneris, Te rog.
Ut Ecclesiam tuam sanctam regere, et conservare digneris, Te rog.
Ut Domnum Apostolicum, et omnes Ecclesiasticos Ordines in sancta Religione conservare digneris, Te rog.
Ut Turcarum, et Haereticorum conatus reprimere, et ad nihilum redigere digneris, Te rog.
Ut cuncto populo Christiano pacem et unitatem largiri digneris, Te rog.
Ut nosmetipsos in tuo sancto servitio confortare, et conservare digneris, Te rog.
Ut mentes nostras ad caelestia desideria erigas, Te rog.
Ut omnibus benefactoribus nostris sempiterna bona retribuas, Te rog.
Ut animas nostras fratrum, propinquorum, et benefactorum nostrorum ab aeterna damnatione eripias, Te rog.
Ut fructus terrae dare, et conservare digneris, Te rog.
Ut omnibus fidelibus defunctis requiem aeternam donare digneris, Te rog.
Ut nos exaudire digneris, Te rog.
Fili Dei, Te rog.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, Parce nobis Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Miserere nobis.
Christe audi nos.
Christe exaudi nos.
Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.

Pater noster, etc. *tout bas.*

℣. Et ne nos inducas in tentationem.

℟. Sed libera nos a malo.

℣. Exaudi, Domine, supplicum preces.
℟. Et confitentium tibi parce peccatis.
℣. Respice, Domine, ad humilitatem nostram.
℟. Et non deseras nos in tempore tribulationis.
℣. Gregem tuum, Pastor æterne, non deseras.
℟. Sed per beatos Apostolos tuos perpetua defensione custodias.
℣. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.
℟. Et salutare tuum da nobis.
℣. Oremus pro Pontifice nostro N.
℟. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.
℣. Fiat pax in virtute tua.
℟. Et abundantia in turribus tuis.
℣. Domine, exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

Oremus. — Deus refugium nostrum et virtus, adesto piis Ecclesiæ tuæ precibus, auctor ipse pietatis, et præsta, ut intercedente Beata et gloriosa semper Virgine Dei Genitrice Maria, cum Beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, et omnibus Sanctis, quod in præsentibus Ecclesiæ necessitatibus fideliter petimus, efficaciter consequamur.

Ecclesiæ tuæ, quæsumus, Domine, preces placatus admitte, ut destructis adversitatibus et erroribus universis, secura tibi serviat libertate.

Libera, quæsumus, Domine, a peccatis et hostibus famulos tuos tibi supplicantes: ut in sancta conversatione viventes, nullis afficiantur adversitatibus.

Deus, omnium fidelium Pastor et Rector, famulum tuum N., quem Pastorem Ecclesiæ tuæ præesse voluisti, propitius respice: da Ei quæsumus, verbo, et exemplo, quibus præest proficere; ut ad vitam una cum grege sibi credito perveniat sempiternam.

Omnipotens sempiterne Deus, qui vivorum dominaris, simul et mortuorum, omniumque misereris, quos tuos fide, et opere futuros esse prænoscis, te supplices exoramus, ut pro

quibus effundere preces decrevimus, quosque vel præsens sæculum adhuc in carne retinet vel futurum jam exutos corpore suscepit, intercedentibus omnibus Sanctis tuis, pietatis tuæ clementia omnium delictorum suorum veniam consequantur. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

℣. Exaudiat nos omnipotens et misericors Dominus.

℟. Et custodiat nos semper. Amen.

Au sortir de l'église, on termine par le psaume des Morts:

De profundis clamavi ad te, Domine: Domine exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris, Domine: Domine quis sustinebit?

Quia apud te propitiatio est: et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus: speravit anima mea in Domino.

A custodia matutina usque ad noctem speret Israel in Domino:

Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus.

℣. Requiem æternam dona eis, Domine.

℟. Et lux perpetua luceat eis.

℣. A porta inferi.

℟. Erue, Domine, animas eorum.

℣. Requiescant in pace. ℟. Amen.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

Oremus. — Fidelium Deus omnium conditor et redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

℣. Requiem æternam dona eis, Domine.

℟. Et lux perpetua luceat eis.

℣. Requiescant in pace. ℟. Amen.

VENDREDIS DE CARÊME.

I. LE CHEMIN DE LA CROIX AU COLISÉE.

Le Chemin de la Croix se fait, l'après-midi, dans l'intérieur du Colisée, tous les vendredis et dimanches de l'année.

A cet effet, le bienheureux Léonard de Port-Maurice institua la *Confrérie des Amants de Jésus et de Marie au Calvaire*, qui fut érigée en archiconfrérie par Benoît XIV, en 1750. Le Pape en est le protecteur et un Cardinal désigné par lui le directeur.

Les confrères portent un sac gris avec une croix rouge au côté, sont ceints d'une corde, marchent pieds nus avec des sandales et ont la figure couverte d'un capuchon.

Les consœurs sont entièrement vêtues de noir et voilées.

Le Colisée a été restauré d'abord par Clément X, puis par Benoît XIV qui y établit les quatorze stations du Chemin de la Croix.

✝

AMPHITHEATRVM . FLAVIVM
TRIVMPHIS . SPECTACVLISQ. INSIGNE
DIIS . GENTIVM . IMPIO . CVLTV . DICATVM
MARTYRVM . CRVORE . AB . IMPVRA . SVPERSTITIONE
EXPIATVM
NE . FORTITVDINIS . EORVM . EXCIDERET . MEMORIA
MONVMENTVM
A . CLEMENTE . X . P . M
AN . JVB . MDCLXXV
PARIETINIS . DEALBATIS . DEPICTVM
TEMPORVM . INJVRIA . DELETVM
BENEDICTVS . XIV . PONT . M
MARMOREVM . REDDI . CVRAVIT
AN . JVB . MDCCL . PONT . X

Chaque station forme un édicule séparé, flanqué de deux colonnes et surmonté d'un fronton où est placée la croix de bois bénite à laquelle est attachée l'indulgence. En bas est un agenouilloir de pierre. Chaque station est désignée par une inscription et une fresque protégée par une grille de fer. On y entretient une lampe allumée pendant l'exercice du Chemin de la Croix.

Les sujets des quatorze stations sont:

1. Jésus condamné à mort.
2. Jésus recevant la croix sur ses épaules.
3. Jésus tombant une première fois sous le poids de la croix.
4. Jésus rencontrant sa sainte Mère.
5. Jésus aidé par Simon le Cyrénéen.
6. Jésus essuyé au visage par Ste. Véronique.
7. Jésus tombant une seconde fois.
8. Jésus consolant les femmes de Jérusalem.
9. Jésus tombant une troisième fois.
10. Jésus dépouillé de ses vêtements et abreuvé de fiel.
11. Jésus cloué sur la croix.
12. Jésus mourant sur la croix.
13. Jésus déposé de la croix dans les bras de sa Mère.
14. Jésus mis au tombeau.

Les confrères se réunissent dans leur oratoire voisin de l'église des SS. Côme et Damien au *Forum,* d'où part la procession qui défile dans cet ordre:

Trois confrères portant la croix et deux lanternes.

Les confrères deux à deux.

Le prédicateur, de l'ordre des Mineurs réformés du couvent de S. Bonaventure.

Le chapelain, en surplis et étole.

Les femmes en groupe, la première et la plus digne portant une croix de bois peinte en noir.

Tous récitent dévotement le chapelet.

Arrivée au Colisée, la procession se dirige vers la tribune où elle assiste au sermon italien, les confrères se tenant debout.

Après le sermon, la procession se remet en marche et visite les stations l'une après l'autre, de cette manière:

Les chantres entonnent le verset *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi,* auquel tous répondent: *Quia per sanctam Crucem tuam redemisti mundum.* Le prêtre lit une courte considération sur le sujet de la station. On récite ensuite un *Pater* et un *Ave* ainsi que le verset *Miserere nostri, Domine, miserere nostri.*

En passant d'une station à l'autre, les chantres chantent le cantique *L'orme sanguigne,* le peuple répondant par ce refrain:

Vi prego, o Gesù buono,
Per la vostra Passion
Darci il perdono.

Quand le parcours des stations est terminé, les confrères se réunissent au pied de la grande croix de bois plantée au milieu du Colisée, et récitent les prières suivantes en l'honneur de la croix et des saints martyrs qui y furent mis à mort.

OREMUS.

Deus, qui Unigeniti Filii tui pretioso sanguine vivificae Crucis vexillum sanctificare voluisti: concede, quaesumus, eos qui ejusdem Sanctæ Crucis gaudent honore, tua quoque ubique protectione gaudere. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

℟. Amen.

Immédiatement, on dit trois *Pater* et *Ave:* le premier en l'honneur des saints martyrs qui ont souffert en ce saint lieu; le second pour le Souverain Pontife régnant; le troisième pour les personnes qui se sont recommandées aux prières de l'archiconfrérie et pour le Pape Benoît XIV, de sainte mémoire, son fondateur.

L'on ajoute l'antienne suivante:

Antienne. Istorum est enim regnum cœlorum qui contempserunt vitam mundi et pervenerunt ad prœmia Regni et laverunt stolas suas in sanguine Agni.

℣. Lætamini in Domino, et exultate justi.

℟. Et gloriamini omnes recti corde. (1)

---

(1) *Pendant le temps paschal:*
Antiphona. Lux perpetua lucebit Sanctis tuis, Domine, et æternitas temporum. Alleluia.
℣. Sancti et justi in Domino gaudete. Alleluia.
℟. Vos elegit Deus in hæreditatem sibi. Alleluia.

OREMUS

Præsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut qui gloriosos Martyres, fortes in sua confessione cognovimus, pios apud te in nostra intercessione sentiamus. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Le Prêtre bénit le peuple avec la croix et la procession retourne à l'oratoire en chantant le cantique *O anime elette* dont le refrain est:

Evviva la Croce
La Croce evviva
Evviva la Croce
E chi la portò.

II. L'HEURE D'AGONIE DE N. S.

Benoît XIV, par son bref *Ad Passionis* du 23 décembre 1740, a ordonné de faire sonner la cloche de chaque église, tous les vendredis de l'année, trois heures avant l'*Ave Maria,* pour rappeler aux fidèles la mort de Notre Seigneur. Il a accordé une indulgence de cent jours à tous ceux qui s'agenouilleront au son de cette cloche et réciteront cinq *Pater* et *Ave* aux intentions du Souverain Pontife et pour la conversion des pécheurs. Cette faveur a été confirmée par décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences en date du 24 septembre 1838.

III. LES SEPT VENDREDIS.

Pie VII, par rescrit du 6 avril 1816, a accordé à tous ceux qui méditeront sur la passion et la mort de N. S. à l'aide du livre publié à Rome chez Michel Puccinelli, chaque vendredi de Carême, une indulgence de 300 jours et s'ils pratiquent cet exercice pendant les sept vendredis consécutifs, une indulgence plénière, un vendredi à leur choix, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient pour la Sainte Eglise.

Grégoire XVI, par rescrit de la Sacrée Congrégation des Indulgences du 4 août 1837, a autorisé les personnes qui n'ont pas le livre susdit à remplacer la méditation indiquée par la récitation de sept *Pater, Ave* et *Gloria,* dans une église ou oratoire public, devant un crucifix.

DE LA SEPTUAGÉSIME AUX CENDRES

Quoique le Carême ne commence à proprement parler que le jour des Cendres, l'Eglise néanmoins le fait précéder de deux semaines préparatoires au temps de pénitence et pendant lesquelles elle fait usage de vêtements violets.

De la Septuagésime à Pâques, l'abside de S. Jean de Latran et celle de Ste. Marie Majeure sont garnies de tentures de damas violet aux armes du Sénat : *de gueules, aux lettres S. P. Q. R.* (Senatus Populus Que Romanus), *en bande, précédées d'une croix pattée et accompagnées d'une double cotice, également en bande, le tout d'or.*

I. DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

Le nom de Septuagésime à été donné à ce dimanche et à la semaine suivante, parcequ'il tombe soixante-dix jours avant Pâques.

La station a lieu à S. Laurent hors-les-murs, où le Sénat fait, à la messe du matin, l'offrande d'un calice d'argent et de quatre torches de cire blanche (1), le tout d'une valeur de vingt-cinq écus. On gagne à la visite de cette basilique patriarcale une indulgence de trente ans et trente quarantaines.

A S. Philippe de Néri, *via Giulia,* le saint Sacrement demeure exposé toute la journée pour la conversion des pécheurs.

(1) Une inscription latine, placée sous le portique de la basilique, désigne le Sénat comme l'instigateur de ce don, en 1829. *Memoriæ perpetuæ. Leone XII pont. max. | Jos. della Porta patriarcha Constantinopolitano | et abbate commendatario hujus loci | quod S. P. Q. R. honori Laurentii | sancti levitæ et martyris, sospitatoris | Urbis et piorum manium | expiatoris | calicem cum quatuor cereis | quotannis die dominico | Septuagesimæ offerendum | huic basilicæ decreverint | abbas et canonici Regulares | Sanctissimi Salvatoris Lateranensis | grati animi causa posuerunt | anno MDCCCXXIX.*



II. MARDI.

Fête de la Prière de N. S. au jardin des Oliviers.

III. SAMEDI.

Aujourd'hui commence le Carnaval que les pieux fidèles sanctifient chaque jour par des priéres spéciales. En conséquence, deux heures avant l'*Ave Maria,* à S. Sauveur *in Campo,* à S. Jérôme de la Charité et aux Stigmates, l'exercice de piété est suivi de la bénédiction du S. Sacrement.

Au Colisée, trois heures avant l'*Ave Maria,* la confrérie des Amants de Jésus et de Marie au Calvaire fait le chemin de la croix : au retour de la procession, il y a, dans l'église des SS. Côme et Damien, exercices spirituels et bénédiction du saint Sacrement.

Pie VII, par rescrit du 9 décembre 1815, a accordé trois cent jours d'indulgence, pour chaque jour, à ceux qui assisteront aux exercices pratiqués, pendant les dix jours du Carnaval, en expiation des péchés qui se commettent alors et l'indulgence plénière, selon la forme accoutumée, à ceux qui auront assisté au moins à cinq de ces exercices : le jour de la communion est laissé à leur choix.

IV. DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

La station a lieu à S. Paul hors-les-murs où sont exposées les reliques de la basilique et où l'on peut gagner une indulgence de trente ans et trente quarantaines.

V. LUNDI.

A l'oratoire du P. Caravita, près S. Ignace, les jésuites tiennent exposé le saint Sacrement toute la journée. Le soir, deux heures avant l'*Ave Maria,* le sermon est suivi du chant de divers motets en musique.

VI. MARDI.

Même fonction qu'hier à l'oratoire du P. Caravita. Fête de la Commémoraison de la Passion de N. S.

VII. MERCREDI.

A l'oratoire du P. Caravita, il y a exposition du S. Sacrement et le soir, sermon, musique et bénédiction.

VIII. JEUDI.

Les Quarante Heures se font avec grande solennité à S. Laurent *in Damaso*. A dix heures et demie, les Cardinaux assistent à la messe en musique que suivent la procession et l'exposition du saint Sacrement au grand autel, au milieu d'un riche luminaire.

Clément XIII, par décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences du 23 juillet 1765, a accordé l'indulgence plénière aux fidèles qui, après s'être confessés et avoir communié, visiteront une église où le saint Sacrement sera exposé, en réparation des péchés commis pendant le Carnaval.

Les Dominicains célèbrent aujourd'hui le mariage mystique de Ste. Catherine de Sienne avec Notre Seigneur qui lui remit au doigt un anneau en signe d'union. On expose sa main desséchée et stigmatisée, aux SS. Dominique et Sixte et l'os d'une de ses épaules à Ste. Catherine, *a monte Magnanapoli*, où il y a indulgence plénière.

IX. DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

La station est à S. Pierre, où il y a indulgence de trente ans et trente quarantaines.

Les Quarante Heures se font solennellement au *Gesù* : on y gagne l'indulgence plénière. La cérémonie commence à dix heures. Les Cardinaux y assistent à la messe, au sermon italien prononcé par un père jésuite, et à l'exposition du S. Sacrement.

Les Quarante Heures ont lieu aussi avec solennité dans les basiliques de S. Pierre et Ste. Marie Majeure.

Aux SS. Côme et Damien, la communion générale clôt, à huit heures, les exercices spirituels.

X. LUNDI.

Continuation des Quarante Heures au *Gesù* et indulgence plénière.

XI. MARDI.

Le Carnaval finit à l'*Ave Maria.*

Au *Gesù,* où il y a indulgence plénière, le saint Sacrement reste exposé toute la journée. Le Pape s'y rend, vers dix heures, pour l'adorer et le soir, vers l'*Ave Maria,* le Sénat y assiste à la bénédiction solennelle.

CÉRÉMONIAL DES CHAPELLES PAPALES.

I. ARRIVÉE DES CARDINAUX.

Les Cardinaux se rendent au Palais Apostolique du Vatican dans leur voiture ordinaire, derrière laquelle se tiennent debout trois valets de pied en livrée. Ils portent la soutane violette à boutons et parements rouges, la ceinture violette à glands d'or, le rochet garni de dentelles, le mantelet violet, la mozette de même couleur et le chapeau rouge à glands d'or.

Ils descendent dans la cour du Palais où au bas de l'escalier du Vatican, et montent à la Salle Royale, où ils revêtent la *cappa* violette à chaperon d'hermine, dont la queue est tenue par leur caudataire habillé en violet.

Ils entrent à la chapelle Sixtine, accompagnés de leur maison qui les quitte à la porte du chœur, s'agenouillent et prient un instant, saluent les Cardinaux déjà arrivés, puis vont s'asseoir sur les bancs à leur place respective.

II. DISPOSITION DE LA CHAPELLE SIXTINE.

Au fond, l'autel abrité par un dais de velours rouge, armorié, galonné et frangé d'or, est orné au rétable d'une tapisserie aux armes de Pie VI qui représente la Prédication de Jésus-Christ; sur le gradin, d'une croix et de six chandeliers d'argent au nom et aux armes de Léon XII (1825); à la partie antérieure, d'un parement de soie violette tissu à rinceaux d'or et aux armes d'Innocent X.

Le trône du Pape se dresse du côté de l'Evangile. Le dais est de velours violet, galonné et frangé d'or, le dossier de soie violette lamée d'or et le fauteuil couvert de la même étoffe.

A gauche du trône est le banc des Evêques assistants au trône pontifical; à droite, celui des Cardinaux-Evêques et des Cardinaux-Prêtres. Le banc opposé est réservé aux Cardinaux-Diacres, derrière lesquels deux autres bancs servent à la Prélature et aux Généraux et Procureurs-Généraux des ordres religieux.

La crédence, placée au coin de l'épître, reçoit les chandeliers des acolytes, les livres liturgiques couverts d'une housse de soie violette brochée d'or et les vases sacrés.

L'espace compris entre la première clôture et la porte du chancel est occupé par les ecclésiastiques qui sont en manteau noir et les laïques, qui ont la tenue d'étiquette, gilet, pantalon et habit noirs.

Un massier garde la porte du chancel de marbre blanc sur lequel six cierges sont allumés.

Dans la tribune qui fait saillie sur le mur septentrional se tiennent debout les chantres pontificaux, en soutane et ceinture violettes, et *cotta*.

Les maîtres de cérémonies, en soutane violette, rochet et *cotta*, attendent dans le sanctuaire qu'on ait besoin de leurs services.

En dehors du chancel et à droite, sont les tribunes des dames du corps diplomatique et celles des dames étrangères, voilées et vêtues de noir; à gauche les tribunes du corps diplomatique et de l'état-major français que surplombent les loges destinées aux Princes et aux Souverains..

La garde suisse veille au maintien du bon ordre à l'intérieur et à l'extérieur.

III. MESSE.

Le Cardinal qui doit officier, revêtu de ses ornements violets, la mitre sur la tête, s'approche de l'autel et, après s'être profondément incliné, ainsi que tous ceux qui l'environnent, il se retourne vers le Sacré-Collége, le salue et va s'asseoir, entre le Diacre et le Sous-Diacre, sur le fauteuil placé du côté de l'épître. Le Prêtre assistant reste à ses pieds.

Le Pape pendant ce temps s'habille à la sacristie, avec l'aide d'un cérémoniaire. Il dépose son étole et sa mozette, et deux Cardinaux-Diacres le revêtent de la *falda,* de l'amict, de l'aube, du cordon, de l'étole violette et du pluvial de satin rouge, que présentent tour à tour les Abréviateurs, les Votants de la Signature et les Clercs de la Chambre. Le premier Cardinal-Diacre lui met ensuite la mitre de drap d'argent bordé d'or, et, au moment où le préfet des cérémonies apostoliques prononce l'*Extra,* le cortége se dirige vers la chapelle, où chacun se rend à sa place respective, après avoir salué l'autel, le célébrant et les Cardinaux.

Le chapelain secret chargé de la mitre précieuse du Pape la dépose sur l'autel, du côté de l'Evangile, et ne la reprend qu'après la cérémonie.

Voici dans quel ordre a lieu la procession de la sacristie à la chapelle: les Chapelains ordinaires, les Clercs secrets, les Chapelains d'honneur, les Avocats consistoriaux, les Camériers honoraires et participants, les Abréviateurs du parc majeur, les Votants de la Signature, les Auditeurs de Rote, les Conservateurs de Rome et le Sénateur, le Gouverneur de la ville, deux Huissiers, le plus jeune des Auditeurs de Rote portant la croix pontificale, le Préfet des cérémonies, le Pape entre

deux Cardinaux-Diacres qui soutiennent les pans de son pluvial, deux Protonotaires apostoliques participants qui portent la *falda*, et le Prince assistant au trône. Le Doyen de la Rote, gardien de la mitre papale, suit entre deux Camériers secrets. Enfin viennent l'Auditeur de la Chambre, le Trésorier, le Majordome, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques assistants au trône pontifical, le Commandeur du Saint-Esprit, les Protonotaires Apostoliques et les Adjudants de la Chambre.

A son entrée dans la chapelle, le Pape bénit le Célébrant et les Cardinaux, tous debout et la tête découverte; puis il va s'agenouiller sur un prie-dieu recouvert de soie violette, au bas des degrés de l'autel.

Le second Cardinal-Diacre lui ôte la mitre et la remet au Doyen de la Rote, qui reste derrière Sa Sainteté avec deux Camériers secrets, les Patriarches, les Archevêques et les Evêques.

Après une courte prière, la messe commence. Le Pape récite le psaume *Judica me* alternativement avec le célébrant, qui se trouve à sa gauche. A la fin du *Confiteor,* les Cardinaux-Diacres assistants se rapprochent, et le Pape, après avoir dit *Dominus vobiscum,* monte à son trône et bénit le Sacré-Collége.

Le Préfet des cérémonies se tient toujours à gauche pour arranger le pluvial, indiquer ce qu'il faut faire et donner le tabouret à l'aide duquel le Pape s'assied sur son fauteuil. Deux *contralti* ont entonné l'Introït que le chœur a continué en contrepoint. Dès que le Pontife est assis, les chantres commencent le *Gloria Patri*, répètent l'antienne et entonnent le *Kyrie* qu'ils exécutent en musique *alla Palestrina.* C'est alors qu'a lieu la magnifique cérémonie désignée sous le nom d'*Obédience.* Les Cardinaux-Evêques, Prêtres et Diacres, en *cappa* traînante et sans caudataires, s'avancent vers le trône. Ils font au Pape une inclination respectueuse, baisent sa main cachée sous l'orfroi de son pluvial, et retournent ensuite à leur place, après avoir salué les Cardinaux-Diacres assistants. Le premier Cardinal-Prêtre se présente à son tour avec le thuriféraire. L'Eminentissime donne, avec les baisers d'usage, la cuiller au Pontife, qui met l'encens sur le feu. Tandis que le Célébrant encense l'autel, l'Obédience continue, et quand elle est sur le point de finir, les deux Cardinaux-Diacres assistants quittent les côtés du Pape pour lui rendre aussi leur hommage.

Un Cérémoniaire se dirige, à la fin du *Kyrie,* vers le premier Cardinal-Prêtre, qui va s'agenouiller avec lui sur le dernier degré du trône. Là, recevant l'encensoir des mains du second Cérémoniaire, il encense trois fois le Pape, qui reste assis et garde la mitre sur la tête. Le Pape se lève, lit l'*Introït* dans un livre que lui présente un Patriarche, tandis qu'un second Patriarche l'éclaire avec un cierge allumé, et récite le *Kyrie* à mi-voix avec les Cardinaux qui font cercle autour de lui.

Le Célébrant, après avoir dit *Dominus vobiscum,* récite l'oraison du jour, à laquelle on répond *Amen,* et le Sous-Diacre de la chapelle, assisté par un maître de cérémonies, lit l'Epître auprès du banc des Cardinaux-Diacres. Il va de là baiser les pieds du Pontife et présente le livre au Célébrant, qui répète à mi-voix l'épître du jour. Aussitôt deux *contralti* de semaine entonnent le Graduel, puis le Trait que le chœur prolonge jusqu'à ce que le Pape ait terminé la lecture de l'Epître et de l'Evangile.

Les Auditeurs de Rote, les Clercs de la Chambre, les Votants de la Signature et les Abréviateurs se lèvent alors, font la génuflexion à l'autel et au trône, et se placent du côté de l'Epître auprès de la chaire. Le Diacre monte les degrés du trône et agenouillé devant le Pape, il lui baise le pied et reçoit sa bénédiction. De retour à l'autel, il dit le *Munda cor meum,* revient au trône et prononce le *Jube Domne benedicere,* auquel le Pape répond par les paroles ordinaires : *Dominus sit in corde tuo,* etc.

Après quoi on se rend processionnellement au milieu du chœur, et le Diacre chante l'Evangile dans le livre que le Sous-Diacre tient, puis fait baiser au Pape. Quand tout le monde est assis, le prédicateur monte en chaire et prononce un discours latin sur l'évangile du jour.

Après le sermon, le Diacre incliné aux pieds du trône fait la confession :

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, omnibus Sanctis et Tibi, Pater, quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere, meâ culpâ, meâ cul-

pâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaelem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos et Te, Pater, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Le prédicateur promulgue l'indulgence:

*Sanctissimus in Christo Pater et Dominus Noster Dominus N. divina providentia Papa . . . . dat et concedit omnibus hic præsentibus annos decem (*ou *quindecim,* ou *triginta) et totidem quadragenas de vera Indulgentia in forma Ecclesiæ consueta. Rogate igitur Deum pro felici statu Sanctitatis Suæ et Sanctæ Matris Ecclesiæ.*

Le Pape donne ensuite l'absolution:

Precibus et meritis beatæ Mariæ semper Virginis, beati Michaelis archangeli, beati Joannis Baptistæ et sanctorum apostolorum Petri et Pauli et omnium Sanctorum.

Misereatur vestri omnipotens Deus et dimissis peccatis vestris perducat vos ad vitam æternam. ℟. *Amen.*

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum vestrorum tribuat vobis omnipotens et misericors Dominus.

℟. *Amen.*

Et benedictio Dei omnipotentis Pa ✠ tris, et Fi ✠ lii et Spiritus ✠ Sancti descendat super vos et maneat semper. ℟. *Amen.*

Cette absolution a la vertu de remettre les fautes vénielles.

L'officiant entonne le *Credo,* que les Cardinaux poursuivent avec le Pape sur le ton de la psalmodie, et le chœur en musique *alla Palestrina.* A l'*Incarnatus est,* le Pape s'agenouille ainsi que les Cardinaux et la Prélature.

L'Offertoire est suivi d'un motet en musique *alla Palestrina.*

Quand le célébrant s'est lavé les mains, il quitte son fauteuil, on lui ôte sa mitre et, béni par le Pape, il monte à l'autel avec le Cérémoniaire et les Ministres sacrés. Pour la troisième fois, le Souverain Pontife dépose l'encens sur les charbons ardents. Le Sous-Diacre présente à Sa Sainteté l'eau qui doit être versée dans le calice, puis le célébrant encense l'autel et est encensé de deux coups; il se lave les mains au

côté de l'Epître. Pendant ce temps, le premier Cardinal-Prêtre, accompagné d'un Cérémoniaire qui tient sa barrette rouge, encense à genoux le Pape qui se tient debout.

Le Diacre, ayant encensé le premier Cardinal-Prêtre et les deux Cardinaux-Diacres assistants, encense tous les Cardinaux qui se sont levés à son approche et qui ont donné leurs calottes à leurs caudataires. Alors commence la Préface. Après l'encensement des Cardinaux on donne un coup d'encensoir à chaque Archevêque et Evêque, ainsi qu'à tous les autres dignitaires de la cour.

Au *Sanctus,* le Diacre cesse d'encenser l'assemblée, et, remettant l'encensoir au Thuriféraire, revient à l'autel. Les Cardinaux quittent leurs bancs et se rendent pour réciter le *Sanctus* au pied du trône pontifical. Sa Sainteté les ayant bénis, ils retournent à leurs places, s'agenouillent, et alors le Pape descend de son trône et vient, environné des Cardinaux-Diacres et de sa cour, à l'*Hosanna in excelsis,* se placer à son prie-Dieu pour y adorer le Saint-Sacrement.

Quatre Chapelains ordinaires, en *cotta,* se mettent de chaque côté de l'autel avec des torches à la main, et après l'élévation ils rentrent à la sacristie sans faire de génuflexion au Pape.

L'élévation a lieu dans le plus profond silence, et tandis que l'officiant montre l'hostie et le calice, le chant cesse, les cloches se taisent, la garde noble et les suisses mettent le genou en terre, abaissent l'épée et se découvrent. Le Préfet des cérémonies, dès que le calice est déposé sur l'autel, replace la calotte sur la tête du Souverain Pontife, qui remonte à son trône.

Le chant du *Benedictus* dure jusqu'au *Pater,* après lequel les Cardinaux viennent réciter l'*Agnus Dei* devant le Saint-Père.

Alors le Cardinal-Prêtre va recevoir la paix à l'autel, d'où il la porte au Pape. Celui-ci la donne aux deux Cardinaux-Diacres assistants, qui font une génuflexion à l'autel et une inclinaison de tête au Pape. Le premier Cardinal-Prêtre, de retour à sa place, y trouve le Prêtre assistant du célébrant qui lui demande le baiser de paix, afin de le transmettre au Cardinal-Doyen et au premier Evêque présent. Ces deux per-

sonnages donnent ensuite la paix à leurs voisins, en disant: *Pax tecum.* On leur répond: *Et cum spiritu tuo*, et c'est ainsi qu'en agissent tous ceux qui participent à cette cérémonie.

Après la Communion, l'officiant se lave les mains et chante l'oraison de la Postcommunion, puis le Diacre le *Benedicamus Domino*, auquel le chœur répond *Deo gratias*.

A la fin de la Messe, le Pontife donne la bénédiction solennelle.

LE PAPE. ℣. *Sit nomen Domini benedictum.*

LE CHOEUR. ℟. *Ex hoc nunc et usque in sæculum.*

LE PAPE. ℣. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

LE CHOEUR. ℟. *Qui fecit cœlum et terram.*

LE PAPE. *Benedicat vos omnipotens Deus Pa ✠ ter, et Fi ✠ lius et Spiritus ✠ Sanctus.*

LE CHOEUR. ℟ *Amen.*

Après la bénédiction, le célébrant commence l'Evangile de S. Jean au milieu de l'autel et le termine à la sacristie.

Le Pape descend de son trône, bénit de nouveau l'assemblée, va se mettre en oraison au prie-Dieu et revient à la suite des Ministres sacrés dans la sacristie, où il quitte les ornements pontificaux et reprend ses vêtements ordinaires.

Les Cardinaux saluent l'autel deux à deux, les plus dignes les premiers, quittent la *cappa* dans la salle royale, reprennent le mantelet et la mozette, puis rejoignent leur carrosse, accompagnés de leur maison, qui y monte avec eux.

MERCREDI DES CENDRES.

I. MESSE.

La fonction commence par l'obédience. Les Cardinaux s'y rendent, la queue de leur *cappa* traînant à terre. Pendant toute la durée de cette cérémonie, le chœur chante un motet à l'unisson, sans harmonie.

Les valets de pied entrent dans le chœur et chaque Cardinal revêt alors l'habit de son ordre, qui est le pluvial pour les évêques, la chasuble pour les prêtres et la chasuble coupée en avant pour les diacres. Tous ces ornements sont de couleur violette et brodés d'or.

Un auditeur de Rote, Sous-Diacre apostolique, monte à l'autel où il prend les cendres déposées dans un plateau en vermeil et faites avec les rameaux bénits de l'année précédente, monte au trône et les présente au Pape devant qui il se tient agenouillé.

Le Pape récite sur les cendres les prières prescrites, puis les asperge et les encense.

Le Missel manuscrit dont il se sert date du pontificat de Pie VI et de l'an 1790. Il est signé : *Franciscus Biondini scribebat, anno Domini MDCCXC.*

Le Cardinal grand-pénitencier, qui se tient au fauteuil, au côté de l'épître, quitte la mitre, l'anneau et les gants, monte au trône et, après une salutation profonde, prend une pincée de cendres qu'il laisse tomber sur la tête du Pape, sans rien dire et en forme de croix.

Le Pape prend la mitre blanche galonnée d'or, s'assied, reçoit sur ses genoux un grémial de toile fine et commence à distribuer les cendres dans l'ordre suivant :

Cardinaux-Evêques.

Cardinaux-Prêtres.

Cardinaux-Diacres.

Evêques assistants au trône pontifical, en pluvial violet.

Pénitenciers de la basilique de S. Pierre, en chasuble violette.

Evêques non assistants au trône, en mantelet violet.

Prince assistant au trône.

Prélature.

Généraux des Ordres mendiants : Franciscains, Minimes, Dominicains, Carmes.

Sénateur et Conservateurs de Rome.

Auditeurs de Rote, en soutane violette, rochet et *cotta.*

Votants de la Signature, en soutane violette, rochet et *cotta.*

Diacre et Sous-Diacre de la Chapelle.

Préfet des Cérémonies apostoliques.

Maîtres de Cérémonies de la Chapelle.
Maître du Sacré Palais.
Camériers secrets participants.
Avocats consistoriaux.
Camériers d'honneur.
Bussolanti ou huissiers du Palais.
Procureurs généraux des Dominicains, Conventuels, Augustins, Carmes.
Procureurs de Collège.
Chantres de la chapelle.
Acolytes de la Chapelle.
Caudataires des Cardinaux, en soutane violette et *cotta.*
Massiers.
Députation du Collège Hongrois-germanique.
Ambassadeurs des diverses puissances catholiques.
Etat-major de l'armée d'occupation.
Personnes admises sur présentation d'un billet signé par Mgr. le Majordome.

Le Pape impose les cendres sur la tête de chacun, en disant : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.*

Les Cardinaux reçoivent les cendres debout et baisent le genou du Pape.

Les Patriarches, Archevêques et Evêques assistants au trône agenouillés baisent également le genou.

Les Pénitenciers, les Evêques non assistants et tous les autres baisent le pied et sont agenouillés.

Pendant la distribution, le chœur chante plusieurs motets à l'unisson.

La distribution terminée, le Pape se lave les mains avec l'eau qui lui est présentée par le Prince assistant, quitte la mitre, se lève, dit *Dominus vobiscum* et récite l'oraison finale.

Les Cardinaux quittent les ornements sacrés et reprennent la *cappa* violette.

Alors la messe commence célébrée par le Cardinal grand-pénitencier. Le Pape descend de son trône et récite, au bas de l'autel, alternativement avec l'officiant, les prières ordinaires.

Le chœur exécute, en chant grégorien et à l'unisson, l'Introït, le Graduel, le Trait, l'Offertoire et la Communion.

Le *Kyrie* est chanté sur le ton férial. Il n'y a pas de *Credo.*

Le *Sanctus,* le *Benedictus* et l'*Agnus Dei* sont seuls exécutés en musique *alla Palestrina.*

Au dernier *Kyrie,* le Pape descend de son trône, s'agenouille sur le prie-Dieu violet placé vis-à-vis l'autel et y écoute les oraisons; après quoi il remonte au trône.

A la dernière phrase du Trait, *Adjuva nos,* il s'agenouille de nouveau, mais à son trône, sur un escabeau.

Après l'Evangile, le sermon latin est prononcé par un religieux théatin, qui porte par dessus l'habit de son ordre, une *cappa* violette retroussée à chaperon d'hermine.

Il est suivi de l'absolution et de la promulgation de l'indulgence de quinze ans et de quinze quarantaines.

Le motet de l'Offertoire est de Palestrina. *Derelinquat impius viam suam et vir iniquus cogitationes suas et revertatur ad Dominum et miserebitur ejus, quia benignus et misericors est et præstabilis super malitia Dominus Deus noster.*

Vers la fin de la messe, les Maîtres des Cérémonies distribuent aux Cardinaux et à la prélature un livret contenant l'antienne *Sancta Maria,* les litanies des Saints, le psaume 45 *Deus noster refugium,* les versets et les six Oraisons à réciter pendant le Carême pour gagner les indulgences des Stations dans leurs oratoires privés.

II. STATIONS.

La Station a lieu à la fois dans les trois églises de Ste. Marie *in Cosmedin,* de Ste. Sabine et de S. Alexis sur le mont Aventin. On gagne à la visite de l'une d'elles une indulgence de 15 ans et 15 quarantaines.

A Ste. Marie *in Cosmedin* (1) on vénère le corps de S. Coronat m. conservé dans l'autel du chœur des chanoines et les

(1) L'inscription suivante, placée sous le portique, mentionne l'origine païenne de la basilique, son érection en titre par le

reliques suivantes exposées dans l'église ou dans la crypte : les chefs de S. Didier m., de S. Valentin m., de S. Julien m., de S. Désiré m., de Ste. Concorde m., de S. Benoît m., de S. Adaucte m., de S. Bénigne m., de S. Candide m., de Ste. Candide m., de S. Romain m., de S. Placide m., de S. Ange enfant m., et de S. Hippolyte m. ; les crânes de Ste. Aurélie m., de Ste. Clémence m., de S. Octave m., de S. Adrien m., de S. Généreux m., de S. Patrice m., et de S. Antonin m. ; une jambe de Ste. Olympe m., et des ossements de S. Aurèle m. et de S. Vincent m.

A Ste. Sabine, où se rend processionnellement vers 3 heures et demie, la confrérie des Sacconi, (1) on vénère les corps de Ste. Sabine m., de Ste. Sérapie, de S. Alexandre pape et m. et de ses compagnons Eventius et Théodule, qui reposent dans la confession. On expose au maître-autel le crucifix de S. Pie V, deux os et une jambe de l'impératrice Ste. Hélène; une dent de S. Priscillien m., un os de Ste. Séraphine m., des ossements de plusieurs saints martyrs, une jambe de Ste. Constance m., un bras de S. Crescence m., une vertèbre de S. Firme m., un morceau du bras de Ste. Sabine m., une vertèbre de S. Fortunat m., la rotule d'une jambe de S. Cons-

---

pape S. Denis, l'an 261 et l'école voisine où S. Augustin enseigna la rhétorique :

Templum hoc pervetustum | pudicitiæ patritiæ | a gentilitate dicatum | anno Domini CCLXI | S. Dionisio summ. pont. | S. Mariæ in Cosmedin | christiana pietas | in titulum commutavit. | In ejus aula | Hadriano imperatore | sub nomine Athenæi | Scola Græca | antea nuncupata | S. Augustinum rethoricam | postmodum docuisse | ex veteri traditione | habetur. | Cujus rei memoriam, | ne oblivione tepescat, | archipresbyter | et canonici | hoc in marmore | apponi curarunt, | anno jubilæi | MDCLXXV.

(1) *Les* Sacconi *doivent leur nom au* sac *dont ils sont revêtus. Ils forment une confrérie, composée presque exclusivement de Cardinaux, de prélats et de nobles romains. Ils ont leur lieu de réunion, leur cimetière et leur charnier à S. Théodore-le-Rond. Ils marchent pieds nus, portent un sac de grosse toile, sont ceints d'une corde à laquelle pend un chapelet et ont la figure couverte d'un capuchon percé de deux trous à l'endroit des yeux et garni au front d'une tête de mort.*

tance m., le corps et le chef de S. Vincent m., le corps de S. Décentius m.

L'église et le couvent de Ste. Sabine sont pleins du souvenir de S. Dominique.

Quand le fondateur de l'Ordre des Frères-Prêcheurs eut cédé à ses religieuses le couvent de Saint-Sixte-le-Vieux, le pape Honorius le dédommagea, en lui abandonnant son propre palais, situé sur l'Aventin. Or, on voit à Sainte-Sabine la dalle tumulaire sur laquelle il se couchait pour prier Dieu, et, sur un tronçon de colonne, la grosse pierre noire, ancien poids romain (1), qu'une nuit le démon lui jeta pour le tuer, et qui ne lui causa ni la mort ni la moindre blessure.

Au témoignage de Piazza, cinq vers latins rémémoraient autrefois le triomphe de l'homme de Dieu. Les voici tels que les cite l'*Emerologio di Roma* (Rome, 1713, t. II, p. 511):

« Credidit orantem jacto contundere saxo
Sanctum hic Dominicum hostis versutus; at illum
Illœsum Dominus servat: mirabile factum
Marmoris illæsi confractio monstrat in ævum
Hisque fidem præbet suspensus et iste molaris. »

Il est à regretter que dans le but de mieux assurer la conservation de la dalle tumulaire, on l'ait tirée de la crypte où elle gisait à terre, pour la dresser, loin de là, le long d'un mur, car c'est fausser le sens de cette inscription commémorative:

Super hunc sepulchralem lapidem
quo olim sanctorum martyrum
Alexandri Eventij Theoduli
Sabinœ et Seraphiœ
corpora claudebantur
s. p. Dominicus
toto corpore prostratus
orare consuevit

(1) *Minéralogiquement parlant, elle est de même nature que la* pierre de touche. *Corsi,* Delle Pietre antiche, *Rome,* 1845, *in-8°, p.* 162-164 *nomme cette pierre* lapis æquipondus, pietra nefritica.

Dans le chœur, des fresques représentent S. Dominique prêchant à Ste Sabine, devant le pape Honorius III et instituant la confrérie du Rosaire ; créé maître du Sacré Palais et recevant la communion tandis que les anges tiennent la nappe ; scènes ainsi interprétées, chacune par une inscription latine :

Devotio ac confraternitas Ssmi Rosarii in ecclesia S. Sabinæ magna populi devotione opera S. Dominici fuit constituta.
Malvenda in annalib. sub anno MCCXVIII.

Dominicus iam fama et meritis clarus Romam venit ab Onorio III sacri palatii primus magister creatus est apud S. Sabinam.
Malvenda in annalib. sub anno MCCXVIII et Flaminius.

Aspicite, Angeli Dei, quæ fecit nobiscum
et cum timore et tremore confitemini illi
regemque seculorum exaltate in operibus vestris.
Benedicite Dominum, agite dies lœtitiæ et confitemini illi.
Tobiæ, c. 13, 6.

Après de tels et si consolants exemples, l'on comprend et l'on approuve la prédilection toute particulière que l'Ordre rajeuni porte à Sainte-Sabine, dont il a fait le siège de la Réforme et qui, de nos jours, refleurit en piété et en vertus, comme au temps du saint fondateur.

Le couvent de Sainte-Sabine possède encore la cellule qu'habita saint Dominique, et où il conféra dans de pieux entretiens, quelquefois bien avant dans la nuit, avec deux autres fondateurs ou rénovateurs d'Ordre, saint François d'Assise et saint Ange, général des Carmes. Une fresque, placée au-dessus de l'autel, et élucidée par une inscription, rappelle ces pieux colloques :

Attende advena
hic olim sanctissimi viri
Dominicus, Franciscus, Angelus carmelita
in divinis colloquiis vigiles pernoctarunt.

L'humble cellule mesure douze pas de longueur sur neuf de largeur. Sa simplicité primitive a disparu lorsque les Pa-

pes et les Rois l'ont transformée en sanctuaire enrichi de marbres et de peintures. Clément IX commença en 1669 :

Clemens IX. pont. max.
arcanum hunc s. p. Dominici recollectionis locum
publicæ fidelium devotioni
aptari et exornari fecit an. II. pontif.
et sal. M. DC. LXIX.

Charles IV d'Espagne augmenta la chapelle d'un vestibule. Il se justifia en prétextant une *ruine imminente* et un besoin urgent d'*accession plus commode* pour les fidèles. Cette restauration date de 1816.

Domus isthæc | sacræ prædicatorum familiæ | sex ab hinc sæculis iuris facta | S. Dominici in Urbe præcipua sedes | Charoli IV. | Hispaniarum regis | iussu et impensis | ex direptione imminenti vindicata | B. fundatoris sacello | operibus marmoreis exculto | et commodiore accessu donato | fratribus prædicatoribus obviantibus | regiæ majestati | III. id. septemb. A. R. S. MCCMXV. | præclara munificentia | restituta | in pristinum ius iterato rediit | eiusdem ordinis fratres | kal. quintil. MCCMXVI. | hoc grati animi | M. P. C.

L'on voit aussi au rez-de-chaussée du même couvent la salle où saint Dominique donna l'habit à saint Hyacinthe et au bienheureux Ceslas, et, dans un coin du jardin, un oranger planté par lui qui tend ses feuilles vertes et ses pommes d'or à la pieuse main du voyageur. Or le vieil oranger dépérissait, lorsque de sa souche rajeunie sortit, il y a quelques années, une tige vigoureuse qui atteint actuellement presqu'à la hauteur du tronc desséché. Cette croissance inattendue n'a pas échappé aux novices d'alors, qui, profès maintenant, ont cherché dans ce rajeunissement de l'arbre vieilli, le symbole de la rénovation de l'Ordre de Saint-Dominique par l'utile et exemplaire réforme des PP. Lacordaire et Jandel.

A S. Alexis, on vénère l'escalier de bois sous lequel ce saint confesseur passa les dernières années de sa vie et l'on boit de

l'eau du puits dont il se servait. On expose au maître-autel, sous lequel leurs corps reposent, les chefs de S. Alexis et de S. Boniface. L'autel de la crypte contient des reliques de S. Thomas de Cantorbéry, de S. Sébastien, de S. Agapit, de S. Anastase, de S. Hermés, de S. Panuce, et des SS. Nérée et Achillée. On expose dans des reliquaires la guimpe de Ste. Catherine de Bologne, du lait de Ste. Hélène, des reliques de Ste. Agnès v. et m., de S. Joseph conf., de S. Silvère m., de S. Prime m., de S. Christofare m.; des ossements de S. Secondin m., de S. Lerus m., de S. Félicien m., de Ste. Pulchérie m., de S. Prudence m., de Ste. Clémentine v. et m., de Ste. Sabinille v. et m., de Ste. Festive v. et m., de Ste. Grania Musa v. et m., de Ste. Lorica m., le crâne de Ste. Lucille m. et un portrait de S. Ignace fait avec de la cire mélangée à de la poussière d'ossements de martyrs.

III. PRÉDICATIONS.

Des prédications ont lieu chaque jour, le samedi excepté, à onze heures du matin, dans les basiliques et autres églises désignées par le Cardinal-Vicaire :

Archibasilique patriarcale de Latran; basilique patriarcale du Vatican; basilique patriarcale de Ste. Marie Majeure; Ste. Marie du Transtévère; S. Laurent *in Damaso;* Ste. Marie sur Minerve; SS. Apôtres; Ste. Marie *in Ara Cœli; Gesù;* Ste. Marie *in Vallicella,* ou *Chiesa Nuova;* la Conception des Mineurs Capucins; S. Charles au *Corso;* Ste. Marie Transpontine; Ste. Marie *dell'Anima.*

On prêche en français dans l'église nationale de S. Louis, à trois heures et demie, le dimanche, le mercredi et le vendredi.

Quelques jours avant le Mercredi des Cendres, le Pape réunit dans son palais les prédicateurs du Carême, leur adresse la parole, leur fait faire la profession de foi selon la formule de Pie IV, les admet au baisement du pied et leur donne la bénédiction apostolique.

IV. JEÛNE.

Le jeûne est obligatoire chaque jour du Carême, le dimanche excepté, pour tous ceux qui ont vingt-et-un ans accomplis.

Un édit du Cardinal-Vicaire règle, chaque année, ce qui concerne l'abstinence et l'usage des aliments gras. Depuis quelques années, en vertu d'un indult apostolique, il est permis d'accommoder les mets à la graisse et de manger de la viande au repas principal, excepté le vendredi et le samedi, depuis le lendemain des Cendres jusqu'au jeudi de la Semaine Sainte exclusivement.

Le jeûne consiste à ne faire qu'un seul repas par jour et une collation frugale. Au repas, il n'y a de prohibé que le mélange du poisson et de la viande. A la collation, on peut manger des fruits, des légumes assaisonnés, de petits poissons frits, de la salade, mais ni beurre, ni fromage, ni laitage d'aucune sorte.

Les personnes qui ne jeûnent pas, soit par raison de santé, soit par défaut d'âge, peuvent faire gras plusieurs fois le jour.

La dispense du jeûne est accordée, sur certificat du médecin, par les ecclésiastiques désignés par le Vicariat et désignés dans l'édit du Carême.

L'Eglise tolère que l'on prenne le matin une tasse de chocolat ou de café à l'eau, avec un petit morceau de pain.

Les liquides en général, excepté le bouillon et le lait, ne rompent pas le jeûne, pas plus que les bonbons, pastilles, sorbets, etc.

V. MAIGRE STRICT.

Certains jours de Carême, comme le Mercredi des Cendres, les veilles de S. Joseph et de l'Annonciation, les mercredi, vendredi et samedi des Quatre Temps et les trois derniers jours de la Semaine Sainte, sont nommés de maigre strict, *magro stretto,* parce que l'abstinence y est plus sévère. On ne peut, ces jours-là, manger au repas principal, ni œufs, ni laitage, ni beurre, ni fromage, et, outre que tous les aliments sont rigoureusement maigres, ils doivent être préparés à l'huile, l'indult de l'assaisonnement à la graisse réservant expressément les jours indiqués.

VI. EXERCICE DE LA BONNE MORT.

A l'église de la Ste. Trinité, *via Condotti,* deux heures avant l'*Ave Maria,* les religieux Trinitaires font l'exercice de la bonne mort. Il y a indulgence plénière.

ORATOIRE DU B. LABRE.

L'oratoire du B. Labre, situé *via dei Crociferi,* N° 20, au premier étage, est ouvert au public tous les jeudis : le matin, on y célèbre la messe.

Cet oratoire a été établi par les soins du R. P. Virili, dans la maison d'un avocat que fréquentait le bienheureux. Il est précédé d'une chambre où l'on voit différents portraits de Benoît Labre, sa statue, le dessin de sa béatification dans la basilique de S. Pierre et la procession solennelle faite en son honneur, à Arras, son diocése d'origine.

Autour de l'oratoire sont disposés les passe-ports, laisser-passer, certificats et images de dévotion du bienheureux, dans l'ordre suivant :

Attestation du pélerinage de S. François d'Assise, en 1776.

Attestation du pélerinage de Notre Dame de Lorette, en 1776.

Image de la Madone de Ste. Marie des Monts.

Image du *Santo Bambino* de Ste. Marie *in Ara Cœli.*

Morceau du voile qui recouvre la statue de la Vierge, à Notre Dame de Lorette. 1782.

Passeport délivré en France en 1774 et visé à Rome en 1775.

Passeport délivré à Naples, en 1775.

Certificat de bonne vie et mœurs, 1767.

Certificat du séjour à l'abbaye de Sept-Fons, de l'ordre de Citeaux, comme novice, en 1770.

Certificat de bonne vie et mœurs, 1767.

Acte de baptême, délivré en 1767.

Laisser-passer de la Nonciature de Naples. 1772.

Laisser-passer de la Nonciature de Suisse. 1775.

Attestation de l'évêque de Constance. 1775.

Certificat de pélerinage délivré au monastère d'Einsiedeln. 1775.

Certificat allemand. 1775.

Dans une armoire sont suspendus plusieurs vêtements :

Une culotte de drap noir.
Un habit de toile que le bienheureux porta depuis 1773 jusqu'à sa mort.
Un habit de drap noir qu'il ne quitta qu'en 1773.
Le sac de toile qu'il portait dans ses pélerinages et emplissait de pierres en esprit de pénitence.
L'écuelle de bois dans laquelle il mangeait.
Son tricorne de feutre noir.
Un masque de plâtre, moulé sur sa figure après sa mort.

A l'autel, sont exposés dans un riche reliquaire :

Cinq dents.
Plusieurs ossements.
Un morceau du crâne.

Le tombeau de l'autel est rempli par deux lits, composés de draps, couvertes et matelas. L'un servit au bienheureux, à l'hospice de l'OEuvre pie : il mourut couché sur l'autre.

La vitrine, placée à la gauche de l'autel, contient :

Quatre vases pleins de fragments d'os du bienheureux.
Le crucifix de bois sculpté qu'il tenait à la main au moment de la mort.
Le bréviaire dans lequel il récitait l'office.
Deux lignes en latin écrites de sa main.
De ses cheveux.
Un livre de dévotion.
Le verre dans lequel il but pendant sa dernière maladie.
Le morceau de peau qu'il portait sur la poitrine.
Le tronc de ferblanc qui lui servait à quêter.
Les jetons qu'il recevait au Colisée pour recevoir gratis du pain, ce qu'il ne faisait jamais.
La bourse de soie rouge dans laquelle il renfermait divers objets de piété.
Les écorces d'orange amère que l'on trouva dans sa poche et dont il mangeait, par esprit de pénitence, pendant son dernier Carême.
Une aiguille et une paire de ciseaux.

Un grain du chapelet qu'il portait au cou.

Une paire de souliers de cuir.

Les cordes dont il se ceignait et avec lesquelles il se donnait la discipline.

Une paire de bas blancs.

Deux chemises.

Deux caleçons.

On voit dans la vitrine placée à droite de l'autel :

Des chaussettes grises.

Le sac de toile dans lequel le bienheureux mettait son briquet et tout ce qui lui servait à allumer du feu.

Deux mouchoirs, l'un rouge, l'autre gris.

Une boîte de ferblanc dans laquelle il renfermait ses papiers.

Le sac de toile blanche dont il fut revêtu comme confrère de l'archiconfrérie de Notre Dame des Neiges lorsqu'il resta exposé quatre jours consécutifs dans l'église de Ste. Marie des Monts, après sa mort.

Le drap sur lequel il était couché pendant tout le temps de son exposition.

La corde et la toile de la civière qui servirent à son enterrement.

Les clous de son cercueil.

La plaque de cuivre trouvée dans son tombeau. Elle porte cette inscription :

BENEDETO . LABRE
MORI . A . DI . XVI . APR
A . I . OR . DI . NOTTE
ANNO . MDCCLXXXIII

Autre plaque de cuivre mise dans son tombeau lorsqu'on en fit l'ouverture, par autorité apostolique, en 1796 :

D . O . M
CORPVS
V . S . D *(venerabilis Servi Dei)*
BENEDICTI . IOSEPHI . LABRE
APOSTOLICA . AVCTORITATE
RECOGNITVM
VIII . IDVS . IVLII
MDCCLXXXXVI

Drap mortuaire de soie noire à galons de soie jaune, qui servit à ses funérailles.
Fragments du bois de son cercueil.

FIN DE LA SEMAINE DES CENDRES.

I. JEUDI.

L'église désignée pour la Station est S. Georges *in Velabro,* où l'on gagne une indulgence de dix ans et dix quarantaines. Les vêpres, chantées à quatre heures, sont suivies de la procession et des prières stationnales.

On y vénère le crâne, la lance de fer et l'étendard de soie rouge de S. Georges m.; une jambe de S. Crédent m.; une jambe de S. Bon. m., une relique de S. Félix m.; des ossements des SS. MM. Urbain, Lucidien, Marc, Léonce, Julien, Néitus, Hyacinthe, Honorat, Paulin, Maur, Félicien, des compagnons de S. Placide, Cyr, Jemain, Fabien, Marianus, Calixte, Sixte, Octavien et Apagathe, enfant; des ossements des Stes. MM. Innocence, Félicité, Maxime, Crescence et des onze mille Vierges.

L'église de Jésus et Marie au *Corso,* a été désignée aussi comme église stationnale. Les Augustins déchaussés y chantent la grand'messe à onze heures.

II. VENDREDI.

L'église célèbre aujourd'hui la fête de la Ste. Couronne de N.-S., dont Rome possède vingt-quatre épines : trois à S. Marc, trois à Ste. Praxède, deux à S. Barthélemy-en-l'Ile, deux aux SS. Jean et Paul, deux à S. Sylvestre *in Capite,* deux à Ste. Croix de Jérusalem, deux à S. Pierre, deux à Ste. Cécile, une à

S. Bernard, une à S. François à *Ripa,* une à S. Jean de Latran, une à Ste. Marie de Lorette, une à S. Laurent *in Paneperna,* partie d'une à Ste. Marie *in Campitelli* et à Ste. Marie *in Trastevere.*

La Station est aux SS. Jean et Paul et à S. Grégoire sur le Cœlius, avec indulgence de dix ans et dix quarantaines, ainsi qu'à la Trinité des Pélerins avec indulgence plénière.

Aux SS. Jean et Paul, où la procession a lieu à quatre heures, on vénère à son autel le corps du B. Paul de la Croix, fondateur de l'ordre des Passionistes; au maître-autel ceux des SS. Jean et Paul martyrs, dans la nef le lieu de leur décapitation; aux autels latéraux, ceux des SS. Saturnius, Pammachius et des douze Scillitains.

Toutes les reliques de l'église sont exposées, dans l'armoire où on les conserve, au-dessus de l'autel qui termine le bas-côté droit. En voici l'énumération:

Du bois de la vraie croix, du roseau qui fut mis en guise de sceptre aux mains de N. S.; de la colonne de sa flagellation, de ses langes et de sa crèche, de son vêtement de pourpre, de son suaire, du linge avec lequel il lava les pieds aux apôtres, des épines de la Sainte-Couronne, de l'éponge qui lui fut présentée lorsqu'il demanda à boire sur la croix, de ses vêtements, de la corde qui le lia, de son tombeau, de la terre imprégnée de son sang; de la chemise, des vêtements, du voile et des cheveux de la Ste. Vierge, du voile de la Vierge taché du sang de Notre Seigneur; des reliques de S. Joseph, de S. Joachim, de Ste. Anne et de S. Jean Baptiste; de S. Zacharie père du Précurseur; des SS. prophètes Jérémie et Zacharie; des SS. apôtres Pierre, Paul, André, Jacques majeur, Jean, Thomas, Jacques mineur, Philippe, Barthélemy, Simon, Mathias, Thadée et Barnabé; des saints évangélistes Matthieu, Luc et Marc; de S. Etienne diacre et m.; de S. Laurent diacre et m.; des SS. Innocents; des SS. Papes et martyrs Clément, Anaclet, Boniface, Anastase, Clet, Antère, Fabien, Hormisdas, Félix, Jean, Félix, Jules, Marcel, Pie I, Etienne, Victor, Silvère et Léon; des SS. Evêques et martyrs Apollinaire, Blaise, Denis, Maxime, Théoneste, Gotard, Janvier et Gérard; des SS. martyrs Jean et Paul; des SS. douze martyrs Scillitains; des

SS. martyrs Saturnin, Adéodat, Albain, Alexandre, Ange, Antonin, Boniface, Cantien, Chrysogone, Lucius, Christophe, Côme, Faustin, Marcellien, Constance, Damien, Eustache, Erasme, Magne, Fidèle de Sigmaringen, Florent, Justin, Georges, Gorgonius, Hilaire, Jules, Marc, Jean Népomucène, Marin, Julien, Martin, Maxime, Modeste, Pantaléon, Paul, Placide moine, Romulus, Salvatus, Sébastien, Second, Servilien, Simon, Simplice, Théodore, Théodule, Valentin prêtre, Valérien, Venance, Victor, Victorin, Vital enfant, Guy et Jacques; de l'un des SS. Quarante martyrs de Sébaste; des SS. docteurs Grégoire, Léon, Ambroise, Athanase, Augustin, Jean Chrysostôme, Grégoire de Nazianze et Bonaventure; des SS. Papes Agathon, Anicet, Eugène, Félix, Grégoire II, Hilaire, Léon II, Pie V et Sylvestre; des saints archevêques et évêques Agathon, Ansanus, Charles Borromée, Héliodore, Eutychius, Eusèbe, Godard, Laurent Justinien, Gotard, Lazare disciple de N. S., Léonard, Léon, Libère, Léonin, Simplice, Zacharie, Zosime, Macaire, Magne, Siméon, Sisinnius, Spiridion et Etienne; des SS. docteurs Jérôme, Thomas d'Aquin et Bernard; des SS. Confesseurs Pammachius, Louis de Gonzague, André Avellin, Andra, Antoine abbé, Antoine de Padoue, Bernardin de Sienne, Gaétan, Constant, Dié, Félix de Cantalice, François d'Assise, François de Sales, François de Borgia, François de Paule, François Xavier, François Régis, Gérard, Henri, Henri empereur, Jérôme Emilien, Jourdain, Joseph Calasanz, Joseph de Léonisse, Laurent Scapula, Pascal Baylon, Paul ermite, Pélerin Laziosi, Pierre de Cotanto, Pierre d'Alcantara, Pierre Urcéoli, Pierre Regalati, Philippe Néri, Portius Roch, Scilla ermite, Stanislas Kostka, Tharaise, Vincent de Paul et Vincent Ferrier; des SS. Abbés Gilles, Ami, Artémius, Benoît, Eustase, Hilarion, Macaire, Marcel, Maur; des bienheureux Grégoire Barbadigo, cardinal Tomasi, Laurent de Brindisi, Léonard de Port-Maurice et Sebastien Valfré; des Stes. Vierges et Martyres Agathe, Agnès, Barbe, Catherine, Cécile, Christine, Euphrosine, Fauste, Fosca, Faustine, Lucie, Marguerite, Philomène, Susanne, Théodosie et Victoire; d'une des compagnes de Ste. Ursule; des Stes. Martyres Bérénice, Catherine, Emerite, Généreuse, Julienne, Juste, Léta, Libérate, Marcelline, Pauline, Symphorose, Victoire et

Cantianille; des Stes. Vierges Catherine de Sienne, Catherine de Bologne, Catherine Ricci, Julienne, Julienne de Colatto, Madeleine de Pazzi, Marthe, Rosalie de Palerme, Etienne, Véronique; Catherine Séraphique, Françoise de Chantal, Marguerite de Cortone, Marie Cléophas; des Stes. pénitentes Marie Madeleine et Marie Egyptienne; des bienheureuses Grâce et Jeanne Bonacorsi.

A S. Grégoire, les prières stationnales sont chantées et la procession se fait autour du cloître, à trois heures. On y voit le siége de marbre blanc qui servait à S. Grégoire-le-Grand et l'endroit où il dormait. On y vénère, outre les corps de Ste. Tarsille et de S. Pantaléon, renfermés dans les autels, la crosse d'ivoire de S. Grégoire (1) le bréviaire manuscrit de S. Bernardin de Sienne, une partie du cilice de S. François d'Assise, le livre du Concile de Trente qui appartint à S. Pie V, la mitre de S. Rinaldo, la courroie de cuir dont se ceignait S. Parisius camaldule, du manteau de S. Joseph, une jambe de S. Pantaléon m., un ossement de Ste. Marie Egyptienne, les corps des SS. Fauste et Innocent, enfants martyrs; des ossements de S. Rinaldo, évêque de Nocera; des SS. Vincent et Anastase, de S. Blaise évêque et m., des SS. Jean et Paul, de S. Apollinaire évêque; de S. Thadée ap.; de S. François de Jérôme, de S. Romuald, de S. Maur abbé, de S. Philippe ap.; du tibia de S. Pantaléon m.; de la croix et des ossements de S. Pierre ap.; des ossements des SS. mm. Félix, Placide, Constance et Clément; un os et des vêtements de S. Bonaventure, docteur; un os de S. Paulin évêque de Nole; du cilice de laine grise de S. Antoine de Padoue; des vêtements de S. Ignace de Loyola, de S. Ubald, de S. Philippe Benizi, de S. Charles Borromée (soie rouge) et cordon d'aube de S. François de Sales. Dans la chapelle de S. Grégoire, trois cent soixante reliques sont disposées en forme de calendrier.

---

(1) *Il ne reste de cette crosse que la volute, enchâssée dans un reliquaire aux armes de Grégoire XVI. La volute se termine par une tête de dragon dont la gueule est béante. Au milieu, se tient debout un bélier percé par la croix. La partie inférieure est garnie d'une pomme ronde. Des rinceaux noirs sont peints sur l'ivoire.*



Au Colisée, chemin de la Croix, à quatre heures.

L'oratoire du B. Labre, *Via dei Crociferi* n.° 20, est ouvert au public..

La vraie croix est exposée toute la journée, à Ste. Marie du Suffrage, *via Giulia,* dans un reliquaire en forme de croix et en argent, donné à l'église, en 1690, par André Alberetti, ainsi que le constate cette inscription gravée sous le pied: LIGNVM S. CRVCIS HABVIT ET OBTVLIT AN. 1690 ANDREAS ALBERETTVS.

On expose aussi une grande quantité de reliques disposées en manière de calendrier, par mois et par jours.

III. SAMEDI.

La station est à S. Tryphon, *piazza Fiammetta,* avec indulgence plénière, et à S. Augustin, où il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines.

A S. Tryphon, l'on expose des ossements de Ste. Séverine m., S. Blandin m., Ste. Constance m., Ste. Placide m., Ste. Candide m., S. Benoît m., S. Tryphon m., et trente-trois reliquaires renfermant chacun de dix à douze reliques des SS. Martyrs extraits des Catacombes.

A S. Augustin, la grand'messe est à dix heures et demie et les prières stationnales se chantent à quatre heures. La Madone, dite de S. Luc, est découverte au maître-autel, où l'on vénère le corps de S. Tryphon. Une partie du corps de S. Valentin repose à l'autel de S. Nicolas et celui de Ste. Monique dans sa chapelle. On expose le corps de S. Sylvius, un bras de S. Guillaume abbé, les cuisses de S. Longin, du sang de S. Nicolas de Tolentin, le chef et des ossements de Ste. Théodora m., des ossements de S. Gorgon m., de S. Bonianus m., de Ste. Hantipe m., de Ste. Cyriaque m., et de Ste. Janvière m.

PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.

I. DIMANCHE.

Messe. — La messe est chantée à dix heures et demie, à la chapelle Sixtine, par un Patriarche, ou, à son défaut, par un Evêque assistant au trône. Le sermon latin est prêché par le Procureur-général des Dominicains qui promulgue l'indulgence de dix ans et dix quarantaines. Le motet de l'Offertoire est de Gabriel Galvex : *Emendemus in melius quæ ignoranter peccavimus, ne subito præoccupati die mortis quæramus spatium pœnitentiæ et invenire non possimus. Attende, Domine, et miserere, quia peccavimus tibi.*

Station. — La station a lieu à S. Jean de Latran, où l'on gagne une indulgence de 10 ans et 10 quarantaines. Les vêpres se chantent à 4 heures et on y découvre les têtes de S. Pierre et de S. Paul. La chapelle des reliques est ouverte à la dévotion des fidèles. On y distingue entr'autres :

Du sang et de l'eau qui coulèrent du côté percé de J. C., après sa mort.

Un morceau du bois et du titre de la croix.

Le Suaire qui enveloppait la tête de N. S. dans le sépulcre.

Le voile, encore taché de sang, dont la Ste. Vierge couvrit la nudité de J. C. sur la croix.

Un morceau de l'éponge qui fut trempée dans le fiel et le vinaigre pour apaiser la soif de J. C. sur la croix.

Le vêtement de pourpre, encore taché de sang, dont J. C. fut habillé par dérision.

Une épine de la sainte couronne.

Du linge avec lequel J. C. essuya les pieds de ses apôtres.

Du linge avec lequel J. C. s'essuya les mains à la dernière Cène.

Des cheveux et du vêtement de la Ste. Vierge.

Partie du menton de S. Jean Baptiste.

Une partie de la chaîne qui liait S. Jean évangéliste, lorsqu'il fut amené d'Ephèse à Rome et emprisonné là où est actuellement la confession de la basilique.

Coupe dans laquelle S. Jean dut boire, sans qu'il lui fît mal, le poison auquel le condamna l'empereur Domitien.

La tunique avec laquelle S. Jean ressuscita les ministres de l'empereur morts subitement pour avoir goûté à ce même poison.

Chef de S. Pancrace.

Du sang de S. Charles Borromée.

Chef de S. Zacharie.

Un doigt de Ste. Catherine de Sienne.

Un bras de Ste. Hélène.

Je ne puis passer ici sous silence un monument fort intéressant qui corrobore un fait cité par les fresques de Saint-Pierre *in Montorio*.

Dieu se sert fréquemment du sommeil et des songes qui l'accompagnent pour révéler ses desseins et prédisposer l'esprit à leur prompte réalisation. François d'Assise avait inutilement supplié le Pape de vouloir bien approuver l'Ordre nouveau qu'il désirait fonder dans l'Eglise. Repoussé, mais non découragé, il se tenait humblement sous les galeries du palais de Latran, attendant une occasion favorable pour reparaître devant Sa Sainteté. Mais Innocent III, ayant aperçu en songe François qui soutenait sur ses épaules la basilique voisine prête à s'écrouler, comprit de quel secours serait pour l'Eglise un auxiliaire si puissant.

Or, Nicolas IV, sorti des rangs des Frères-Mineurs, entreprit la reconstruction de la basilique de Latran. Il data son œuvre et motiva la rénovation entreprise sur le signe donné au commencement du siècle. La basilique allait crouler, si les épaules et les mains de François ne l'eussent soutenue. Innocent III prit le côté moral du songe et fonda l'ordre des Frères-Mineurs. Nicolas IV en envisagea le côté matériel et restaura, en reprenant aux fondements, l'église mère et maîtresse de toutes les églises. François avait édifié un temple spirituel à Dieu ; un

de ses disciples, franciscain, consommait le projet en élevant l'édifice matériel.

Nicolas IV, pour perpétuer le souvenir de cette double entreprise, fixa sur le mur de clôture du chœur, en cubes d'émail doré, se détachant sur un fond d'azur, cette charte en vers latins :

✝ *Tertius Ecclesie pater Innocentius hora*
qua se se dederat sompno nutare ruine
hanc vidit eclesiam : mox vir pannosus et asper
despectus que humerum supponens sustinet illam.
At pater evigilans Franciscum prospicit atque
Vere est hic, in quid, quem vidimus ; iste ruentem
ecclesiam que fidem que feret. Sic ille petitis
cunctis concessis liber letusque recessit.
Francisci proles, primus de sorte Minorum,
Hieronymus quarti Nicolai nomine surgens
Romanus presul partes circumspicit huius
ecclesie certa iam dependere ruina,
ante retro que levat, destructa reformat et ornat
et fundamentis partem componit ab ymis.
Postrema qua prima Dei veneranda refulsit
visibus humanis facies hec integra sistens
qo. fuerat steterat que situ relocatur eodem (1).
Presulis ecce tui, Deus, hec amplectere vota
que tibi persolvit domus huius amando decorem :
serva, vivifica celo terra que beatum

---

(1) *Nicolas IV a en effet replacé au centre de l'abside de la nouvelle basilique la figure du Christ qui, suivant la tradition et le Bréviaire romain, aurait une origine miraculeuse.* « *Cujus consecrationis (de Saint-Sauveur) celebratur hodierno die* (9 *novembre) quo primum Romæ publice ecclesia consecrata est et imago Salvatoris in pariete depicta populo Romano apparuit.* » (Breviar. Rom.) *Malgré ce triple témoignage, il est difficile de voir dans la tête nimbée du Sauveur, dite* achérotype, *autre chose que la figure qui ornait jadis l'abside de Saint-Jean de Latran, que façonna grossièrement en mosaïque un artiste du* V[e] *ou du* VI[e] *siècle et que par respect conserva le pape Nicolas IV.*

effice nec manibus tradas hunc hostis iniqui.
Ingrediens populus devotus munera sumat
que bonus hic pastor dedit indulgendo benigne
et larga pietate pater peccata remittens.
Anno ab incarnatione domini nri
ihu. xpi M. CC. XCI. pontificatus eius-
dem dni Nicolai pp. IIII. anno III.

Exposition de la Ste. Colonne. — A Ste. Praxède, la colonne de la Flagellation de N. S. est exposée, dans sa chapelle, à la vénération des femmes seules.

Oratorio. — Une demi-heure après l'*Ave Maria,* dans l'oratoire voisin de la *Chiesa Nuova,* commence un *Oratorio* de musique sacrée.

Les *oratorios* ont pris leur nom de l'*oratoire* où ils s'exécutent, sous la direction des Oratoriens. Les hommes seuls y sont admis.

Chaque *oratorio* se compose de deux parties. Dans la première on entend successivement le chant des Litanies de la Ste. Vierge et du *Salve Regina* en musique avec accompagnement d'orgue, une courte homélie sur l'évangile du jour récitée par un enfant et soit le commencement d'un mélodrame sacré avec orchestre, soit plusieurs compositions musicales distinctes. La seconde partie débute par un sermon prêché par un oratorien et se termine soit par la fin du mélodrame, soit par divers morceaux de musique vocale et instrumentale.

Exposition du S. Sacrement. — A Ste. Praxède et à S. Augustin, à quatre heures, on expose le saint-Sacrement et l'on fait des prières pour les besoins de l'Eglise.

II. LUNDI.

Il y a station, avec indulgence de dix ans et dix quarantaines, aux églises de S. Pierre *in Vincoli* et de S. Jean *della Pigna.*

A S. Pierre *in Vincoli,* la grand'messe se chante à onze heures et est suivie des vêpres. On vénère, au maître-autel, les corps des sept frères Machabées. Les reliques suivantes sont ex-

posées : les chaînes de S. Pierre apôtre, la partie supérieure des chefs de Ste. Constance et de Ste. Emérance, la mitre brodée de S. Ubald évêque de Gubbio, des morceaux insignes des croix de S. Pierre et de S. André, des ossements de S. Valentin m., de S. Vincent m., de S. Marcel m., (dans un chef de bois), de S. Hippolyte m., *(id.)*, des onze mille vierges, *(id.)*, de Ste. Marguerite reine d'Ecosse, de S. Hyacinthe m. ; de la chair du B. Archange, du bras de Ste. Agnès v. m. (dans un bras de bois), un doigt de Ste. Agnès v. m. (dans un doigt d'or).

A S. Jean *della Pigna*, on expose le crâne de S. Basilée m., le crâne de S. Fidèle m., un os de Ste. Candide m., un os de S. Urbain m., un os de S. Innocent m., un os de Ste. Colombe m., le chef de S. Castule m., un os de S. Fortunat m., un os de Ste. Claire m., le crâne de S. Justin m., un fragment de l'épine dorsale de Ste. Aurélie m., une jambe de S. Faustin m., un os de Ste. Bonose m., un os de S. Prosper m., une jambe de S. Vincent m., un os de Ste. Sévère m., et un os de S. Aurèle m.

A la Ste. Trinité, *via Condotti*, à quatre heures, se fait l'exercice de la bonne mort. On y gagne l'indulgence plénière.

III. MARDI.

La station se fait à Ste. Anastasie : on y gagne une indulgence de dix ans et de dix quarantaines.

On y vénère, au maître-autel, les corps des Stes. Fauste et Anastasie, et les reliques suivantes qui sont exposées :

De l'étendard de soie rouge de S. Georges m. ; un bras de Ste. Maxime m., un bras de Ste. Marie m., un bras de S. Crescentien m., un bras de S. Mergure m., des ossements de S. Saba abbé, de Ste. Anastasie m., des Quatre Couronnés, de S. Fabien et de S. Sébastien m., le corps de S. Successus, enfant m., (1) avec son épitaphe ; le calice de S. Jérôme qui célébra dans

---

(1) *Son nom* SUCESSUS *est encadré d'une couronne surmontée d'une palme.*

cette église à l'autel de la Nativité; un bras de Ste. Eugénie; le voile de la Vierge et le manteau de S. Joseph dans lesquels l'enfant Jésus fut enveloppé au moment de sa naissance.

IV. MERCREDI DES QUATRE TEMPS.

Abstinence en maigre strict.

Le station est à Ste. Marie Majeure, où l'on découvre la Madone de S. Luc et où sont exposés le chef de S. Mathias, un bras de S. Luc et celui de S. Mathieu. Il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines.

V. JEUDI.

La station, avec indulgence de dix ans et dix quarantaines, est à S. Laurent *in Pane Perna,* sur le Viminal. La messe est chantée à huit heures et les complies à quatre.

On y vénère les corps de S. Crépin et de S. Crépinien à leur autel et l'on montre dans la crypte l'endroit où S. Laurent fut brûlé sur un gril.

Les reliques exposées sont les suivantes: chefs des SS. Crépin et Crépinien, bras de Ste. Brigitte, une épine de la Ste. Couronne de N. S., jambe de S. Donat m., crâne de S. Tranquillin m., os de S. Gallican m., crâne de S. Secundianus m.; des ossements de Ste. Marguerite, de S. Sébastien m., de S. Laurent m.; bras de S. Félix m., des dents, du charbon et des ossements de S. Laurent diacre et m.; os de S. Célestin m., des ossements de Ste. Marie Madeleine, chef de S. Fortunat m., chef de S. Boniface m.; du sépulcre de N. S.

L'oratoire du B. Labre, *via dei Crociferi,* N. 20, est ouvert au public (V. page 44).

VI. VENDREDI DES QUATRE TEMPS.

Abstinence en maigre strict.

L'Eglise célèbre aujourd'hui la fête de la Ste. Lance et des Saints Clous. La Sainte Lance, qui perça le côté de N. S. en croix, est conservée à S. Pierre. Il existe à Rome deux clous

de la crucifixion : l'un est à Ste. Croix de Jérusalem et l'autre à Ste. Marie *in Campitelli.*

La station est aux SS. Apôtres, où l'on gagne une indulgence de dix ans et de dix quarantaines. La messe conventuelle se chante à onze heures.

On vénère, au maître-autel, les corps des SS. Apôtres Jacques Mineur et Philippe, et, à celui de S. Antoine de Padoue, ceux des saints martyrs Primitif, Honorat, Cirille, Théodose, Jovin, Basilée, Bon, Fauste, Maur, Jean, Calumniose, Expérance et des saintes martyres Claudia et Eugénie.

Le puits de la nef, où brûle continuellement une lampe, renferme les corps de S. Diodore prêtre et de S. Marianus diacre, qui furent enfermés vivants dans les catacombes.

On expose des reliques de Ste. Victoire m., de S. Laurent et de S. Bonaventure.

La station se fait également à la Trinité des Pélerins, où il y a indulgence plénière.

Au Colisée, le Chemin de la Croix, précédé d'un sermon, a lieu à quatre heures.

La vraie croix est exposée toute la journée à Ste. Marie du Suffrage, *via Giulia.*

VII. SAMEDI DES QUATRE TEMPS.

Abstinence en maigre strict.

La station se fait à S. Pierre, où l'office capitulaire, matin et soir, se chante aux heures ordinaires. Il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines. On expose quelques-unes des reliques de la basilique, à l'autel papal, garni d'un parement violet aux armes de Grégoire XVI.

Comme la station revient souvent à S. Pierre, on s'arrange de manière à n'exposer qu'une partie des reliques et toutes y passent successivement. Voici le catalogue des reliques que possède la basilique :

Relique de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.
» du B. Pierre Canisius.
Ossements du B. Jean Léonardi.
» du B. J.-B. De Rossi.

Dent du B. Benoît-Joseph Labre.
Os du B. Sarcander m.
Relique de la Be Victoire Fornari.
» de la Be Marie de l'Incarnation.
» de la Be Germaine Cousin.
» de la Be Marianne de Jésus de Parédès.
» de la Be Marie Françoise des Cinq Plaies.
» de Ste. Jeanne de Chantal.
» de Ste. Marie Egyptienne.
Ossements de Ste. Marie-Madeleine.
Relique de Ste. Véronique Giuliani.
» de Ste. Hyacinthe Mariscotti.
Chef de Ste. Pétronille.
Une côte de Ste. Judith, vierge et martyre.
Reliques des Stes. Théodore et Bibiane, vierges et mart.
» des Stes. Colombe et Susanne, vierge, et de Ste. Rufine, vierge et martyre.
» des Stes. Barbe et Lucie, vierges et mart.
» des Stes. Catherine, Agathe, Pudentienne et Marguerite, vierges et mart.
» du B. Jean Grande.
» du B. Paul de la Croix.
» du B. Pierre Claver.
» du B. Martin de Porres.
» du B. Jean Massias.
» du B. Sébastien Valfré.
» du B. Ange d'Acri.
» du B. Hippolyte Galantini.
Une côte du B. Alphonse Rodriguez.
Relique du B. Julien de S. Augustin.
Ossements du B. Jean-Baptiste de la Conception.
Relique du B. François de Posadas.
Un doigt du B. Joseph Oriol.
Relique du B. Crispin de Viterbe.
» du B. cardinal Tommasi.
» du B. Léonard de Port-Maurice.
» du B. Bernard d'Ophida.
» du B. André Hibernon.

Relique du B. Sébastien Apparizi.
» du B. Nicolas des Lombards.
» du B. Gaspard de Bono.
» de S. Michel de Santis.
» du B. Bonaventure de Porenza.
» du B. Jean de Ribeira, patriarche d'Antioche et archevêque de Valence.

De la chair du B. Antoine Fatati, chanoine et vicaire de la basilique vaticane.
» du B. cardinal Grégoire Barbadigo.
» du B. André Bobôla, mart.
» du B. Jean de Britto, mart.
» de S. Jean-Joseph de la Croix.
» de S. François de Jérôme.
» de S. Joseph de Copertin.
» des SS. Alexis et Louis de Gonzague.

Un bras de S. Guillaume d'Aquitaine et une jambe de S. Pierre d'Alcantara.

Relique de S. Philippe de Neri.
» de S. Bernardin de Sienne.
» de S. Roch.
» de S. Thomas d'Aquin.

De la peau de la tête et des cheveux de S. Antoine de Padoue.

Relique et du sang des stigmates de S. François d'Assise.
» de S. Alphonse-Marie de Liguori.

Ossements et cheveux de S. Pie V.

Relique de S. Charles Borromée.
» de S. Hormisdas, pape.
» de S. Boniface IV, pape.
» des SS. Léon I, II, III et IV, papes.

Une épaule de S. Jean-Chrysostôme, un bras de S. Grégoire de Nazianze et un bras de S. Joseph d'Arimathie.

Reliques de S. Hilaire de Poitiers, de S. Martin de Tours, de S. Paul, premier ermite, et de S. Antoine, abbé.
» de S. Urse, abbé, de S. Jérôme, de S. Basile et de S. Grégoire de Nazianze.

Une jambe de S. Sévère, évêque de Ravenne.

Chef de S. Damase, pape.

Relique de S. Nicolas de Bari.
Rotule du genou de S. Rufille, évêque de Forlimpopoli.
Ossements de S. Grégoire le Thaumaturge.
Relique de S. Trophime d'Arles.
Une jambe de S. Lazare, évêque de Marseille.
Tenailles avec lesquelles on tourmentait les premiers chrétiens.
Morceau du drap avec lequel on couvrait les corps des martyrs.
Relique de S. Tryphon.
Chefs de S. Lambert, évêque d'Utrecht et de S. Quirin, martyrs.
Relique de S. Silvère, pape.
Chef de S. Jacques, martyr, et un bras de S. Longin.
Gorge de S. Blaise.
Chef de S. Menna.
Partie du chef de S. Sébastien.
Relique de S. Erasme, évêque et martyr.
Une côte de S. Venance et du bras de S. Vincent.
Chef de S. Magne.
Reliques des SS. Sixte II et Jean I, pape.
» de S. Polycarpe, évêque et martyr, et des SS. Agapit, Hippolyte et Vincent, martyrs.
Relique de S. Sixte I, pape.
» de S. Laurent.
» de S. Etienne.
Un doigt de S. Luc.
Chef de S. Luc.
Reliques des SS. Barthélemy, Sébastien, Hippolyte et Jérôme.
» des SS. Jean-Baptiste, Simon, Jude, Philippe et Jacques le Mineur.
Chef de S. André.
Ancienne représentation peinte des SS. Pierre et Paul.
Relique de S. Paul.
Un doigt de S. Pierre.
Du manteau et de la ceinture de S. Joseph.
De la chair et des os de Ste. Anne.
Des cheveux de la Sainte Vierge.
De la crèche et du foin de l'étable de N.-S. et du voile de la Sainte Vierge.
Deux épines de la sainte couronne de N.-S.

Bois de la vraie croix donné, ainsi que le reliquaire, à la basilique vaticane, par l'empereur Justin.
Morceau de la vraie croix, conservé dans un triptyque d'or, et que Constantin portait sur sa poitrine, en temps de paix et de guerre.



DEUXIÈME SEMAINE DE CARÊME.

I. DIMANCHE.

Messe. — Un Evêque assistant au trône chante la messe, à la chapelle Sixtine, à dix heures et demie. Le sermon latin est prêché par le Procureur-Général des Mineurs Observantins qui promulgue l'indulgence de dix ans et dix quarantaines.

Le *Kyrie,* le *Credo,* le *Sanctus,* le *Benedictus* et l'*Agnus Dei* sont de Pacioti. Le motet de l'Offertoire est de Crivelli :

Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus : crescere te faciat Deus meus sicut arenam maris et donet tibi de rore cœli benedictionem.

Station. — La station a lieu dans les églises de Ste. Marie Majeure, Ste. Marie *in Domnica* et S. Grégoire au Cœlius. On gagne à visiter l'une d'elles une indulgence de dix ans et dix quarantaines.

A Ste. Marie Majeure, on expose les chefs de Ste. Bibiane et de S. Marcellin pape.

A S. Grégoire, outre le bras de S. Grégoire le Grand, on expose les reliques déjà mentionnées pag. 50.

Exposition de la Ste. Colonne. — Les femmes sont admises à entrer, à Ste. Praxède, dans la chapelle où est conservée la colonne à laquelle J.-C. fut attaché pour être flagellé.

Oratorio. — L'*Oratorio* ou mélodrame de musique sacrée, avec orchestre, commence une demi-heure après l'*Ave Maria* à l'oratoire de la *Chiesa Nuova.* L'entrée en est interdite aux femmes.

Exposition du S. Sacrement. — A S. Augustin et à Ste. Praxède, le Saint Sacrement est exposé à quatre heures et l'on prie pour les besoins de l'Eglise.

II. LUNDI.

La station est à S. Clément, où l'on gagne une indulgence de dix ans et dix quarantaines. On y vénère, au maître-autel, les corps de S. Flavius Clément et de S. Ignace évêque et martyr. On expose le bras de S. Clément pape et des reliques de Ste. Blandine m., S. Placide m., S. Félix m., Ste. Claire m., S. Dominique conf.

L'église souterraine de S. Clément, que l'on est admis à visiter, se divise, comme l'église supérieure, en trois nefs, séparées par des colonnes antiques, où l'on admire entr'autres le vert antique et le *pavonazzetto,* et précédées d'un portique.

Par les soins du R. P. Mullooly, alors Prieur du couvent, cette église qui était pleine de terre et de décombres, a été déblayée et on y a découvert des fresques du plus haut intérêt iconographique et qui datent des premiers temps du moyen-âge (IXe et XIIe siècles).

Le portique renferme trois fresques.

La première représente le tombeau de S. Clément, édifié au milieu de la mer par les anges et une veuve retrouvant son enfant qui s'y était perdu, car le peuple y avait accès une fois l'an, lorsque les eaux se retiraient: aussi l'Evêque, le clergé et les fidèles y accourent en foule. On y lit les inscriptions:

MVLIER VIDVA

✝ IN MARE SVBMERSVM TVMVLVM PARAT ANGELVS ISTVM.

Cette fresque a été exécutée aux frais de Benon de Rapiza qui s'y est fait représenter, ainsi que sa femme Marie, DOMNA MARIA, et son fils Clément, PVERVLVS CLEMENS.

✝ IN NOMINE DOMINI EGO BENO DE RAPIZA PRO AMORE BEATI CLEMENTIS ET REDEMPTIONE ANIME PINGERE FECI.

Le second tableau est consacré à la translation solennelle du corps de S. Clément que le Pape Nicolas reçoit entouré de son clergé. A l'autel, au dessus duquel pendent trois lampes et une couronne de lumière, le Pape célèbre et dit : *Per omnia secula seculorum. Pax Domini sit semper*. L'inscription indique le sujet et la donatrice Marie la bouchère :

✝ HVC A VATICANO FERTVR PAPA NICOLAO IMNIS DIVINIS QVOD AROMATIBVS SEPELIVIT.

✝ EGO MARIA MACELLARIA PRO TIMORE DEI ET REMEDIO ANIME MEE HEC PINGERE FECI.

La troisième fresque figure le Sauveur assis entre S. Michel et S. André, à droite ; S. Gabriel et S. Clément, à gauche. Des prêtres, en chasuble, sont présentés par leurs saints protecteurs ; l'un tient un calice et l'autre un livre à couverture gemmée.

A l'entrée de la grande nef, les scènes sont relatives à la vie de N.-S. On y voit les Noces de Cana, le Crucifiement, la Descente dans les Limbes, la Résurrection, et au milieu, comme sujet principal, l'Ascension. Le Sauveur, assis, est porté par les anges dans une auréole : en quittant la terre, il jette un regard sur sa Mère qui lui tend les bras. Les apôtres, étonnés et pleins d'admiration, contemplent leur Maître retournant dans la gloire. A gauche, l'artiste a figuré un Pape revêtu du pallium et nommé : *Sanctissimus Leo quartus Papa Romanus*. Il est environné de ses prêtres. Chose remarquable et qui nous montre que le Pape Léon était vivant alors, c'est que le nimbe qui environne sa tête est carré au lieu d'être rond (1). Ce qui ferait remonter ces peintures à l'année 850 environ.

---

(1) *Voici deux textes qui ne laissent aucun doute sur la signification du nimbe carré :*

« Cum vero aliquis Prælatus, aut Sanctus vivens depingitur, non in forma scuti rotundi, sed quadrati, corona ipsa depingitur, ut quatuor cardinalibus virtutibus vigere monstretur, ut in legenda B. Gregorii legitur. » (DURAND. *Rationale,* l. 1. c. 13.) — « Circa verticem vero, tabulæ similitudinem, quod viventis insigne est, præferens, non coronam. » (JOAN. DIACONUS, *in vita Gregorii Magni,* lib. 4. c. 88.)



Plus loin sur un pilastre sont les figures des quatre premiers Pontifes, disposés dans l'ordre suivant :

LINUS. — S. PETRUS. — S. CLEMENS PP. — CLETUS.

Les têtes ont malheureusement disparu.

Au-dessous on voit l'intérieur d'une église à colonnes, éclairée par des lampes suspendues et le Pape S. Clément, dans l'acte de la célébration du Saint Sacrifice. Il est vêtu d'habits pontificaux, debout, tourné vers les fidèles, les bras étendus, et souhaitant au peuple la paix du Seigneur. Auprès de lui est la table de l'autel, couverte d'une nappe, avec le calice et la patène d'or, et un livre ouvert, qui porte sur l'une de ses pages ces paroles parfaitement lisibles : *Dominus vobiscum.* Sur l'autre est écrit : *Pax Domini sit semper vobiscum.* Au-dessus de l'autel et de la tête du Pontife est suspendue une couronne de lumière qui porte sept lampes. C'est probablement ce *Pharum cum corona* qui se trouve souvent rappelé dans les *Vies des Papes,* écrites par Anastase le Bibliothécaire. A la droite de l'Officiant sont deux Evêques, que l'on distingue à leur crosse ; puis le diacre, le sous-diacre et un acolyte avec l'encensoir en main. Devant eux sont deux fidèles, un homme et une femme, tenant d'une main des cierges allumés, et présentant de l'autre des offrandes au Pontife. A la gauche, dans l'autre partie du temple, est représentée la foule des fidèles qui assistent au Sacrifice. Parmi eux se distinguent, sur le premier plan, deux personnages nommés : *Sisinius, Theodora.* De fait, les Actes de saint Clément citent deux personnages de ces noms, appartenant à la famille de Nerva, empereur, et convertis au christianisme par Saint Clément, Pape. Sous la peinture est écrite, sur une seule ligne, l'épigraphe suivante :

† EGO BENO DE RAPIZA CUM MARÍA UXORE MEA PRO AMORE DEI ET BEATI CLEMENTIS P. G. R. F. C.

Dans le carré inférieur, sont quatre figures. Trois semblent occupées à soulever de terre une colonne, tandis que la qua-

trième, avec le nom de *Sisinium*, paraît présider à leur ouvrage. Quelques colonnes sont déjà debout et en ordre, comme au commencement d'une construction. Plusieurs épigraphes sont disposées dans les intervalles laissés par les figures. L'une porte : *Saxa trahere meruisti.* Une autre : *Duritiam cordis...* Mais il y en a deux qui semblent écrites dans le dialecte vulgaire de Rome et exprimer les ordres de l'architecte dans la levée de la colonne. L'une dit : *Trahi Albertel,* et elle se voit précisément près de l'ouvrier qui tire la tête de la colonne ; l'autre, est ainsi conçue : *Falite decreto colo pato garvucelle,* et l'ouvrier au-dessus duquel elle est écrite est occupé à lever avec un pieu l'autre bout de la colonne, pour la mouvoir et la pousser en avant. Les archéologues romains ont vu dans cette scène un trait de la légende de S. Clément ou bien son exil dans le Pont, et sa condamnation par Trajan à tailler des marbres avec les autres chrétiens.

Une seconde fresque a été découverte sur une des parties latérales du même pilastre. Elle se divise également en trois tableaux. Celui du haut représente un saint Antonin, vêtu d'habits sacerdotaux et que l'on suppose être celui qui fut martyrisé sous Dioclétien. Dans le tableau du milieu, le prophète Daniel est debout, en prière, les mains jointes sur la poitrine et les yeux élevés au ciel, pendant que deux lions lui lèchent les pieds. Il est vêtu de la toge et de la chlamyde romaines, mais il porte sur la poitrine l'éphod sacré. Au-dessous, on voit un groupe de cinq lions, dont quatre s'élancent pour dévorer le Saint.

Peu après cette découverte, on débarrassa le second pilastre. La paroi principale, qui regarde l'intérieur de la grande nef, est répartie aussi en trois tableaux. Le plus élevé, que la construction de l'église supérieure a également privé des têtes, renferme cinq grandes figures. Au milieu, sur un large trône richement décoré, est assis le divin Sauveur, couvert d'un manteau et sur sa poitrine repose un livre ouvert dont les deux pages portent inscrit : *Fortis ut vincula mortis,* mots qui se rapportent probablement au Saint qui forme le sujet du tableau inférieur, et servent d'éloge donné à ses vertus par le Juge souverain. Auprès du siège sont deux Archanges : à droite

saint Michel *(S. Michael)*; à gauche saint Gabriel *(S. Gabriel)*, vêtus de tuniques étoilées, avec l'étole ornée de pierres précieuses; ils tiennent en main des encensoirs. Après saint Michel, à l'extrémité du tableau, est saint Clément, en habits pontificaux; à l'autre extrémité et lui faisant pendant, saint Nicolas Pape *(S. Nykolaus)*, vêtu, lui aussi, pontificalement; il occupa la chaire de saint Pierre de 858 à 867.

Vient ensuite l'histoire de S. Alexis. Dans le fond, est un palais; on y remarque une femme occupée à regarder la scène qui se passe au-dessous d'elle: c'est sans doute l'épouse abandonnée d'Alexis. Or, cette scène représente d'un côté le sénateur Euphémius, à cheval, et, derrière lui, sa suite, composée de deux cavaliers armés. Devant le sénateur, est un pélerin, humble et suppliant, le bourdon à la main, et un sac en bandoulière pendu au côté. Le sénateur, lui montrant de la main son palais, semble répondre au pélerin que là on lui donnera l'hospitalité qu'il demande. Les noms d'*Euphemius* et de *S. Alexius*, écrits au pied des personnages principaux, ne laissent aucun doute à cet égard.

Voici la mort de saint Alexis. Le Saint est étendu sur un grabat, et, au-dessus de lui, le Pape, incliné, en habits pontificaux, lui donne la bénédiction de la main droite, tandis que de l'autre il reçoit le papier mystérieux que le moribond n'a voulu confier qu'à lui seul. Le Pape est entouré du Clergé romain, représenté par 13 clercs, dont l'un porte la croix appelée *Constantinienne*.

Enfin, le dernier tableau exprime la scène d'une reconnaissance trop tardive. Le cadavre du saint pélerin est couché sur un superbe cercueil, recouvert d'une étoffe rouge brodée de croix et d'oiseaux. Le Pape, également escorté de ses clercs, a lu le papier et dévoilé le nom du pélerin inconnu; et, à cette lecture, Euphémius et sa vieille épouse, saisis d'une extrême douleur en découvrant sur ce lit funéraire leur propre fils, s'arrachent les cheveux; tandis que son épouse, qu'Alexis a quittée dès la première nuit de ses noces, s'élance avec ardeur vers ce corps inanimé, le couvre de ses larmes et de ses baisers. Mais le Pontife console leur douleur, en proférant ces paroles évangéliques: *Venite ad me, omnes qui laboratis,* inscrites sur le papier qu'il tient à la main gauche. Au-dessous

du tableau sont inscrits sur une seule ligne ces vers léonins :

Non pater agnoscit misereri qui sibi poscit :
Papa tenet chartam, vitam quœ nuntiat artam.

Le tableau inférieur n'est qu'une large frise, composée de guirlandes de fleurs et de fruits, au milieu desquels se jouent des oiseaux.

Une quatrième fresque fut bientôt découverte sur la paroi latérale du même pilastre. En haut est représenté saint Gilles, abbé *(S. Ægidius)*. Vient ensuite, dans le carré du milieu, l'évêque et martyr de Sébaste, saint Blaise *(S. Blasius)*. Il est représenté guérissant un enfant, qui lui est présenté par sa mère ; il lui retire de la bouche ensanglantée une épine qui lui traversait la gorge et le suffoquait. Le groupe du dernier tableau figure un loup qui rejette la tête en arrière, et tient fièrement sur son dos et entre ses dents un petit porc, et s'enfuit en l'emportant. Pour comprendre quel rapport a ce groupe avec saint Blaise, il suffit de se rappeler ce que raconte la légende de ce Saint. Une femme veuve n'avait qu'un seul porc, qui lui fut enlevé par un loup. Alors elle pria saint Blaise de lui faire restituer son porc : et le Saint lui répondit en souriant : « Femme, ne vous mettez pas en peine, votre porc vous sera rendu. » En effet, peu de temps après, voici le loup voleur qui vient lui-même déposer sa proie aux pieds de la femme. La veuve, reconnaissante envers le Saint, apprenant ensuite qu'il avait été mis en prison par les persécuteurs, tua le porc et en porta à saint Blaise la tête et les pieds, avec un pain et un cierge. Le saint en mangea, la remercia, et lui dit : « Offrez chaque année à l'Eglise un cierge pour l'amour de moi ; quiconque le fera, aura ma protection. »

A la Ste. Trinité, *via Condotti*, à quatre heures, a lieu l'exercice de la bonne mort. On y gagne l'indulgence plénière.

III. MARDI.

La station a lieu à Ste. Balbine. Le chapitre de la basilique de S. Pierre y chante la messe, à neuf heures (1). Il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines.

(1) Les églises filiales ou unies à la basilique de S. Pierre sont : S. Gilles *in Borgo*, S. Jacques *alla Longara*, S. Jacques *Scossa-*



On y vénère, au maître-autel, les corps de Ste. Balbine et de S. Félicissime m. On expose des reliques de S. Polycarpe, év. et m., de S. Alexandre, de S. Philippe, des onze mille vierges, de S. Simplice, de S. Valère m., de S. Thomas d'Aquin, de S. Didier m., de S. Martin, évêque de Tours, et de S. Hilaire, évêque de Poitiers.

IV. MERCREDI.

La station est à Ste. Cécile, où l'on gagne une indulgence de dix ans et dix quarantaines. Les complies se chantent à quatre heures et demie et sont suivies de la procession et des prières stationnales.

On voit la chambre des bains où Ste. Cécile fut exposée pour y être suffoquée par la vapeur. Les corps de Ste. Cécile, de S. Tiburce, son beau-frère, de S. Valérien son mari, de S. Luce pape, de S. Urbain pape, de S. Maxime m. et de 900 martyrs reposent dans la crypte.

Les reliques suivantes sont exposées dans leur chapelle :

Du bois de la croix de N.-S.; deux épines de la Ste. Couronne; de l'éponge; du voile et de la chemise de la Ste. Vierge; du vêtement et du bâton de S. Joseph; du crâne et du vêtement d'or taché de sang de Ste. Cécile; les chefs des saints martyrs Valérien et Tiburce; chef de S. Maxime avec des cheveux tachés de sang; deux dents de S. Pierre apôtre; sept anneaux de sa chaîne; une dent et un os de S. Paul; partie d'une jambe de S. André ap.; du menton de S. Jacques Majeur; des vêtements de S. Jean évangéliste; de la tête, des ossements et deux doigts de S. Thomas ap.; du bras de S. Philippe apôtre; du bras de S. Luc évangéliste; une jambe et un pied des SS. Innocents; un os de S. Laurent m.; un os de S. Fabien pape et m.; une dent et des os de S. Sébastien; du bras de S. Côme et de S. Da-

---

cavallo, S. Lazare-hors-les-murs, S. Etienne des Ethiopiens, S. Pélerin, S. Michel *in Borgo,* Ste. Balbine, Ste. Marie *del Pozzo,* S. François à *Monte Mario,* S. Magne, S. Malo, Ste. Catherine *della Rota* et S. Thomas *in Formis.*



mien; de la tête et une dent de S. Ignace évêque et m.; un os de S. Etienne diacre et m.; du bras et des os de S. Sylvestre pape; du bras droit de S. Grégoire pape; du bras de S. Jean Chrysostôme; une dent de S. Dominique; l'os d'une jambe de S. Jérôme; de la tête de S. Saba abbé; du crâne de Ste. Agnés v. et m.; un doigt de pied de Ste. Marie Madeleine; une dent de Ste. Apolline; les tenailles de fer avec lesquelles elles lui furent arrachées; de la tête de Ste. Christine v. et m.; du bras et de la tête de Ste. Praxède; du bras et de la tête de Ste. Lucine; de la tête de Ste. Marguerite v. et m.; une côte, le doigt annulaire, le cilice, la discipline et la chaîne de fer de Ste. Catherine de Sienne; quatre côtes de Ste. Julienne v. et m.; un os de S. Origo conf.; un os de la bienheureuse Brune; de l'étendard de S. Georges m.; des cheveux et du sang de S. François d'Assise; des vêtements de S. François de Paul; les sandales et la calotte de S. Bernardin de Sienne; des cheveux de S. Galgano; des cheveux de Ste. Claire v.; tout le vêtement cardinalice de S. Charles Borromée; une lettre de S. François de Sales; des ossements de S. Jean-Baptiste, des Saints apôtres Jacques Mineur, Barthélemy, Mathieu, Simon, Thadée, Barnabé; de S. Etienne diacre et m.; des Saints papes et martyrs, Clément, Sixte, Calixte, Lucius, Urbain, Alexandre; des Saints martyrs Blaise évêque, Eustache, Cyprien évêque, Valérien, Tiburce, Maxime, Pancrace, Abondius, Christophe, Pantaléon, Adrien, Placide, Laurent, Pergentin, Gétule, Boniface, Donat évêque, Prote, Hyacinthe, Némésius; de S. Martin év., de S. Benoît abbé, de S. Nicolas év., de S. Grégoire de Nysse, de S. Richard roi d'Angleterre, de S. Albert, de S. Sabin, de S. Guillaume Pie, de S. Nicodême, de S. Mammola, de S. Nicolas de Tolentin, de S. Bernard abbé, de S. Gaudence évêque, de S. Siméon prophète, de S. Tobie, de S. Félix évêque, de S. Egée m., de S. Gaudence m., de S. Provin évêque de Côme, de S. Cusméo m., de S. Eustache évêque et m., de Ste. Marthe, de Ste. Pauline v. et m., de Ste. Agathe v. et m., de Ste. Lucie v. et m., de Ste. Catherine v. et m., de Ste. Symphorose m., de Ste. Irène, de Ste. Marie Egyptienne, des Stes. Flavie et Domitille, de Ste. Félicité et de ses fils martyrs; un vase plein du sang et de la graisse de Ste. Marguerite de Cortone.

Une inscription placée sous le portique indique quelles reliques sont incluses dans les autels latéraux.

Altaria fuerunt consecrata anno MDLXXIV et die VII augusti per Rmum P. D. Thomam Colduellum Episcopum Assaphen., videlicet altare positum ad dexteram altaris majoris consecravit in honorem Smi Sacramenti et Sanctorum quorum reliquiæ in eodem altare recondebantur et in eo inclusit reliquias SS. Felicis papæ, Blasii episcopi, Cosmæ et Damiani, Marci et Marceliani, Pancratii, Valentini, Aquilæ et Prisciæ, Basilidis, Cirini, Naboris et Nazarii, Gregorii papæ, Cæciliæ, Agnetis et Marmetæ, quæ reliquiæ inventæ fuerunt in veteri altare Smi Sacramenti, et altare positum ad sinistram altaris majoris consecravit in honorem gloriosæ Virginis Mariæ, S. Andreæ et reliquorum Apostolorum ac SS. Zenoni episcopi et Benedicti abbatis et in eo inclusit reliquias S. Mariæ matris Domini, ex ligno S. Crucis, S. Joannis Baptistæ, S. Joannis Evangelistæ et S. Anastasiæ, quæ inventæ fuerunt in veteri altare beatæ Mariæ Virginis, item ex ligno S. Crucis et pilis de barba S. Petri apostoli, ex ossibus S. Andreæ apostoli, de vestimento S. Joannis apostoli, ex ossibus S. Matthei apostoli et Stephani prothomartyris, Stephani papæ, ex dentibus S. Laurentii et ex ossibus XL martyrum, S. Anastasiæ et aliorum Sanctorum quæ inventæ fuerunt in veteri altare S. Andreæ apostoli et Apostolorum.

V. JEUDI.

La station est à Ste. Marie *in Trastevere,* avec indulgence de dix ans et dix quarantaines. Le chapitre de la basilique chante la messe de la férie à onze heures et les complies en musique, le soir, à quatre heures.

On vénère au maître-autel les corps de S. Jules, de S. Calépode, de S. Quirin, de S. Corneille et de S. Calixte; à l'autel du Crucifix, les corps des Stes. martyres Félicissime et Hypéréciès et des SS. martyrs Victor et Castus; à l'autel du chœur d'hiver, ceux des SS. martyrs Florentin, Sabinien, Alexis et de Ste. Cornélie, femme de S. Florentin. On voit, au haut de

la nef, une goutte du sang de Ste. Dorothée et la pierre qui fut mise au cou de S. Calixte, quand on le jeta dans le puits. On expose, entr'autres reliques, celles de S. Victorin m., de S. Bon m., de S. Lulius m., de S. Caïanus m. et de S. Camille m.

L'oratoire du B. Labre, *via dei Crociferi*, N° 20, est ouvert au public (V. page 44).

VI. VENDREDI.

L'Eglise célèbre aujourd'hui la fête du S. Suaire, dont on voit un *fac-simile* dans l'église du S. Suaire des Piémontais.

La station est à S. Vital. Il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines. Les fresques de l'église représentent, dans le chœur, J.-C. tombant sous le poids de sa croix, le martyre des SS. Gervais et Protais, et le supplice de S. Vital ; dans la nef et au milieu de gracieux paysages, à gauche, la mise à mort des SS. Ignace év., Pierre et Marcellin, Paphnuce, André de Cilicie et Victor ; à droite, de S. Clément pape, de S. Janvier évêque, des quarante martyrs de Sébaste, des SS. Martinien et Saturianus et d'un martyr inconnu.

La station a lieu également à la Trinité des Pélerins, où l'on gagne une indulgence plénière.

Au Colisée, à quatre heures, le sermon est suivi du Chemin de la Croix.

VII. SAMEDI.

La station est aux SS. Pierre et Marcellin, près S. Jean de Latran. On y gagne une indulgence de dix ans et dix quarantaines et l'on y vénère des reliques des SS. Pierre et Marcellin, de Ste. Marie Madeleine, de Ste. Barbe, de Ste. Madeleine de Pazzi, de S. Pierre d'Alcantara, de S. Diego d'Alcantara et de Ste. Gertrude.

A l'oratoire du Caravita, à dix heures du matin, commencent des exercices spirituels qui durent huit jours, pour les femmes seules. Ils se terminent le samedi suivant par la communion générale.

TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.

I. DIMANCHE.

Messe. — Un évêque assistant au trône officie pontificalement à la messe, à la chapelle Sixtine, à dix heures et demie. Le sermon latin est prêché par le Procureur-Général des Augustins, qui promulgue l'indulgence de dix ans et dix quarantaines. On chante à l'offertoire le magnifique motet connu sous le nom de *Lamentation de Jacob*, et mis en musique *alla Palestrina* par Moralès.

Lamentabatur Jacob de duobus filiis suis : Heu me! dolens sum de Joseph perdito et tristis nimis de Benjamin ducto pro alimoniis! Precor cœlestem Regem ut me dolentem nimium faciat eos cernere.

Station. — La station a lieu à S. Laurent-hors-les-murs, où se rend un nombre si considérable de fidèles que cette réunion est connue sous le nom de *carnavaletto*. L'indulgence que l'on y gagne est de dix ans et dix quarantaines. On vénère dans la confession les corps de S. Etienne, de S. Laurent, de S. Hippolyte et de S. Justin. A son autel repose le corps de Ste. Cyriaque, dame romaine. On voit dans la crypte la pierre sur laquelle fut étendu S. Laurent après avoir été enlevé de dessus son gril.

Exposition de la Ste. Colonne. — Les femmes seules peuvent entrer, à Ste. Praxède, dans la chapelle de la colonne de la flagellation de N. S.

Exposition du S. Sacrement. — A S. Augustin et à Ste. Praxède, à quatre heures et demie, on expose le S. Sacrement et l'on prie pour les besoins de l'Eglise.

Oratorio. — L'oratorio de musique sacrée vocale et instrumentale commence, pour les hommes seulement, dans l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure avant l'*Ave Maria*.

II. LUNDI.

La station est à S. Marc et à S. Venance. Il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines.

A S. Marc, le chapitre de la collégiale chante messe et vêpres à dix heures et, le soir, les complies en musique sont suivies des prières stationnales, à quatre heures et demie. On vénère, dans la confession, les corps de S. Marc pape et des SS. Abdon et Sennen, martyrs persans. On expose toutes les reliques de la basilique dont voici l'énumération :

Le chapeau, la soutane et le mantelet du B. cardinal Barbadigo.
Plusieurs corps de martyrs extraits des catacombes (1).
Doigt annulaire du B. cardinal Barbadigo.
Ossements des Stes. Procula et Benerosa, et dents de Ste. Colombana, martyres.
Ossements des Stes. martyres Thècle et Marie, et doigt de Ste. Anastasie.
Dents, cheveux, de la tunique, toile imprégnée du sang et autres reliques de Ste. Véronique Giuliani : de son cœur,

---

(1) *Voici leurs épitaphes, placées au dessous de leurs corps :*

1. *de l'an* 388 A ☧ Ω

☧ DEP . IN P . XV KAL . SEP . FORTISSIMA . CONS *(ulibus)* . TIMASIO . ET . PROMOTO . V C *(Viris clarissimis)* *(Deposita in pace XV kalendas septembres)*

Vase *Colombe portant une palme.*

2. SORILIONI
KARISSIME . IN P *(ace)*
PARENTES FECE *(runt)*
VIX *(it)* ANO . XIIII .

3. ☧
VITA
LIO SE
VIVO
FECIT

4. LEONINVS
ET ELENE

5. MA
RC
VS
☧

soie qui enveloppait son corps, tissu fait de ses mains, pelotte façonnée par elle, fleurs trouvées sur son corps, partie du cierge qui lui fut donné par la Vierge le jour de la Purification, morceau de bois de son cercueil, trois lignes écrites de sa main.

Ossements de Ste. Némésie, martyre.

» de Ste. Mercuria, martyre.

Du crâne de S. Jean-Chrysostôme, de S. Damien, martyr, et de S. Abondantius, martyr.

Ossements des Stes. martyres Fortissima, Sorilione, et des SS. martyrs Ingénu, Vitalion, Boniface et Flavius Castinus.

Du crâne de Ste. Ursule.

D'une jambe de Ste. Lucine.

Cilice de Ste. Brigitte.

Mâchoire et dent de Ste. Nymphe, vierge et martyre.

Du crâne de S. Hermès. (Son corps repose sous le maître-autel.)

Vertèbres de S. François de Jérôme et de S. Joseph Calasanzio, et du chef de S. Marcellin, martyr.

Partie d'un bras de S. Patrice, apôtre de l'Irlande.

Chef de S. Adrien, martyr.

Chef de Ste. Lucille, martyre.

Ossements, entrailles, du linceul et mozette de S. Charles Borromée.

Ossements des SS. Urbain, Stratonique, Petrius et Fausta, martyrs.

Ossements des SS. Hyacinthe, Cyrille et Lupercille, martyrs.

Chef de S. Julien, martyr.

Ossements de S. Jules, sénateur, martyr.

Du bras de S. Léonin, martyr.

Dent de S. Dominique.

Ossements des SS. Sylvestre I, Boniface I, Thélesphore, Urbain, Eleuthère, Silvère, Sixte et Clément, et du chef de S. Marcel.

Ossements des SS. Alexandre, Théodule, Eventius et des Stes. Sabine et Sérapie; du chef de S. Georges et du crâne de S. Agapit, martyrs.

Mozette de velours rouge et des entrailles de S. Pie V.

Bras de S. Livius, martyr.

Ossements des SS. Abdon et Sennen.
Du chef de S. Sébastien et ossements de S. Longin.
Ossements des Stes. Hélène, Praxède, Pudentienne et Lucie, et des SS. Romain, Hippolyte et Justin.
Ossements des SS. Large, Smaragde, Vincent et Anastase; du chef de S. Cyriaque et de S. Etienne.
Du sang de S. Valentin.
Cheveux teints du sang de S. Vincent, martyr.
» » de Ste. Floride, vierge et martyre.
Ossements de S. Marc, martyr.
Bras de S. Guy.
Ossements, cendre, chair, charbons et fer du gril de S. Laurent.
Partie du chef et dent de S. Marc, pape.
Doigt de Ste. Marie-Madeleine.
Ossements des SS. Barthélemy, Philippe, Jacques Mineur, Thomas, Jacques Majeur et Mathieu; ossements et dent de S. André; de la chaîne et ossements de S. Paul.
Ossements des SS. Luc, Barnabé, Mathias, Thadée et Simon; du vêtement, de la ceinture, du tombeau et de la chaîne de S. Jean évangéliste; de l'autel, de la croix et des ossements de S. Pierre.
Du chef de S. Marc évangéliste.
Ossements de S. Jean-Baptiste, de S. Zacharie, de Ste. Elisabeth, de Ste. Anne et de S. Joachim.
Du manteau de S. Joseph.
Du voile, des vêtements, des cheveux et du tombeau de la Ste. Vierge.
Du berceau de N.-S. et de la paille de la crèche.
Des langes de N.-S.
De son tombeau.
Du titre de la croix.
De la colonne de la flagellation.
De l'éponge de sa passion.
Partie insigne du Suaire, encore teint de sang, qui couvrait sa tête dans le tombeau.
Du voile qui couvrait sa nudité sur la croix.
Partie du linceul dont l'enveloppa Joseph d'Arimathie.
Trois épines de la sainte Couronne.

Croix stationnale (fin du XIV[e] siècle), avec du bois de la vraie croix.
Voile imbibé de l'eau et du sang qui coulèrent du côté percé de N.-S. après sa mort.

A S. Venance, la grand'messe se chante à onze heures. On expose les corps des SS. Félix et Amat, martyrs, et les reliques de Ste. Fortunate, v. et m., de Ste. Valérie, v. et m., de Ste. Juste, v. et m., de S. Quirin, martyr de nom propre, de S. Victor m., de Ste. Rosalie v. de Palerme, de S. Alexandre évêque, de S. Placide, m. de nom propre, de S. Fidèle m., du bois de l'autel de S. Pierre ap. et du cilice de S. François d'Assise.

A la Ste. Trinité, *via Condotti,* les Trinitaires font, à quatre heures et demie, l'exercice de la bonne mort. Il y a indulgence plénière.

III. MARDI.

La station a lieu à Ste. Pudentienne; il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines. Le chapitre de Ste. Marie Majeure, dont cette église est filiale, s'y rend processionnellement et y chante la messe, à neuf heures.

On y voit les restes de la maison du sénateur S. Pudens qui y reçut S. Pierre, l'autel de bois sur lequel célébra l'apôtre et le puits où reposent les corps de 3,000 martyrs. On vénère, au maître-autel, les corps de S. Pudens, de Ste. Pudentienne, de S. Novat et de S. Sirice. On expose les crânes de S. Clément m., de S. Pie m., de S. Vincent m. et de Ste. Maxime m., ainsi que des ossements de S. Prosper m.

IV. MERCREDI.

La station se fait à S. Sixte-le-Vieux, où les Dominicains de S. Clément, à qui appartient cette église, chantent la messe à onze heures et les complies à quatre heures et demie.

On vénère au maître-autel le corps du pape S. Sixte (1).

---

(1) *L'inscription suivante, gravée au XIV[e] siècle et encastrée dans le mur près la porte d'entrée, ajoute au corps de*

Sont exposées les reliques de S. Placide m., de S. Félix m., de Ste. Blandine m., de Ste. Claire m., partie de la mâchoire et deux dents de S. Fortunat m.

La salle capitulaire, qui est ouverte au public, fut témoin de la résurrection de trois morts opérée par S. Dominique: d'un ouvrier tué pendant la construction de cette même salle, d'un cavalier renversé de cheval et du fils unique d'une noble dame. Ces trois miracles ont été peints sur les murs par le R. P. Besson, Dominicain français (1).

La vie de S. Dominique a été peinte à fresque dans le cloître du Prieuré par André Casale, qui a ainsi signé et daté son

---

S. Sixte, ceux des papes S. Félix, S. Zéphyrin; S. Anthère, S. Lucius, S. Sotère, S. Lucien, de S. Sothère, de S. Calocère, de S. Parthénius, de S. Jules évêque, de S. Lucius évêque et de S. Maxime martyr.

✝ IN . HAC . BASILICA . REQVIESCVNT . CORPORA
✝ SANCTORVM . MARTIRVM . IN . PRIMIS . BEATI . SIXTI . PAPE
FELICIS . PAPE . ZEPHERINI . PAPE . ANTHE
ROS . PAPE . LVCII . PAPE . SOTHERR . PAPE . LVCIA
NI . PAPE . ET . SOTHERIS . CALOCERI . ET . PAR
THENI . IVLII . EPISCOPI . ET . LVCII . EPISCOPI . MAXI
MI . MARTIRIS.

(1) Voici l'inscription qui rappelle un de ces miracles:

D. O. M. | *Siste, hospes | et hoc sacellum | gemino insigne miraculo | aspice, suscipe. | Hic magnus ille Dominicus, | sol terræ, cœli decus, | Napoleonem illustrem virum | equo dejectum extinctumque, | peracto divino sacrificio | quod dum celebraret | toto sublimis corpore visus est, | cernentibus Stephano de Fossa Nova | defuncti avunculo | et duobus aliis S. R. E. Cardinalibus | atque innumera adstantium multitudine | vi precum a mortuis revocavit.*

Le même lieu rappelle aussi les prophéties qu'y fit S. Dominique relativement à quatre de ses religieux:

In hoc eodem loco idem S. P. Dominicus | divino afflatus spiritu | duos ex aggregato sodalium cœtu, | nempe f. Gregorium et f. Albertum | æternam vitam consecuturos: | duos præterea adolescentes | a sancto proposito egressuros | atque infelici exitu | brevi perituros, | probante rem eventu, | mire prædixit | anno ab orbe redempto | MCCXVIII.

œuvre remarquable, à la trente-huitième travée : A . C .PIT 1728. Une légende, de deux distiques pour chaque fait historique, accompagne chacun des tableaux.

1. La pieuse et noble épouse de Guzman va prier à l'autel où reposent les reliques de S. Dominique de Silos, qui comble ses vœux en lui promettant la fécondité. En retour, elle donne à son fils le nom de Dominique :

Ad sacra Dominici de Silos ossa perorans
Uxor Gusmani concipit inde virum.
Grande idem dedit huic nomen virtute quod iste
Reddidit extructo sic ordine nobilius.

2. La mère de S. Dominique voit en songe le fils qui doit naître d'elle, sous l'emblême d'un chien et d'un flambeau allumé ; car l'humble religieux avait pour mission de garder inviolablement la foi et d'éclairer l'univers :

Astitit insolitus matri per somnia partus,
Aspicit illa canem qui gerit ore facem, (1)
Fax hæc, istè canis, duo sunt præsagia nati
Quod fidei custos splendor et orbis erit.

3. Un jour que Dominique dormait, étendu sur la terre nue, un essaim d'abeilles voltigea sur sa bouche, présage du bien qu'il sut choisir à l'exclusion du mal :

Dominico in terra duram carpente quietem,
Ad pueri fauces convolat agmen apum, (2)
Nutritur nunc melle puer Gusmanus ut . . . .
Eligat omne bonum, reprobet omne malum. (3)

4. Il reçoit le saint baptême.

5. Un prêtre, à la messe, proclame que Dominique sera le

(1) *Les Dominicains meublent la chape de leur écusson de ce double symbole.*

(2) *Le même prodige se lit dans la* Vie de S. Ambroise et *dans celle de* S. Pierre Nolasque.

(3) *Isaïæ*, c. VIII, v. 15.

réformateur de l'Eglise (1), non par erreur, comme le croyait sa mère, mais par l'esprit de prophétie qui l'inspire :

Dum celebrans Dominus vobiscum dicere debet,
Ecce reformator . . . . . et obstupuit :
Miratur mater quod mutet verba sacerdos,
Ast non erravit, namque prophetavit.

6. Dominique, dès ses jeunes années, sut se plier aux observances des chanoines réguliers de S. Norbert, dont il avait revêtu l'habit :

Dum Norbertiadum teneris sectator ab annis
Mores et ritus discit et assequitur,
Quid mirum hæc eadem si relligionis alunnos
Quæ puer addicit, post patriarcha docet?

7. Dans un temps de famine, il vend meubles et livres pour en distribuer le prix aux pauvres.

8. En compagnie de l'évêque d'Osma et de douze autres prélats, Dominique arrive en France, où il se voue à la défense de la religion attaquée par les hérétiques :

Oblitus vitæque suæ fastusque superbi
Se tredecim jungit præsulibus socium,
Magnaque prospiciens animarum commoda Christi
Miles in hæreticam bella ciet rabiem.

Les tableaux de 9 à 20 sont invisibles ou mutilés.

21. Deux livres sont jetés au feu, l'un hérétique, l'autre orthodoxe. Le premier est dévoré par les flammes, tandis que le second demeure intact :

Hæ leges sunto hinc pugna, hinc victoria, victus
Ille cadet, victus perditur igne liber :
Vincis, Dominice, ecce tuus liber exilit igne,
Agnoscit scriptum mulciber ipse tuum.

---

(1) *De sa bouche sortent ces paroles, comme un rayon de lumière qui éclaire :* Ecce reformator . . . Ecclesiæ.

22. La croisade est entreprise contre les Albigeois. La croix en main, S. Dominique marche à la tête des troupes. La Vierge, par sa présence, soutient son ardeur.

23. Il emploie avec succès contre l'hérésie le Rosaire, dont Marie lui révèle l'efficacité en le lui remettant : (1)

Dominico dat Virgo rosas queis conterat hostes
Qui nimium perfida bella gerunt;
His armis domans Gusmanus tartara vincit
. . . . . . Quis neget esse rosas?

24. Pendant une maladie, S. Dominique est consolé par la Ste. Vierge, qui adoucit ses souffrances au moyen du lait qui jaillit de son sein. (2)

25. S. Dominique sauve du naufrage, par ses prières, des pélerins qui se rendent à S. Jacques de Compostelle et traversent la Garonne sur une barque :

Incolumes deduxit Rubri trans vada Ponti
Et siccum Moiises per mare fecit iter,
At tu, Dominice, immersos jam gurgite salvas
. . . . unda proterva tuis.

26. Une nuit que le pape Innocent III dormait dans son palais de Latran, il vit en songe la basilique voisine prête à

(1) *La légende du Bréviaire romain, revue par Benoît XIV, alors promoteur de la foi, attribue l'institution du Rosaire à une révélation faite par la Ste. Vierge à S. Dominique, qui fut dès-lors le plus ardent propagateur de cette dévotion. Voici quelques passages de la quatrième leçon :* « ... Auxilium beatæ Virginis... enixis precibus impetravit (S. Dominicus) : a quâ, ut memoriæ proditum est, cum monitus esset ut Rosarium populis prædicaret, velut singulare adversus hæreses et vitia præsidium... Est autem Rosarium certa precandi formula, qua quindecim Angelicarum salutationum decades, oratione Dominica interjecta, distinguimus... Ex eo ergo tempore pius hic orandi modus mirabiliter per S. Dominicum promulgari augerique cœpit. »

(2) *S. Bernard éprouva la même consolation. Ce double miracle nous donnerait peut-être la raison de ces nombreux reliquaires du moyen-âge qui, selon leurs étiquettes, contiennent le* saint laict *de la Vierge.*

tomber et S. Dominique qui en soutenait sur ses épaules les murailles chancelantes. (1)

27. Le Christ apparaît à S. Dominique et lui montre ses plaies saignantes.

28. Dominique se présente devant le pape Innocent III, qui refuse de le recevoir.

29. S. Dominique priait dans la basilique Vaticane pour la dilatation de son Ordre, lorsque les apôtres S. Pierre et S. Paul, venant à lui, lui présentèrent, Pierre un bâton, et Paul un livre, et il entendit ces mots sortir de leur bouche: *Va et prêche :*

Dat Petrus baculum, sacrum Paulusque volumen,
Talia te Christi munera præco. . . . . .
Nam baculus magnos noctu diuque labores
Exigit et populi iuvet documenta liber.

30. Renaud, lecteur en l'Université de Paris et doyen de l'église d'Orléans, se trouvant à Rome, y tomba malade. La Ste. Vierge le guérit et lui donna le scapulaire blanc, qu'adopta depuis l'Ordre des Frères-Prêcheurs :

Virginis e manibus Reginaldus inungitur æger
Ordinis huic vestes monstrat et illa sacri
Gusmanus stupet et primus se vestit illis,
Exemplum præbens fratribus ipse suis.

31. Au couvent de S. Sixte, qu'il fait réparer, Dominique ressuscite un ouvrier écrasé par la chute d'une voûte :

Sub magna faber atteritur sævaque ruina
Dominicique fugax vita redit precibus.
Quid falsæ toties memorantur Apollinis artes
Ipsam etiam curat dicta medela necem.

(1) *La chronique versifiée de la basilique de Latran ne cite pas S. Dominique, mais seulement S. François, de même qu'il n'est fait ici mention que de S. Dominique. Le fait cependant paraît hors de doute. Il s'agit peut-être de deux visions différentes.*



32. Une femme avait quitté son enfant malade pour entendre S. Dominique qui prêchait à S. Marc (1). A son retour l'enfant était mort. Aussitôt elle le porte au saint, qui fait sur lui le signe de la croix et le relève vivant :

Ipsa preces etiam sensit mors dura potentes
Dum rata quæ fuerat irrita facta fuit.
Unicus est viduæ natus, mors occupat illum,
Dominicus miseræ reddit eum viduæ.

33. Napoléon de Fossanova, jeune homme plein d'espérances, est renversé de cheval et meurt des suites de ses blessures. S. Dominique, à qui on l'apporte, lui rend la vie :

Sternit humo iuvenem sonipes quem flebilis alma
Urbis Roma innumeris prosequitur lacrimis;
Dominicus presto est miseris precibusque reportat
Quam velox prædam mors putat esse suam.

34. Le démon, sous la forme d'un singe, obsède S. Dominique pendant qu'il étudie et écrit. Pour le punir, il lui fait tenir la chandelle qui l'éclaire, jusqu'à ce qu'il se brûle, et le chasse ensuite à coups de fouet :

Dum studet et scribens nocturnas distrahit horas,
Illi cauta velut simia dæmon adest,
Opportuna venit, candelam est iussa tenere
Cœperit ut fictas ureret flamma manus.

35. S. Dominique voit, dans un moment d'extase, la Vierge portée sur les nuages et couvrant de son manteau l'Ordre entier : (2)

---

(1) *La collégiale de S. Marc, en souvenir de ces prédications du Carême, a élevé un autel à S. Dominique, dans le collatéral droit, et placé au rétable un tableau représentant la résurrection de l'enfant de Gertrude de Bubalischi. On lit au-dessous :*

S. Dominicus primas quadragesimales in hac basilica
conciones habens defunctum filium nob. fœminæ
Gertrudis de Bubalischis vitæ restituit an. D. MCCXVIII.

(2) *Les Cisterciens allèguent une vision analogue lorsqu'ils représentent la Ste. Vierge, protectrice de l'Ordre, étendant son manteau autour de leur écusson.*

Sensibus abripitur totus, cœlumque pererrat,
Ast inibi nullum plangit adesse suum:
Siste, inquit Christus, lacrymas et quærere noli
En Mariæ cernis quos latitare toga.

36. Sa modestie lui fait refuser les honneurs qui lui sont offerts; sa sainteté attire sur ses pas une foule empressée, heureuse des lambeaux qu'elle arrache à sa robe:

Oblatos etiam meritos fastidit honores
Ter petitur presul, ter vetat ipse peti,
Ecce etiam quid non ausit devotio vulgi
Sancte, tuam scindunt dilacerantque togam.

37. A sa voix, sur un signe de sa main, la nuée reste en suspens et la pluie n'atteint ni lui ni son compagnon:

Gusmanus signat cruce nubila penetrat
Cum socio pluvias preterit incolumis
. . . . . . saceram, sarcit vestem fratrique minori
. . . . quam modo dente canis.

38. Il chasse le démon du corps d'un possédé nommé Pierre :

Dum loquitur Divus, peccator nomine Petrus
Ingreditur templum dæmone captus erat
. . . . . populo patefe . . . . . . sua crimina . . . . . .
Liber . . . . egreditur Virginis . . . .

39. Trait relatif au doge de Venise.

Dux Venetus sanctum quem iam per somnia
Exspectatque suum mox iubet esse solum
. . . . . . derat angelicas turbas, albasque columnas
. . . . . . Gusmano reddidit esse . . . . . .

40. Un ange lui annonce sa mort, dont il fait part à ses religieux :

Optatæ tandem mortis prænuntius ales
. . . . filiis datque aperitque diem
. . . . victorem vocat . . . .
. . . . pugilem pal . . . .

41. Quand Dominique mourut, frère Guala, prieur du couvent de Brescia, aperçut en songe une ouverture qui se faisait au ciel et deux échelles qui descendaient jusqu'à terre par cette ouverture. Au sommet de l'une était Jésus-Christ; au sommet de l'autre, Marie. Au bas, entre les deux échelles, un siége était placé, et sur ce siége un frère, la tête voilée de son capuce. Le long des deux échelles, des anges montaient et descendaient, en chantant des cantiques. Et les échelles s'élevaient au ciel et avec elle le siége. Quand elles furent tout-à-fait en haut, le ciel se ferma.

Auditur en tandem sanctæ scena ultima vitæ
Et charis dicit triste vale sociis
Velut herculeos onerat qui præda lacertos
Est geminis scalis visus in astra ra . . . . . .

42. Les funérailles de S. Dominique.

La station a lieu également aux SS. Nérée et Achillée, où l'on gagne l'indulgence plénière. La messe est chantée à dix heures par les Oratoriens.

On vénère, dans la confession, les corps des SS. Nérée et Achillée et de Ste. Flavie Domitille. On expose le crâne de S. Félicien m., un ossement de S. Urbain m., deux dents et une partie de la mâchoire des compagnons de S. Zénon m., deux ossements de S. Ethérius m., une jambe de S. Anastase m., un ossement de S. Marc pape et plusieurs reliques de S. Philippe de Néri.

S. Grégoire-le-Grand prononça dans cette église une homélie que le cardinal Baronius a fait graver sur le dos en marbre du siége pontifical. La peinture de l'abside reproduit ce fait.

V. JEUDI DE LA MI-CARÊME.

La station est aux SS. Côme et Damien au Forum. On y gagne l'indulgence de dix ans et dix quarantaines.

Les corps des SS. Côme et Damien, de S. Félix II, de S. Tranquillin, de S. Marc et de S. Marcellien reposent dans la crypte.

On expose les bras de S. Côme et de S. Damien, le calice en étain du pape S. Félix, du lait de la Ste. Vierge, le corps de S. Victor m., deux lettres autographes de Ste. Hyacinthe Mariscotti, signées *Sor Jacinta de Maria Vergine,* et datées du 9 octobre 1623 et du 29 novembre 1632; du tibia de S. Abundantius diacre et m.; des quarante SS. martyrs, des reliques de S. Cyriaque, le bras de Ste. Lucine, dans un reliquaire en forme de bras; des os et cendres de S. Abundius prêtre et m., un tibia du même S. Abundius et deux fioles de verre pleines du sang de martyrs. On voit au bas de la nef deux poids romains qui servirent au supplice des premiers chrétiens.

L'oratoire du B. Labre, *via dei Crociferi,* N° 20, est ouvert au public (V. page 44).

Les images les plus insignes de la Vierge sont découvertes et restent ainsi exposées à la vénération publique jusqu'au mardi qui suit le dimanche de *Quasimodo*. Ce sont celles de Ste. Marie Majeure, S. Augustin, Ste. Marie du Peuple, Ste. Marie de la Rotonde, Ste. Marie *in Via lata* (1), Ste. Marie d'*Ara Cœli,* Ste. Marie des Grâces au *Forum,* SS. Dominique et Sixte, Ste. Marie *in Campo Marzo,* Ste. Marie de la Paix, etc.

VI. VENDREDI.

L'Eglise célèbre aujourd'hui la fête des Cinq Plaies de N. S.

La station est à S. Laurent *in Lucina ;* on y gagne l'indulgence de dix ans et dix quarantaines. On vénère le corps de Ste. Félicola au maître-autel et celui de S. François Caracciolo, fondateur des Clercs Mineurs, à sa chapelle.

Les reliques exposées sont celles-ci :

Deux dents de S. Laurent; de ses ossements et de ses cendres; de son sang et de sa graisse; neuf anneaux de la chaîne avec laquelle il fut attaché; gril en fer sur lequel il fut brûlé. Chef de S. Alexandre, pape et m. Omoplate de S. Restitut, m.

(1) *On attribue à l'évangéliste S. Luc lés sept Madones, peintes sur bois ou à fresque dans le style byzantin, de Ste. Marie Majeure, Ste. Marie* in Ara Cœli, *Ste. Marie* in Via lata, *Ste. Marie du Peuple, Ste. Marie des Grâces,* S. *Augustin et* SS. *Dominique et Sixte.*



Jambe de S. Vincent m. Jambe de S. Eusèbe m. Des ossements de Ste. Hyacinthe Mariscotti. Côte de S. Valentin m. Côte de S. Libérat, m. Crâne de S. Antonin m. Jambe de S. Pélerin m. Jambe de S. Pontien m. Crâne de S. Justin m. Jambe de S. Quintus m. Reliques de Ste. Lucie m., de S. Eugène m., de S. Abondius m., de S. Diodore m., de S. Florian m., de S. Adrien m., de S. Modeste m., de S. Quirin évêque, de S. Rustique m. Du berceau de N. S.

La station a lieu aussi, avec indulgence plénière, à la Trinité des Pélerins.

Au Colisée, le chemin de la Croix est précédé d'un sermon, à quatre heures.

La vraie croix est exposée toute la journée à Ste. Marie du Suffrage, *via Giulia*.

VII. SAMEDI.

La station se fait à S. Caïus, à Ste. Susanne et à Ste. Marie des Anges.

A S. Caïus, où il y a indulgence plénière, on vénère le corps de S. Caïus pape renfermé dans l'autel. On expose une partie du cilice en laine grise et de la discipline en chaînettes de fer de Ste. Madeleine de Pazzi, ainsi que des vêtements et des cendres de S. Pie V.

A Ste. Susanne, il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines. La messe est chantée en contrepoint à onze heures.

Les corps de Ste. Susanne m., de S. Gabin, de S. Eleuthère évêque et de S. Genès m. reposent dans la confession. On expose les reliques suivantes :

Crâne de Ste. Théodora m. Crâne de Ste. Pudicissime m. Dent de S. Fabien pape et m. Des ossements de S. Laurent m., de Ste. Praxède, des SS. Innocents. Reliques de S. Maur abbé, de S. Calépode m., de S. André, de S. Luc évang., de S. Etienne diacre, de S. Georges m., de S. Longin m., de S. Gabin, prêtre et m., de S. Maur m., de S. Zénon et de ses compagnons mm., de S. Sébastien m., de S. Pierre, de S. Paul, de S. Barthélemy, de S. Jacques majeur, de S. Simon, de S. Pamphile m., de Ste. Aurée, v. et m., de S. Fabien, pape

et m., de Ste. Gertrude, v., de S. Clément, pape et m. Du manteau de S. Joseph (rayé jaune et rouge).

A l'église du Caravita, à huit heures, communion générale pour la clôture de la retraite des dames.

A Ste. Marie des Anges, où il y a indulgence plénière, on ouvre la chapelle des reliques, qui contient les corps ou ossements de 730 martyrs, la plupart extraits des catacombes (1) et disposés de manière à former un calendrier offrant un saint pour chaque jour de l'année.

---

(1) *Nous ferons ici l'énumération des principales catacombes qui ont fourni à la ville de Rome et au monde entier tant de corps de saints martyrs:*

En dehors de la porte Saint-Paul, sur la route d'Ostie, sur l'emplacement de la basilique Saint-Paul, était le cimetière de Lucine, dame romaine. C'est là que l'apôtre des Gentils fut enseveli après son martyre.

Il y avait encore plus loin celui de Saint Zénon ou d'Anastase *ad aquas Salvias,* près duquel fut décapité le même apôtre, et où furent déposés les corps de dix mille martyrs.

Sur la rive opposée du Tibre, en dehors de la porte Portèse, sur la *via Portuense,* au lieu dit *Pozzo Pantaleo,* existe un cimetière où furent enterrés un nombre extraordinaire de martyrs mis à mort sur cette même voie.

Sur une colline plus rapprochée de la ville est le cimetière célèbre de Saint Pontien, nommé *ad Ursum pileatum,* ou des saints martyrs Abdon et Sennen.

A la voie qui conduisait à Porto appartiennent encore les cimetières de S. Jules I et de Générosa dit *ad Sextum Philippi.*

En repassant le Tibre, sur la voie Appienne, on rencontre les trois catacombes de S. Sébastien, où fut décapité le pape S. Etienne, de Prétextat et de Saint Calixte où furent inhumés Ste. Cécile, les premiers pontifes et quelque temps les corps des deux apôtres Pierre et Paul.

Viennent ensuite sur la voie Latine les cimetières de Saint Apronianus, de saint Gordien, de Sainte Eugénie.

Sur la voie Labicana, à égale distance de la Porte Majeure, sont ceux du martyr Castulus, familier de l'empereur Dioclétien, et de S. Zotique ou Gétule, martyr, époux de Ste. Symphorose.

Un peu plus près, au lieu dit *Tor Pignattara,* on voit le cimetière des Saints Marcellin et Pierre appelé *inter duas lau-*

Voici les principaux martyrs :

Corps de S. Libérat, soldat, sous l'autel. Côte de S. Boniface m. Côte de Ste. Colombe m. Côte de S. Vincent m. Crâne de S. Marcellin m. Corps de S. Prosper, avec une fiole de sang. Corps de Ste. Aurélie m. Jambe de S. Smaragde m. Jambe de S. Cyriaque m. Jambe de S. Maxime m. Corps de S. Maxime m., avec une fiole de sang. Corps de S. Janvier m., avec une fiole de sang. Corps de Ste. Valentine m., âgée de 17 ans et

---

ros, où furent ensevelis ces deux saints martyrs avec Saint Tiburce, et où plus tard reposa Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin.

En dehors de la porte Saint-Laurent, appelée anciennement *Taurina* et *Tiburtina,* parce qu'elle conduisait à Tivoli, s'étend la catacombe de Saint Cyriaque et de Saint Hippolyte, où fut inhumé le corps du diacre Saint Laurent et au-dessus de laquelle on voit aujourd'hui le grand cimetière de Rome.

En faisant le tour des remparts, après la porte Pie, au deuxième mille sur l'antique voie Nomentane, près de l'église de Ste. Agnès, s'ouvre le vaste et magnifique cimetière qui porte le nom de cette sainte, parce que son corps y fut déposé.

Un peu plus loin est celui des saints martyrs Prime et Félicien, dit *ad arcum Nomentanum,* et celui que l'on nomme *ad Nymphas Beati Petri,* parce que le prince des apôtres y baptisa un grand nombre de chrétiens.

Plus loin encore, au septième mille, on trouve les catacombes du pape Saint Alexandre, établies par Sainte Sevéria sur son domaine, et de Saint Restitute ouvertes dans un champ de Sainte Juste.

Sur la voie *Salaria Vecchia* s'étend le vaste cimetière des Saints Hermès, Basille, Prote et Hyacinthe, dit *ad Clivum cucumeris,* et sur la voie *Salaria Nuova* celui non moins célèbre de Sainte Priscille, disciple de saint Pierre, qui l'inaugura. Plus tard, ayant reçu les corps des saints martyrs Silvestre et Crescence, il prit leurs noms.

Tout à côté est celui de Sainte Félicité, dit *Jordanorum,* et, toujours sur la même voie, celui de Saint Hilaire, ouvert par ce saint dans son propre jardin.

En dehors de la porte du Peuple, avant d'arriver au pont Milvius, (aujourd'hui *Ponte Molle),* on rencontre le cimetière de Saint Valentin, restauré par le pape Jules I, et plus loin celui de Sainte-Théodora, ouvert par elle-même.

Sur la voie Aurélienne, on trouve le fameux cimetière de S. Calépode, au-dessous de l'église de S. Pancrace, à l'entrée

7 mois. Corps de Ste. Félicité, m., avec une fiole de sang. Corps de S. Félix, avec une fiole de sang. Corps de Ste. Irène m., avec sa fiole de sang. Corps de S. Laurent m. Corps de S. Anastase m. Corps de S. Priscus, m., âgé de 37 ans. Corps de S. Nectaire, m. Corps de Ste. Quintiola m. Corps de Ste. Paria m. Corps de S. Victor m. Corps de Ste. Clémentine m. Tous ces corps de martyrs, de nom propre, sont accompagnés de vases en verre ayant contenu leur sang.

---

duquel le jeune martyr fut décapité; puis le cimetière des Saints Processe et Martinien, martyrs.

Enfin, près de la même voie, plus près de l'ancienne Rome, le cimetière du Vatican, où fut enterré en premier lieu le corps de S. Pierre.

Malgré la défense de la loi romaine, les chrétiens, quelquefois par nécessité, mais surtout par estime pour les martyrs du Christ, osèrent ensevelir secrètement les corps saints dans les cimetières creusés dans leurs propriétés, à l'intérieur de la ville.

C'est à ce pieux usage que servirent souvent les Thermes de Novatien, placés dans le *Vicus patritius*, ancien quartier d'une famille illustre, qui a fourni à l'Eglise les Saints Timothée, Novat et Pudens. Ce cimetière prit le nom de Priscille, mère du sénateur. Après la mort de Sainte Pudentienne, fille de Pudens, il fut converti par le pape Saint Pie I, l'an 157, en une église semblable à celle de sa sœur, Sainte Praxède, et consacrée à Dieu sous le vocable de cette vierge héroïque.

On croit que trois mille martyrs furent ensevelis en ce lieu sous la persécution d'Antonin, l'an 138. Là encore reposèrent Saint Simétrius, prêtre, avec vingt-deux martyrs, que Ste. Praxède ensevelit de ses propres mains, et que l'on transporta, plus tard, au cimetière de Priscille, sur la voie *Salaria*.

On croit encore que ce cimetière servit de refuge aux chrétiens, et que les saints mystères y furent célébrés. Ce qui est certain, c'est qu'il communiquait avec la catacombe de Népotien, où Saint Etienne I, pape en 253, régénéra dans l'eau du baptême cent huit catéchumènes.

Non loin de ce lieu, sur l'Esquilin, se trouvait le cimetière dit *ad Ursum pileatum,* différent de celui du même nom placé en dehors de la ville sur la voie *Portuense,* et qui tirait son nom d'une figure d'ours représenté avec un chapeau sur la tête. Il fut ouvert par Saint Fabien ou Flavien, préfet de Rome, martyrisé sous Julien l'Apostat. Commencé par ce saint personnage dans sa propre demeure, il fut agrandi par ses deux filles, Bibiane et Démétrie qui, ainsi que leur mère Dafrose, y trouvèrent l'une après l'autre un glorieux tombeau.

QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME.

I. DIMANCHE LÆTARE.

Messe. — Les Cardinaux se rendent à la chapelle Sixtine en soutane, mantelet et mozette de couleur rose sèche. Ils prennent la *cappa* violette pour la messe.

Le parement de l'autel est en soie rose lamée d'or, ainsi que les ornements du Cardinal officiant, qui est de l'ordre des Prêtres, et de ses assistants. Le Diacre revêt la dalmatique et le Sous-Diacre la tunique.

Le Pape bénit à la sacristie la rose d'or qu'il destine à un Prince catholique, une église insigne ou même à quelque personnage illustre qui a bien mérité du S. Siége. Un Auditeur de Rote, en soutane violette, rochet et *cotta,* la porte, à la procession, plantée dans un vase d'or, qu'il dépose sur le gradin de l'autel, au pied de la croix, où elle reste exposée pendant toute la messe.

La rose d'or est un bouquet de roses ou plutôt un rosier fleuri, délicatement travaillé en feuilles d'or par l'orfèvre du palais apostolique.

Le Pape, après avoir récité sur ce rosier une oraison pleine du symbolisme le plus exquis, oint avec le baume et parfume avec le musc la rose épanouie qui domine le bouquet, puis l'asperge d'eau bénite et l'encense.

La rose d'or a été donnée en dernier lieu, en 1855, à l'Impératrice des Français, à l'occasion de la naissance du Prince Impérial.

Les Souverains Pontifes en ont fait cadeau quelquefois à des églises, comme Benoît XIV qui l'envoya à la métropole de Bologne dont il avait été Archevêque.

On lit dans l'église de S. Antoine des Portugais ces deux inscriptions qui rappellent la bienveillance toute particulière de Clément XIV pour la nation dont le Souverain a mérité du S. Siége le titre de *Sa Majesté très-fidèle.*

Clementi XIV P. M.
ob rosam auream
exemplo nusquam alibi viso
hoc in sacrarium
suis manibus inlatam
Deo devotam Lusitanis relictam
Gubernator
et curatores sacræ regiæ ædis et hospitii
titulum dedicarunt
a. MDCCLXXXXIV.

Quod
rebus lusitanis romanisque in veterem
concordiam restitutis Clemens XIV P. M.
advocato patrum purpuratorum collegio
VIII K. oct. MDCCLXX Regis Iosephi I nomen
amplissimis verbis libens commendarit
eademque die templum lusitanicae gentis
gestiente omnium ordinum frequentia
solemniori celebritate adierit
cives lusitanos quotquot aderant omnes
hoc in sacrario peramanter exceperit
rosam auream rite sacram adstantibus
S. R. E. Cardinalibus ad perpetuum
iucunditatis monumentum reliquerit
Innocentio Archiep. Tyri res pontificias apud Regem et
Francisco Commend. de Almada res regias apud Pont. agente
Gubernator
et curatores harum aedium et hospitii
gratissimam facti recordationem
repetendam censuerunt a. MDCCLXXXXIV.

Voici la formule de la bénédiction :

BENEDICTIO ROSÆ.

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Deus qui es lætitia et gaudium omnium fidelium, majestatem tuam suppliciter exoramus ut hanc Rosam odore visuque gratissimam, quam hodierna die in signum spiritualis lætitiæ in manibus gestamus, be ✠ nedicere et sancti ✠ ficare tua pietate digneris, ut plebs tibi dicata ex jugo Babilonicæ captivitatis educta, per Unigeniti Filii tui gratiam cœlestis Jerusalem gaudium sinceris cordibus repræsentet. Et quia ad honorem nominis tui Ecclesia tua hoc signo hodie exultat et gaudet, Tu ei, Domine, verum et perfectum gaudium et gratiam tuam largiaris, ut per fructum boni operis in odorem illius floris transeat qui de radice Jesse productus, flos campi, lilium convallium mystice prædicatur. Qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Postea imponit incensum in thuribulo. Deinde Rosam ungit balsamo imponitque ei muscum : aspergit aqua benedicta et adolet incenso.

Le Pape assiste à la chapelle en aube, étole et pluvial rouges, mitre de drap d'or.

Le sermon latin est prêché par le Procureur-Général des Carmes chaussés, qui promulgue l'indulgence de vingt-cinq ans et autant de quarantaines.

Le motet de l'offertoire a été harmonisé *alla Palestrina* par Simonetti :

Cantemus Domino : gloriose enim honorificatus est : equum et ascensorem projecit in mare. Adjutor et protector factus est mihi Dominus in salutem. Dominus quasi vir pugnator, omnipotens nomen ejus.

Après l'élévation, le chœur chante le célèbre *Benedictus* de Baïni.

Station. — La station se fait à Ste. Croix de Jérusalem et l'on gagne à la visite de cette église une indulgence de quinze ans et quinze quarantaines. Le soir, à trois heures et demie,

les vêpres sont suivies de la procession (1), du chant des prières stationnales et de l'ostension des grandes reliques: un doigt de S. Thomas, deux épines de la Ste. Couronne, un clou de la crucifixion (2), le titre de la croix de N.-S. et trois morceaux insignes de la vraie croix.

On expose le reliquaire, dit de S. Grégoire-le-Grand, qui contient 213 reliques. Voici les principales:

Os de S. Gélase pape; reliques de S. Jacques apôtre, de Ste. Elisabeth, de Ste. Anastasie, de S. Nérée, de S. Jean-Baptiste, de S. Paul apôtre, de divers Saints; d'une côte de S. Laurent; de la croix de S. Pierre, de ses reliques, de son tombeau; des vêtements, de la peau et des cheveux de Ste. Catherine de Sienne; des reliques de S. Sixte, de S. Benoît, de Ste. Madeleine, de S. Blaise, des SS. Innocents, de Ste. Pétronille, de S. Urbain, de Ste. Fénicula m., de la tête de Ste. Praxède, des reliques des SS. Côme et Damien, de Ste. Euphémie v. et m., de S. Fabien, de S. Hippolyte, de S. Thomas de Cantorbéry, de Ste. Brigitte, de S. Sixte pape et m., de S. Nicolas, de S. Epiphane, de S. Félicissime, de S. Christophe, de S. Savin, de S. Innocentius, de S. Agapit m., du dos de S. Blaise évêque et m., une dent de S. Gordien et plusieurs reliques de N.-S. et de la Ste. Vierge, ainsi qualifiées par les étiquettes: *De lapide quo tegitur sepulchrum Yhesu, lapis ubi sedebat Xpistus quando dimisit peccata Marie Magdalene, lapis domus ubi fuit Virgo Maria, de sepulcro Xpisti Yhesu, lapis de sepulcro beate Marie Virginis, de sanguine Xpisti, de fragmentis Domini Yhesu, de lacte beate Virginis, lapis ubi Dominus Yhesus ascendit ad celos, lapis ubi Xpistus jejunavit, lapis ubi stetit angelus quando annuntiavit Virgini, de Sancto monte Calvarie ubi*

(1) *La confrérie de Ste. Marie du Bon Secours, qui dessert la chapelle voisine de* Santa Maria del Buon Aiuto, *assiste à la procession. Le costume des confrères se compose d'un sac blanc, lié à la taille par un cordon bleu, d'un camail bleu bordé de rouge et portant une targe à l'effigie de la Vierge du Bon Secours, et enfin d'un domino bleu.*

(2) *On vend à la sacristie des* fac-simile *en fer de ce clou de la Passion qui ont touché au saint clou et des images reproduisant le titre de la croix.*

Xpistus fuit crucifixus, lapis ubi Xpistus fuit lotus, lapis montis Calvarie ubi Xpistus fuit crucifixus, lapis monumenti Domini Yesu Xpisti, lapis ubi natus est Xpistus, de loco ubi sancta crux fuit reperta; et enfin pour l'ancienne loi: *Reliquie undecim prophetarum* et *de virga Aaron que floruerat in deserto.*

Exposition de la Ste. Colonne. — A Ste. Praxède, la Ste. Colonne de la flagellation de N.-S. est exposée pour les femmes seules.

Oratorio. — L'oratorio de musique sacrée commence à la *Chiesa Nuova,* pour les hommes seulement, une demi-heure après l'*Ave Maria.*

Exposition du S. Sacrement. — A Ste. Praxède et à S. Augustin, à quatre heures et demie, le S. Sacrement est exposé et l'on fait des prières pour les besoins de l'Eglise.

Catéchismes préparatoires aux Pâques — Dans les églises déterminées par l'édit du Cardinal-Vicaire, de quatre heures et demie à cinq heures et demie, ont lieu des catéchismes ou cours d'instruction religieuse spécialement établis pour les adultes par Benoît XIV, comme préparation au devoir pascal.

II. LUNDI.

La station se fait aux Quatre SS. Couronnés, où la messe se chante à onze heures. Il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines.

On vénère dans la crypte les corps des quatre SS. Couronnés, Sévérien, Sévère, Carpophore et Victorin, et ceux des SS. Claude, Nicostrate, Symphronien, Castorius et Simplice. On expose une partie du chef de S. Sébastien, le chef de S. Juste m., un bras du pape S. Fabien, un bras de S. Antonin, des reliques de S. Hippolyte m., de Ste. Clémence m., de S. Célestin m., de S. Fortunat m., et les chefs des quatre Couronnés.

A la Trinité, *via Condotti,* à quatre heures et demie, commence l'exercice de la bonne mort. Il y a indulgence plénière.

II. MARDI.

La station a lieu à S. Laurent *in Damaso* et à S. André *della Valle*. On y gagne l'indulgence de dix ans et dix quarantaines.

A S. Laurent, la messe est chantée par le chapitre de la basilique, à dix heures: les complies se chantent en musique, le soir, à quatre heures. On vénère au maître-autel les corps des SS. Damase pape, Eutychius et Hippolyte évêque et m. On expose le chef de Ste. Barbe, v. et m., une cuisse de S. Damase et des reliques de S. Vincent m., S. Carissime m., Ste. Adaucte m., S. Prime m., S. Natalis m., Ste. Justine m., S. Léopard m., Ste. Florentine m., Ste. Félicité m., S. Pontien m., S. Montan m., S. Silvain m., S. Maximien m., S. Lucien m., S. Calixte m., S. Lucius m., S. Libérat m., S. Clément m., S. Large m., S. Dulcissime m., S. Alexis m., Ste. Bassa m., S. Alexandre m., S. Castorius m., S. Justin m., S. Serge m., S. Ange m., S. Florent m., S. Ami m., S. Cassien m., S. Crescentien m., Ste. Geneviéve m., S. Laurent m., S. Longin m., S. Aurèle, m., S. Adrien m., Ste. Emérance m., S. Abondantius m., et de Ste. Saturnine m.; de la graisse, du sang, des cendres, des charbons et trois anneaux de la chaîne de S. Laurent diacre et m., le corps de S. Maur, celui de S. Faustus m., une épaule de S. Jean Baptiste, une épaule de S. Jacques ap., un morceau du cilice de S. Paul. Dans la chapelle Massimo, le crucifix qui parla à Ste. Brigitte, est découvert.

A S. André *della Valle,* on expose les chaînes de S. Sébastien, une lettre autographe de S. Gaétan, fondateur des Théatins et des reliques de S. Anastase m. (dans un bras), S. Felix m., S. Léllus m., S. Albert m., S. Benoît m., S. Néophyte m., S. Jules m. (dans un bras), S. Aurèle m. (idem), S. Antigone m., S. Gaudence m., S. Victor m. (dans un bras), S. Donat m., S. Crescent m., Ste. Colombe m., S. Célestin m., S. Zozime m. (dans un bras), S. Terrilunien m., S. Innocent m., Ste. Théodore m., partie du corps de S. Candide m., et du crâne de S. Clément.

III. MERCREDI.

La station a lieu à S. Paul hors-les-murs, où les Bénédictins chantent la messe à onze heures. L'indulgence est de dix ans et dix quarantaines.

On vénère le corps de S. Paul au maître-autel et celui de S. Timothée dans la confession. Le crucifix qui parla à Ste. Brigitte et la Madone devant laquelle S. Ignace et ses premiers compagnons prononcèrent leurs vœux, restent découverts.

On expose les reliques suivantes:

Bras de Ste. Anne, mère de la Ste. Vierge; vêtement de la Ste. Vierge (dans un reliquaire de cristal de roche monté en vermeil); chef de S. Chrysanthe m. (dans un chef de bronze du XVIIe siècle); chef de S. Gordien m. (id.); menottes en fer de S. Paul ap. (dans une cassette aux armes de Pie VII), morceau du bâton de S. Paul ap., ossements de S. Ananie, disciple de N. S., oss. de S. Laurent diacre et m., oss. de S. Blaise, év. et m., reliq. de Ste. Lucie v., os de S. Julien, m., os de S. André ap., S. Mathieu ap., S. Barthélemy ap., S. Etienne, premier m., S. Augustin, évêq. et m., jambe de S. Epaphras m., reliq. des SS. Innocents mm.; chef de Ste. Photine Samaritaine (1).

V. JEUDI.

La station est indiquée à S. Sylvestre *in Capite* et à S. Martin des Monts.

A S. Sylvestre in Capite, où il y a indulgence plénière, la messe est chantée à onze heures. On vénère au maître-autel les corps des SS. Etienne, Sylvestre et Anthère papes. On expose une Sainte Face de N. S., dite du roi d'Edesse Abgar, le chef de S. Jean-Baptiste, celui de S. Sylvestre, un doigt de S. André, deux épines de la Ste. Couronne, un morceau de

(1) *Ces reliques, enveloppées dans des suaires de soie, portent pour la plupart des étiquettes latines écrites en gothique carrée des XV et XVI siècles.*

l'éponge de la passion, une partie du capuchon de S. François d'Assise, la mâchoire de S. Anthère, le crâne de S. Denis pape et du vêtement de la Ste. Vierge.

A S. Martin des Monts, l'indulgence est de dix ans et dix quarantaines. Les carmes chaussés chantent la messe à dix heures et demie, et les complies à quatre heures. On vénère au maître-autel les corps de S. Martin pape, de S. Sisinnius, de S. Sotère, de S. Anastase, de S. Artemius et de sa fille Ste. Pauline; à son autel, celui du B. cardinal Tommasi. On voit dans la crypte plusieurs pieds romains qui ont servi au supplice des premiers chrétiens. L'église souterraine est encore telle que le pape S. Sylvestre la consacra au culte qu'il établit dans les thermes d'Equitius.

On expose la mître, l'étole, le manipule et partie d'une sandale de S. Sylvestre; le voile de soie blanche de S. André Corsini; l'étole, une sandale et le manipule de S. Martin pape; et une lampe en cuivre offerte en ex-voto à S. Sylvestre.

L'oratoire du B. Labre, *via dei Crociferi*, N° 20, est ouvert au public (V. page 44).

VI. VENDREDI.

L'Eglise célébre aujourd'hui la fête du Précieux Sang de N. S.

La station se fait à S. Eusèbe, à Ste. Bibiane et à S. Antoine des Portugais. L'indulgence est de dix ans et dix quarantaines.

A S. Eusèbe, on vénère au maître-autel les corps de S. Eusèbe et de S. Orose. Les reliques exposées sont: le chef de S. Valentin m., le chef de S. Eusèbe m., des reliques de S. Faustin m.,

---

(1) *Il existe des poids semblables, également en pierre de touche, nommée par les Romains* lapis æquipondus *et plus tard* lapis martyrum, *au baptistère de Latran, aux SS. Côme et Damien, à Ste. Marie* Scala cœli, *à Ste. Marie* in Trastevere, *à S. Nicolas* in Carcere, *à Ste. Marie* in Cosmedin, *à Ste. Sabine, à Ste. Barbe, à Ste. Marthe au* Vatican, *à S. Laurent hors-les-murs, à S. Yves des Bretons et à Ste. Agathe* ai Pantani.

de S. Benoît m., S. Fortunat m., bras et ossements de S. Boniface m., reliques de S. Tranquillin m., S. Vincent m., S. Victor m., S. Théodore m., S. Maxime m., S. Placide m.; une côte de Ste. Constance m., une côte de Ste. Faustine m.; le corps entier de S. Vincent m. sous un autel.

A Ste. Bibiane, où, près de la façade, on voit au-dessus d'un mur, l'*ours coiffé* qui a donné son nom à la catacombe voisine *ad ursum pileatum,* on vénère au maître-autel les corps de Ste. Bibiane, dont la colonne de flagellation est placée près de la porte et de sa sœur Ste. Démétrie.

Les reliques exposées sont: une jambe de S. Fauste m., une jambe de Ste. Victoire m., un os de S. Victor m., un os de S. Boniface m., une jambe de Ste. Théodore m., un os de Ste. Colombe m., une jambe de S. Flavien m., le chef de Ste. Lucide m., le chef de S. Magne m., le chef de S. Réparat m., la mâchoire inférieure de S. Redemptus m., le chef de S. Jucundin m., le chef de Ste. Félicité m., une partie de la mâchoire de S. Amantius m., des vêtements, des cheveux et des entrailles de S. Pie V., des entrailles de S. Philippe Néri; six corps entiers de martyrs sous l'autel latéral, avec des vases de verre pleins de leur sang, enfin une grande quantité d'ossements de martyrs désignés par des noms de convention.

A S. Antoine des Portugais, la messe se chante à onze heures. On y expose les reliques de Ste. Urbaine m., de S. Benoît m., Ste. Candide m., S. Jocundin m., S. Modeste m., S. Constance et S. Firmin mm.

La station a lieu encore à la Trinité des Pélerins, où l'on peut gagner une indulgence plénière.

Au Colisée, à quatre heures, commence le sermon, suivi du chemin de la croix.

La vraie croix est exposée toute la journée dans l'église de Ste. Marie du Suffrage, *via Giulia.*

VII. SAMEDI.

La station est à S. Nicolas *in carcere* (1). L'indulgence est de dix ans et dix quarantaines.

---

(1) *Jusqu'à ce que les réparations de l'église soient ter-*

On y expose un bras et un doigt de S. Nicolas évêque de Myre, un doigt de S. Sébastien, des reliques de S. Alexis et de S. Antoine abbé et du sang et de l'eau qui sortirent du côté percé de N. S.

A S. Jean de Latran, à huit heures, le cardinal-vicaire fait une ordination générale.

Dans toutes les églises, vers midi, à l'heure de vêpres, on couvre d'un voile violet les tableaux et statues de saints, aux autels seulement. Ce voile reste jusqu'au samedi saint.

CINQUIÈME SEMAINE DE CARÊME.

I. DIMANCHE DE LA PASSION.

Messe. — La croix de l'autel et la tapisserie du rétable à la chapelle Sixtine sont couvertes d'un voile de soie violette. Un Evêque assistant au trône officie pontificalement à la messe qui commence à dix heures et demie. Le sermon latin est prêché par le Procureur-général des Servites. Le motet de l'offertoire est de Palestrina :

Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aquœ usque ad animam meam : ne avertas faciem tuam a me ; quoniam tribulor, exaudi me, Domine Deus meus. Intende animœ meœ et libera eam : propter inimicos meos eripe me.

Station. — La station a lieu à S. Pierre et à S. Lazare hors la porte angélique. On gagne à la visite de l'une des deux églises une indulgence de dix ans et dix quarantaines.

A S. Pierre, l'autel papal est garni d'un parement violet, aux armes de Grégoire XVI.

minées, la station est transférée à S. Hommebon, église voisine desservie par la corporation des tailleurs.



A S. Lazare, où les bénéficiers de la basilique de S. Pierre chantent la messe à onze heures, on expose un os de S. Alphonse de Liguori et des reliques de Ste. Hyacinthe de Mariscotti, de S. Joseph de Cupertin, de Ste. Lucie v. m. et de Ste. Barbe, v. m.

Exposition de la Ste. Colonne. — La Ste. Colonne est exposée toute la journée, dans l'église de Ste. Praxède, à la vénération des femmes seulement.

Fête de N. D. des Sept-Douleurs. — Elle se célèbre avec beaucoup de solemnité dans l'église des Servites, à Ste. Marie *in Via.* Il y a indulgence plénière. La messe est chantée en musique à 11 heures. La procession, qui passe au *Corso,* sort vers 4 heures et demie; la confrérie de l'église y assiste, avec sa bannière et son *tronc ;* on y porte la *machina* représentant N. D. des Sept-Douleurs (1) et une relique de la Ste. Vierge. (2)

Oratorio. — L'oratorio de musique sacrée commence à l'oratoire de la *Chiesa Nuova* une demi-heure après l'*Ave Maria.* Les hommes seuls y sont admis.

Exposition du S. Sacrement. — A S. Augustin et à Ste. Praxède, à quatre heures et demie, on expose le saint sacrement et l'on fait des prières pour les besoins de l'Eglise.

Indulgence spéciale. — Les personnes qui vont prier à S. Pierre *in Montorio,* dans la chapelle de la crucifixion de S. Pierre, depuis le dimanche de la Passion jusqu'au dimanche de Quasimodo, gagnent à chaque visite une indulgence plénière. Il est nécessaire pour cela de s'être confessé dans les huit jours, d'avoir communié le matin et de prier dans cette chapelle aux intentions du Souverain Pontife, c'est-à-dire la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la Sainte Eglise.

L'authenticité de cette indulgence est attestée par une inscription, placée au-dessus de la porte d'entrée du couvent, qui

(1) *Le dessin de cette* machina *est attribué au Bernin.*

(2) *Le costume des confrères se compose d'un cordon noir, d'un camail bleu à boutons et bordure jaunes et targe à l'effigie du S. Sacrement et de la Vierge, d'un rabat blanc et d'un domino de même couleur.*

mentionne également l'autel privilégié concédé par Paul III aux prêtres qui célèbrent dans la même chapelle.

Paulus III. pont. max.
omnibus sacerdotibus qui in sacello hoc vel suo vel
alieno arbitrio sacrificaverint unam animam ex
purgatorio quoties id fecerint instar indulgentie
divorum Gregorii intra urbem, Sebastiani ac Laurentii
extra urbis menia liberandi facultatem concessit.
Omnibus autem qui sacellum ipsum a dominica passionis
usque ad totam diem octavam pascatis rite visita
verint omnium peccatorum remissionem iuxta romane
ecclesie morem perpetuo indulsit anno pont. sui III.

II. LUNDI.

La station est à S. Chrysogone, où il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines. On y expose un morceau de la vraie croix, du crêne de S. Chrysogone, un os de Ste. Sabine v., dans un buste de bois, des ossements des SS. Innocents, un os de S. Modeste m., de la cendre et ossement de S. Laurent m., du tombeau de N. S. J. C. (morceau de marbre blanc), des vêtements, du voile, de la maison et du sépulcre de la Ste. Vierge.

A la Ste Trinité *via Condotti,* les Trinitaires commencent, à quatre heures et demie, l'exercice de la bonnė mort. Il y a indulgence plénière.

A Ste. Marie *in Via,* les Servites de Marie commencent un septénaire ou dévotion de sept jours en l'honneur de Notre Dame des Sept Douleurs, nommée à Rome *Maria Addolorata.* Chaque jour, à cinq heures, la cérémonie se compose des Laudes et du Rosaire médité de N. D. des Sept Douleurs, du Stabat en musique et de la bénédiction du Saint Sacrement. L'église est illuminée et la *machina* du Bernin, exposée au maître-autel, où la statue de la Vierge est représentée habillée de vêtements d'étoffe et le cœur percé de sept glaives.

III. MARDI.

La station est à Ste. Marie *in Via lata* et à S. Cyr et Ste. Julitie. L'indulgence est de dix ans et dix quarantaines.

A Ste. Marie *in Via lata,* les complies se chantent en musique, à quatre heures, avec assistance des chanoines de la collégiale. L'autel des reliques et celui du S. Sacrement sont garnis de parements de soie violette brodée aux armes du cardinal Maurice de Savoie. On voit dans le souterrain les restes de la maison de S. Martial, où furent reçus S. Pierre et S. Paul, où S. Luc écrivit les *Actes des Apôtres,* la source miraculeuse qui servit aux apôtres pour baptiser les premiers chrétiens et la colonne à laquelle S. Paul fut attaché. On vénère au maître-autel une Madone peinte, dit-on, par S. Luc. Les reliques exposées sont : un os de la gorge de S. Blaise, du cilice de Ste. Françoise Romaine; ossements de Ste. Bonose m., de S. Félicien m., de Ste. Félicissime m.; reliques des SS. martyrs Hippolyte et Maxime, et des Stes. martyres Adria, Pauline, Néoné, Marie, Martana et Aurélie; chapeau rouge du B. Grégoire cardinal Barbarigo; du sang et des cheveux de S. Vincent m.; reliques de S. Victorius m., de Ste. Astère m.; des vêtements de S. Bonaventure, docteur de l'Eglise. Dans l'armoire gauche : reliques de S. Déodat m., de Ste. Illuminée m., de S. Venuste m., de Ste. Flavie Virginie m., de Ste. Marcie m., de S. Pélage m., de Ste. Prisque v. et m.; corps de S. Félix m., avec une fiole en terre; reliques des SS. martyrs Basilée, Aucte, Elidore, Optat et Tranquillin; des Stes. martyres Eutrope et Aurée; crânes des SS. martyrs Généreux, Bénigne et Didier; reliques de S. Calixte pape et m; de l'impératrice Ste. Hélène; chef de S. Eustrate m.; reliques de Ste. Ursule v. et m., de S. Cyrus m.; jambe du pape S. Etienne; jambe du pape S. Sylvestre; du bras de S. Smaragde m.; du bras de S. Siximius diacre et m.; reliques de S. Pierre et de S. Paul; chef de S. Agapit diacre et m.; reliq. de S. Urbain I pape, de S. Marcellin m., de Ste. Macaire m.; jambe de S. Hippolyte m.; jambe de S. Maxime m.; du bras de S. Saturnin m.; du bras de S. Large m ; chef de S. Cy-

riaque, lévite et m., avec une fiole de son sang; corps de S. Valentin m., avec une fiole de son sang; reliques de S. Tellien m.; des dix mille martyrs; corps de S. Sabite, avec une fiole; corps de S. Afranius, avec une fiole; corps de S. Marcetius, avec une fiole; corps de S. Jules m.; corps de S. Aurélius Faustus m.

On y voit dans les armoires du bas-côté droit deux épitaphes de martyrs ainsi conçues:

A droite:

MARCETIVS
DEPOSITVS
IN PACE
DECES . X . KAL
APRILIS ☧

A gauche:

DEP . SABITI
ET CIT . VIR
GINA . VIXIT
ANNIS VIIII
MES . VI
IN PACE

A S. Cyr, on expose dans des bustes aux effigies de ces Saints: un bras de S. Charus, un bras de S. Cyr, des reliques de Ste. Julitte et des reliques de S. Vincent Ferrier.

A Ste. Marie *in Via,* second jour du septénaire.

IV. MERCREDI.

La station est à S. Marcel, où l'on gagne l'indulgence de dix ans et dix quarantaines. On y vénère, au maître-autel, le corps du pape S. Marcel, et aux autels latéraux, ceux de S. Longin, de S. Phocas, de Ste. Félicité et de ses sept fils, et des Saintes martyres Digne et Emérite. On expose l'écuelle de bois de S. Roch, une côte de Ste. Julienne Falconieri, un os de S. Marcel dans un chef doré, une relique du B. Joachim Piccolomini Servite et un bras de Ste. Ausanie m.

A Ste. Marie *in Via,* troisième jour du septénaire.

V. JEUDI.

La station est à S. Apollinaire, où il y a indulgence de dix ans et de dix quarantaines. Les élèves du Séminaire Romain chantent la messe stationnale à dix heures et demie.

On vénère dans cette église les corps des SS. Tiburce, Eustrase, Auxence, Eugène, Mardaire et Oreste, qui reposent dans le maître-autel, et les reliques suivantes qui sont exposées:
Des ossements de Ste. Pudentienne v., de S. Eutrope m., de Ste. Sabine m., de Ste. Théodore m., de Ste. Laurentia m., de S. Placide m., de S. Modestin m., de S. Félicien m., de Ste. Plautille m., de S. Constance m., de S. Agabit m., de S. Urbain m., de S. Gisbert m., de Ste. Frixille m., de S. Antonin m., de S. Eutrope m., de S. Paschase m.; les os des jambes de S. Romulus m.; le chef de S. Victorin m., accompagné de deux têtes d'enfants et de trois fioles de sang; le corps de S. Félix m., avec une fiole de sang; le corps de Ste. Hilaire v. et m.; la partie antérieure de la soutane en soie violette et à boutons rouges de S. Charles Borromée; le crucifix de bois dont se servait S. Pie V, chez les Dominicains (on lit au pied: P . M . MICHEL . GHISILIERI . O . P . 1520); de ses ossements; un des souliers, de la calotte de velours rouge, de la mozette de soie rouge, de la ceinture à gland d'or avec lesquels il fut inhumé.

La *Lipsanothèque* du Vicariat ou Custode des Saintes Reliques, place S. Augustin, est ouverte toute la journée au public. Au fond de l'abside s'éléve un autel et des armoires sont rangées le long de la nef. Dans ces armoires se conservent les reliques que le cardinal-Vicaire distribue *gratis* aux églises et aux particuliers qui lui en font la demande. Les reliques sont enfermées dans des boîtes que désignent des étiquettes spéciales. Des inscriptions empruntées aux livres saints font allusion, à la frise de chaque armoire, aux souffrances sur la terre et à la gloire des saints dans le ciel. On lit au côté droit:

1. *Fulgebunt justi sicut sol. — Sancti per fidem vicerunt regna.*
2. *Tradiderunt corpora sua — Mirabilis Deus in sanctis suis.*
3. *Dedisti eis locum nominatum — Isti possident palmam.*
4. *Hæc est vera fraternitas.*
5. *Sancti et justi in Domino gaudete.*

Au côté gauche.

1. *Gloria et honore coronasti eos — Corpora sanctorum in pace sepulta sunt.*
2. *Isti autem in perpetuum vivent — Quoniam dextera sua tegit eos.*
3. *Brachio suo defendit illos — Non tanget illos tormentum mortis.*
4. *Spes illorum immortalitate plena.*
5. *Sicut odor balsami erunt ante te.*

On voit aussi à la *Lipsanothèque,* restaurée par les soins de Pie IX, les corps des martyrs qui ont été extraits des catacombes par les soins de la *Commission d'archéologie sacrée* et que l'on reconnaît à la fiole, de verre ou de terre cuite, pleine de sang que la Sacrée Congrégation des Rites, par décret du 10 décembre 1863, a déclarée être un signe certain du martyre. (1)

Pio IX. pont. max.
quod lipsanothecæ ☧ martyrum
commodiorem ædium partem
omni instrumento exornatam
attribuit consecravit
an. Chr. MDCCCLII.

O vos qui sanguine et vita
fidem ☧ protulistis confirmastis
deque cryptis suburbanis
huc identidem inferimini
vos eamdem ☧ fidem
per orbem proferte confirmate

---

(1) I. *An phyalae vitreae, aut figulinae sanguine tinctae quae ad loculos sepultorum in sacris Coemeteriis vel intus vel extra ipsos reperiuntur, censeri debeant martyrii signum ?*

II. *An ideo sit standum vel recedendum a Decreto Sacrae Congregationis Indulgentiarum et Reliquiarnm, diei* 10 *aprilis* 1668 ?

S. Rituum Congregatio respondit ad primum : AFFIRMATIVE.
Ad secundum : PROVISUM IN PRIMO.
Ideoque declaravit confirmandum esse Decretum anni 1668.

Parmi les corps des martyrs que renferment les catacombes de Rome, il en est que leur épitaphe désigne par un nom propre; d'autres, au contraire, n'ont aucun nom gravé sur le marbre qui clôt le locule.

De là est venu l'usage de *baptiser* les reliques inconnues, en leur donnant un nom spécial qui les fasse reconnaître et fixe la dévotion en même temps que l'attention des fidèles.

Cet usage n'est pas nouveau dans l'Eglise, car il suffit de feuilleter le Bréviaire romain pour y trouver des dénominations analogues, aux fêtes de S. Adaucte et des Quatre-Couronnés.

Nous reproduisons ici la liste officielle des seuls noms imposés à Rome aux corps des Martyrs, avant leur exposition dans les églises. On remarquera que tous ces noms sont plutôt des épithètes et qu'ils qualifient ou une vertu déterminée ou un mode d'existence spécial et par conséquent sont communs à tous les saints, puisque la sainteté est la pratique constante et finale des vertus à un degré héroïque et qui plus qu'un martyr a été véritablement un héros?

Elenchus nominum pro sacris reliquiis[1] SS. *Martyrum quorum corpora in cœmeteriis Urbis sine nomine inventa sunt.*

S. Amandi m., s. Amatoris m., s. Amantii m., s. Amantiæ m., s. Aurei m., s. Aureæ m., s. Amandæ m., s. Aucti m., s. Auctæ m., s. Adeodati m., s. Adeodatæ m., s. Aurelii m., s. Aureliæ m., s. Ælidori m., s. Benedicti m., s. Benedictæ m., s. Beati m., s. Beatæ m., s. Benigni m., s. Benignæ m., s. Blandæ m., s. Bonifatii m., s. Bonifatiæ m., s. Blandini m., s. Blandinæ m., s. Boni m., s. Bonæ m., s. Basilei m., s. Bonosi m., s. Bonosæ m., s. Crescentii m., s. Casti m., s. Castæ m., s. Candidi m., s. Candidæ m., s. Cælestini m., s. Cælestinæ m., s. Clari m. s. Claræ m., s. Casti m., s. Castæ m., s. Clementis m., s. Chari m., s. Charæ m., s. Coronatæ m., s. Cristiani m., s. Christianæ m, s. Clementiæ m., s. Colombæ m., s. Constantii m., s. Constantiæ m., s. Clementiani m, s. Clementiæ m., s. Columbani m., s. Concordiæ m., s. Desiderii m., s. Desideriæ m., s. Diodori m., s. Diodoræ m.,

s. Donati m., s. Donatæ m., s. Digni m., s. Dignæ m., s. Dignatiani m., s. Eutropii m., s. Eutropiæ m., s. Fausti m., s. Faustini m., s. Faustinæ m., s. Fortunati m.. s. Fortunatæ m., s. Felicis m., s. Feliciani m., s. Felicissimi m., s. Felicissimæ m., s. Fidelis m., s. Felicitatis m., s. Fulgentis m., s. Fulgentiæ m., s. Fructuosi m., s. Fructuosæ m., s. Gaudiosi m., s. Gaudiosæ m., s. Generosi m., s. Generosæ m., s. Gaudentii m., s. Gaudentiæ m., s. Grati m., s. Gratæ m., s. Honesti m., s. Honestæ m., s. Honorati m., s. Honoratæ m., s. Illuminati m., s. Illuminatæ m., s. Innocentii m., s. Innocentiæ m., s. Jucundi m., s. Jucundæ m., s. Jucundini m., s. Innocentis m., s. Justi m., s. Justæ m., s. Justini m., s. Justinæ m., s. Jucundinæ m., s. Liberati m., s. Liberatæ m., s. Lucidiani m., s. Lucidi m., s. Lucidæ m., s. Leti m., s. Letantii m., s. Letantiæ m., s. Lucentis m., s. Magni m., s. Maximi m., s. Maximæ m., s. Modesti m., s. Modestæ m., s. Mansueti m., s. Mansuetæ m., s. Magni m., s. Modestini m., s. Modestinæ m., s. Nominandi m., s. Nominandæ m., s. Optati m., s. Optatæ m., s. Probi m., s. Probæ m., s. Prosperi m., s. Prosperæ m, s. Pacifici m., s. Pacificæ m., s. Placidi m., s. Placidæ m., s. Pii m., s. Piæ m., s. Reparati m., s. Reparatæ m., s. Redempti m., s. Redemptæ m., s. Restituti m., s. Restitutæ m., s. Simpliciani m., s. Simplicii m., s. Simpliciæ m., s. Severi m., s. Severæ m., s. Severiani m., s. Severini m., s. Severinæ m., s. Sereni m., s. Serenæ m., s. Salvati m., s. Salvatæ m., s. Speciosi m., s. Speciosæ m., s. Theophili m., s. Theophilæ m., s. Tranquilli m., s. Tranquillæ m., s. Theodori m., s. Theodoræ m., s. Tranquillini m., s. Tranquillinæ m., s. Victoris m., s. Victoriani m., s. Victorianæ m., s. Urbani m., s. Urbanæ m., s. Victorii m., s. Victoriæ m., s. Venusti m., s. Venustæ m., s. Vincentis m., s. Vincentiæ m., s. Verecundi m., s. Valentini m., s. Vincentii m., s. Verecundæ m., s. Vitalis m., s. Venerandi m., s. Venerandæ m., s. Urbani m., s. Urbanæ m.

A Ste. Marie *in Via*, quatrième jour du septénaire.

L'oratoire du B. Labre, *via dei Crociferi*, N° 20, est ouvert au public (V. page 44).

VI. VENDREDI.

L'église célèbre aujourd'hui la fête des Sept Douleurs de la Ste. Vierge, qui sont :

1. La prophétie du vieillard Siméon; lors de la présentation au temple.
2. La fuite en Egypte, lors du massacre des Innocents ordonné par Hérode.
3. La perte de Jésus à Jérusalem pendant trois jours, à l'époque des fêtes de Pâques.
4. La rencontre de son Divin Fils portant sa croix au Calvaire.
5. La crucifixion de Jésus.
6. La déposition de la croix.
7. La mise au tombeau.

La station est à S. Etienne-le-Rond, avec indulgence de dix ans et dix quarantaines. On vénère, au maître-autel, les corps des SS. Prime et Félicien mm., qui sont représentés dans la mosaïque absidale. Près de la porte d'entrée, on voit le siége de marbre blanc sur lequel s'assit S. Grégoire-le-Grand lorsqu'il prononça son homélie en l'honneur des SS. martyrs.

Comme cette église n'est ouverte que deux fois l'an et qu'elle contient dans tout son pourtour une série de peintures fort intéressantes au point de vue historique, les fidèles s'y portent en foule toute la journée.

Ces fresques, commencées par le chevalier Christophe Pomeranzio (1552-1626) et achevées par le chevalier Pierre Tempesta, de Harlem (1637-1701), représentent, d'une manière saisissante, les divers genres de supplice que subirent les martyrs pour leur foi. Chaque tableau est expliqué par une double légende latine et italienne.

1. Massacre des Innocents.
2. Notre-Dame des sept Douleurs.
3. Crucifixion de J.-C., roi des martyrs.

4. A. Lapidation de S. Etienne. - B. Flagellation des apôtres. - C. Décollation de S. Jacques.
5. Persécution de Néron. - A. Crucifixion de S. Pierre. - B. Décollation de S. Paul.
6. Pers. de Néron. - A. Chrétiens brûlés vifs. - B. Lapidation de S. Vital, demi enterré dans une fosse. - C. Ste Thècle mise en pièces par des taureaux.
7. Pers. de Néron. - A. Chrétiens couverts de peaux de bêtes et dévorés par des chiens. - B. Flagellation de S. Gervais. - C. Décollation des SS. Protais, Processe et Martinien.
8. Pers. de Domitien. - A. S. Jean plongé dans une chaudière d'huile bouillante. - B. Envoyé en exil. - C. Décollation de S. Clet.
9. Pers. de Domitien. - A. Décollation de S. Denys, qui porte sa tête entre ses mains. - B. Ste. Domitille, brûlée dans sa maison. - C. Décollation des SS. Nérée et Achillée.
10. Pers. de Trajan. - A. S. Ignace livré aux lions. - B. S. Clément jeté à la mer, une ancre au cou. - C. Crucifixion de S. Siméon, évêque de Jérusalem.
11. Pers. d'Adrien. - A. S. Eustache et ses compagnons renfermés dans un taureau d'airain. - B. Décollation du pape S. Alexandre. - C. Noyade de Ste. Symphorose. - D. Supplice de ses fils.
12. Pers. d'Antonin et de Marc-Antoine Verus. - A. Ste. Félicité et ses sept fils décapités, bâtonnés, fouettés, jetés à l'eau. - B. Décollation du pape S. Pie
13. Pers. de M. A. Verus. - A. S. Polycarpe brûlé et décapité. - B. Décollation de S. Justin le Philosophe.
14. Pers. d'Aurélien. - Ste. Marguerite, étendue sur un chevalet et déchirée avec des ongles de fer.
15. Pers. d'Antonin Verus. - A. Chrétiens brûlés. - B. Ste. Blandine, enveloppée dans un filet, est exposée à la fureur d'un taureau. - C. Attalus brûlé sur un siége ardent. - D. Supplice de Ponticus, enfant de quinze ans.
16. Pers. de Septime Sévère et Caracalla. - A. Ste. Perpétue et Ste. Félicité exposées aux bêtes. - B. Décollation des papes S. Victor et S. Zéphyrin. - C. Une vierge d'Alexandrie inondée de poix bouillante.

17. Pers. d'Alexandre Sévère. - A. S. Calixte pape jeté dans un puits. - B. S. Calépode traîné par des chevaux dans les rues de Rome, puis jeté dans le Tibre. - C. Ste. Martine déchirée au visage par des ongles de fer.

18. Pers. d'Alexandre Sévère. - A. Ste. Cécile dans un bain de vapeur. - B. Décollation du pape S. Urbain. - C. Décollation des SS. Tiburce, Valérien et Maxime. - D. S. Pontien pape est relégué dans l'île de Sardaigne où il meurt de faim.

19. Pers. de Dèce et de Valérien. - A. Ste. Agathe a les mamelles coupées. - B. Décollation des papes S. Fabien et S. Corneille, et de S. Cyprien, évêque de Carthage. - C. S. Tryphon est brûlé au moyen de torches ardentes. - D. S. Abdon et S. Sennen sont jetés aux lions et aux ours.

20. Pers. de Dèce, de Valérien et de Galien. - A. On arrache les dents à Ste. Apolline. - B. S. Etienne pape est décapité sur son siége. - C. Décollation du pape S. Sixte. - D. Ste. Cointhe est traînée par les rues. - E. S. Venant est précipité du haut d'une muraille.

21. Pers. de Dèce, de Valérien et de Galien. - A. S. Laurent est brûlé sur un gril. - B. S. Hippolyte est traîné par des chevaux. - C. Ste. Rufine et Ste. Seconde sont noyées. - D. Décollation des SS. Prote et Hyacinthe.

22. Pers. de Valérien, de Julien et de Claude. - A. Trois cents martyrs brûlent dans une fournaise. - B. Deux cent soixante sont percés de flèches. - C. S. Tertullin est brûlé avec des torches. - D. Décollation de S. Némésius. - E. On condamne au feu S. Sempronius, Ste. Olympe, S. Théodule et Ste. Exupérie.

23. Pers. de Claude. - A. S. Marius a un poids romain attaché aux pieds et est suspendu à un gibet. Ste. Marthe a les mains coupées, S. Audifax et S. Abacon sont déchirés avec des ongles de fer. - B. S. Cyprien et Ste. Justine sont brûlés dans une poële. - C. Décollation de S. Valentin. - D. Massacre de quarante-six martyrs.

24. Pers. d'Aurélien et de Numérien. - A. S. Agapit, enfant de quinze ans, est supplicié, la tête en bas, au-dessus d'un brasier. - B. Ste. Christine reçoit une flèche au cœur. -

C. Ste. Colombe est brûlée. - D. S. Chrysanthe et Ste. Daria sont ensevelis vivants.

25. Pers. de Dioclétien et de Maximien. - A. Ste. Agnès sur un bûcher. - B. Décollation du pape S. Caïus. - C. Ste. Emérance est lapidée sur le tombeau de Ste. Agnès où elle prie. - D. Les habitants de la ville de Nicomédie sont brûlés ou noyés avec leur évêque S. Anthime.

26. Pers. de Dioclétien et de Maximien. - A. S. Erasme est couvert de plomb fondu. - B. S. Blaise a le corps déchiré avec des peignes de fer. - C. Ste. Barbe est brûlée avec des torches. - D. S. Eustratus et ses compagnons sont condamnés au feu, puis décollés. - E. Une ville de Phrygie est incendiée.

27. Pers. de Dioclétien et de Maximien. - A. Deux jeunes gens aiment mieux brûler leurs mains sur l'autel des idoles que de sacrifier. - B. S. Boniface est plongé la tête en bas dans une chaudière de poix bouillante. - C. S. Vincent est rôti sur un gril. - D. S. Prime et S. Félicien exposés aux lions. - E. Ste. Anastasie brûlée vive. - F. Les quatre SS. Couronnés fouettés. - G. Décollation des SS. Pierre, Marcellin et Ennius.

28. Pers. de Dioclétien et de Maximien. - A. Ste. Lucie a le cou percé d'un glaive. Ste. Euphémie est jetée dans une fosse pleine d'eau et de serpents. - B. On ôte l'œil droit aux chrétiens. - C. On les enferme dans des caisses de plomb pour les jeter à l'eau. - D. On les pend aux arbres et on les mutile.

29. Pers. de Dioclétien et Maximien. - A. S. Guy, S. Modeste et Ste. Crescence sont couchés dans une baignoire et arrosés de poix bouillante. - B. S. Sébastien est percé de flèches. - Les chrétiens aux bêtes. - D. Supplices divers des SS. Côme, Damien, Pantaléon, Saturnin, Gornius et de Ste. Suzanne. - La légion Thébaine est décimée.

30. Pers. de Maxence. - A. Ste. Catherine d'Alexandrie placée entre deux roues. - B. Les philosophes qu'elle a convertis sont brûlés. - C. Ste. Faustine, S. Porphyre et un chef de cohorte sont mis à mort. - D. Supplice du pape S. Marcel.

31. Pers. de Maximin et de Licinius. - A. Les chrétiens sont coupés par morceaux. - B. On les livre aux bêtes. - C. Décollation de S. Pierre, évêque d'Alexandrie. - D. Quarante soldats sont exposés sur un étang glacé, après avoir eu les cuisses cassées. - E. Simon, évêque, et six mille chrétiens sont mis à mort par Sapor, roi de Perse.
32. Pers. de Julien l'Apostat. - A. Décollation des SS. Jean et Paul. - Ste. Bibiane meurt des suites de sa flagellation. - B. S. Artémius est écrasé sous un bloc de pierre. - C. S. Picménius est jeté dans le Tibre. - D. Supplices divers. - E. Quatre-vingts ecclésiastiques sont renfermés dans un vaisseau que l'on brûle quand il est en pleine mer.
33. Pers. des hérétiques. - A. Chrétiens exilés par milliers en Afrique. - B. Evêques foulés aux pieds des chevaux. - C. Leur décollation. - D. Ils sont pendus et lacérés. - E. On leur coupe les mains et la langue.
34. Troupe de martyrs allemands de tout rang et de tout âge.

Le pourtour intérieur de la balustrade de l'autel central a été peint à fresque et en grisaille sous le pontificat de Grégoire XIII. Les sujets sont empruntés à la vie de S. Etienne, diacre et m.

Pour compléter ce qui concerne les Saints martyrs, j'ajouterai que l'on conserve avec vénération, à S. Pierre et à S. Guy, deux pierres qui ont servi, dans les temps de persécution, au martyre de nombreux chrétiens.

A S. Pierre, c'est une table carrée de granit gris, classée dans les *Grottes Vaticanes* sous le N° 118 et accompagnée de cette inscription :

SVPER . ISTO . LAPIDE
MVLTA . CORPORA . SANCTORVM
MARTYRIO . CAESA . SVNT .
ERAT . IN . VETERI . BASILICA . AD
LAEVAM . PORTAE . IVXTA
SACELLVM . SANCTISSIMI
SVDARII . ANNO . MDCVI .

A S. Guy, c'est un cippe ou autel funèbre, en marbre blanc, creusé vers le milieu d'un trou conique pour les libations et gravé en lettres irrégulières d'une épitaphe latine où on lit :

AETERNAE ANIMAE LAELI TERTI . CAVSIDICI . . . . . . ARAM DVLCISSIMO *filio Lae*LIVS TERTIVS PATER . HVNC PLACENTIA HABET PATRIA QVEM ROMA CREAVIT . MARMOREO POSITVM SOLIO ARAMQVE SACRAVIT . IN HORTIS SALLIFI LETIANI CARISSIMI AMICI . CVRANTE LAELIO COMA PATRVO FILIO INNOCENTISSIMO ANTHROPINA. Cette pierre, protégée par une grille dorée, est connue sous le nom de *Pierre scélérate.*

A Ste. Marie *in Via,* cinquième jour du septénaire.
La vraie croix est exposée à Ste. Marie du Suffrage, *via Giulia.*

VII. SAMEDI.

La station est à S. Césaire et à S. Jean Porte latine. Il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines.

A S. Césaire, on expose des reliques de S. Césaire, diacre et m., de S. Alphonse de Liguori, de S. Joseph de Cupertin, de Ste. Lucie, de S. Clément m., de Ste. Barbe, de Ste. Fortunée m.

A S. Jean Porte-Latine, une partie du chapitre de S. Jean de Latran assiste à la messe de la férie, à neuf heures. On y expose des reliques de S. Vincent de Paul, de S. François Régis, de S. André ap. et du B. Joseph de Léonisse, capucin.

On visite près de la Porte Latine l'oratoire de S. Jean *in Olio,* élevé sur l'emplacement où S. Jean évangéliste fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante, par ordre de l'empereur Domitien. L'oratoire a été restauré en 1509 par l'Auditeur de Rote pour la France, Benoît Adam. L'inscription suivante, encastrée dans un des murs et gravée au XII[e] siècle, indique quelles reliques sont enfermées dans l'autel,

† *Martirii calicem bibit hic athleta Johannes*
Principii Verbum cernere qui meruit.
Verberat hic fuste proconsul, forfice tondet,
Quem fervens oleum ledere non potuit.
Conditur hic oleum, dolium, cruor atque capilli,
Que consecrantur, inclita Roma, tibi.

A Ste. Marie *in Via,* sixième jour du Septénaire.

Vers dix heures, après l'office capitulaire, le chapitre de S. Jean de Latran, précédé de la confrérie du *Sancta Sanctorum,* se rend processionnellement (1) à la *Scala Santa,* entre dans l'oratoire du Saint des Saints et ouvre les volets de vermeil ciselé qui dérobent aux regards l'image achérotype du Sauveur (2). Cette image reste ainsi exposée à la vénération publique jusqu'au soir de l'octave de la Fête-Dieu. Les fidèles peuvent entrer, à la suite du chapitre, dans l'oratoire qui, en tout autre temps, est constamment fermé.

SIXIÈME ET DERNIÈRE SEMAINE DE CARÊME.

I. DIMANCHE DES RAMEAUX.

La station est à S. Jean de Latran, où l'on gagne une indulgence de 25 ans et 25 quarantaines. Les vêpres se chantent à quatre heures. Elles sont suivies d'un sermon. Pendant com-

(1) *Martin V, l'an 1423, par sa bulle* Cunctis orbis, *en date du 1er juin, supprima le chapitre de la basilique du* Sancta Sanctorum *et l'unit à perpétuité à celui de S. Jean de Latran. C'est pourquoi la basilique de Latran porte dans les processions double pavillon, double clochette et double croix stationnale.*

(2) *Le S. Sauveur est représenté debout et presque de grandeur naturelle. Suivant la tradition de Rome, il aurait été peint par les anges ou tout au moins par S. Luc. Bambi dit en parlant de l'achérotype :* Finalmente alcuni moderni critici l'attribuiscono ad un'opera del XII secolo. *Toujours est-il que l'on distingue à peine les traits du Sauveur et que le corps tout entier, moins la figure, est recouvert d'une lame d'argent exécutée au repoussé sous le pontificat d'Innocent III* (1198-1216).

plies, le Cardinal Grand-Pénitencier, assisté du tribunal de la Pénitencérie (1), prend place sur son siége dans un des bas-côtés et y entend les confessions de ceux qui se présentent ou simplement donne un coup de baguette sur la tête des pieux fidèles qui, en signe de pénitence, viennent s'agenouiller devant lui. Une indulgence de cent jours est attachée à cet acte pieux.

Le Pape tient chapelle dans la basilique de S. Pierre, à neuf heures, pour la bénédiction, distribution et procession des Rameaux. La messe est chantée, à l'autel papal, par un Cardinal-Prêtre. Il y a indulgence de trente ans et trente quarantaines.

A Ste. Praxède, les femmes seules et pour la dernière fois, peuvent entrer dans la chapelle de la Sainte Colonne de la Flagellation.

A Ste. Marie *in Via,* dernier jour du septénaire.

A S. Augustin et à Ste. Praxède, à quatre heures et demie, exposition du S. Sacrement et prières pour les besoins de l'Eglise.

A l'oratoire de la *Chiesa Nuova,* une demi-heure après l'*Ave Maria,* a lieu le dernier oratorio de musique sacrée.

---

(1) *La* PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE *est un tribunal établi pour absoudre des cas réservés au Pape, donner les dispenses d'irrégularité ou d'empêchements occultes au mariage, répondre aux consultations théologiques qui lui sont adressées relativement au Sacrement de Pénitence.*

Il se compose de Prêtres, qui prêtent serment à leur entrée en fonctions et ont droit d'entendre les confessions.

Voici l'ordre hiérarchique des membres de ce tribunal :

Un Cardinal, Grand-Pénitencier; un Régent *ou Vicaire du Cardinal, choisi parmi les Auditeurs de Rote; six Consulteurs; un Théologien; un Canoniste; un Dataire; un Correcteur, qui révise les suppliques et les rédige selon les formules; un Sigillatore et un Pro-Sigillatore pour la garde du sceau et le scellé des expéditions; trois Secrétaires; un Archiviste-Chapelain; quatre Ecrivains. — Les Pénitenciers des basiliques relèvent de la Pénitencerie apostolique.*

II. LUNDI.

La station se fait à Ste. Praxède et à S. André près *ponte Molle.*

A Ste. Praxède, il y a indulgence de dix ans et dix quarantaines. On expose dans la chapelle de la Ste. Colonne de la Flagellation de N.-S., trois épines de la Ste. Couronne. On vénère les corps de S. Marius, de Ste. Zoé, de S. Fabien, de Ste. Candide, de Ste. Basile, de S. Célestin I, de S. Nicomède et de 2300 martyrs qui reposent dans la confession. On voit au bas de la nef le puits où Ste. Praxède recueillait avec des éponges le sang des martyrs (1) et la dalle de granit sur laquelle elle couchait. Dans la chapelle de S. Charles Borromée, qui fut cardinal titulaire de cette église (2), sont exposés sa mitre, sa mozette, son fauteuil et la table sur laquelle il donnait à manger aux pauvres.

A S. André, il y a indulgence plénière. Cette église a été bâtie à l'endroit où Pie II reçut la tête de S. André que lui apportait d'Orient le cardinal Bessarion, en 1462. On y expose les corps des SS. martyrs Diodore, Fauste, Vénérand, Innocent, Juste, Gaudence, Aurèle et de Ste Bonose m.

III. MARDI.

La station a lieu à Ste. Prisque et à Ste. Marie du Peuple. L'indulgence est de dix ans et dix quarantaines.

---

(1) *La margelle, restaurée en* 1688, *porte cette inscription en vers :*

Quum pia Praxedes collegit in Urbe cruorem
  Fusum a martyribus, fudit in hunc puteum,
Ut quæ patricio fuerat de sanguine clara
  Esset collecto sanguine clara magis.

(2) *Son nom est encore gravé à une fenêtre de la façade qu'il releva en* 1575 :

CAROLVS BORRHOMAEVS CARD . AN . IVB . M . D . LXXV.



A Ste. Prisque, on vénère le corps de cette sainte, à l'autel de la crypte, où fut autrefois sa maison et où elle logea l'apôtre S. Pierre qui lui donna le baptême, ainsi qu'à Ste. Aquila. Près de l'autel est un chapiteau antique en marbre blanc, creusé à la partie supérieure et qui, selon la tradition, aurait servi de font baptismal au prince des Apôtres tant qu'il résida sur l'Aventin : on lit au rebord, en gothique ronde du XIIIe siècle: BAPTISMVM SANCTI PETRI.

A Ste. Marie du Peuple, où l'on vénère, au maître-autel, la Madone dite de S. Luc, et à un autel latéral le crucifix qui parla à S. Philippe de Néri, sont exposées les reliques suivantes: jambe d'une des compagnes de Ste. Ursule; bras de S. Innocent m., soldat de la légion Thébaine; reliques de S. Honorius m.; bras de S. Ignace év. et m.; os de S. Victorin m., de Ste. Christine m., de S. Irénée m., de Ste. Constance m., de Ste. Libérate m., de Ste. Félicissime m.; jambe de S. Sabin m.; corps de Ste. Faustine m.; reliques des SS. martyrs de Trèves qui souffrirent sous Rictiovarus.

A la Trinité des Pélerins, aujourd'hui et jusqu'à la fin de la semaine, les Cardinaux, Princes romains, Prélats et autres membres distingués de la confrérie, vêtus d'un sac rouge, lavent les pieds aux pélerins hébérgés dans l'hospice, leur servent à manger et les conduisent à leur lit. Cet acte touchant de piété commence une heure après l'*Ave Maria*. Les Dames romaines font de même pour les femmes.

IV. MERCREDI SAINT.

La station est à Ste. Marie Majeure, où l'on gagne une indulgence de dix ans et dix quarantaines. Le Cardinal Grand-Pénitencier se rend dans cette basilique à cinq heures, y entend les confessions et accorde cent jours d'indulgence à ceux qui agenouillés courbent la tête sous sa baguette.

Le Pape tient chapelle à la Sixtine pour les Ténèbres qui commencent à quatre heures.

A S. Pierre, à l'issue des Ténèbres, chantées en musique dans la chapelle du chœur, les chanoines montrent, du haut du balcon de Ste. Véronique, les grandes reliques de la Pas-

sion: la lance, le bois de la vraie croix et la Ste. Face de N.-S. (1)

A la Trinité des Pélerins, une heure après l'*Ave Maria,* lavement des pieds et repas des pélerins.

V. JEUDI SAINT.

Abstinence en maigre strict.

La station est à S. Jean de Latran, où il y a indulgence et exposition de la table de bois sur laquelle N.-S. fit la dernière Cène avec ses apôtres.

Le Pape tient chapelle à la Sixtine, à dix heures, pour la messe, porte le S. Sacrement à la chapelle Pauline, brillamment illuminée sur les dessins du chevalier Bernin, et donne, vers midi, du haut de la façade de S. Pierre, la bénédiction solennelle, avec indulgence plénière pour les personnes qui se sont confessées dans les huit jours et ont communié le matin même.

Dans la basilique de S. Pierre, le Pape lave ensuite les pieds à treize prêtres de différentes nations, auxquels il remet un bouquet de fleurs et deux médailles d'or et d'argent, puis leur sert à dîner au portique supérieur de S. Pierre.

Le Cardinal Grand-Pénitencier se rend à S. Pierre, à cinq heures, pour y entendre les confessions et distribuer l'indulgence de cent jours aux personnes qu'il frappe de sa baguette.

Les confréries de S. Gilles *in Borgo* et de la Trinité des Pélerins visitent le sépulcre de S. Pierre dans l'après-midi.

Le Pape tient chapelle, à quatre heures, pour les Ténèbres.

A S. Pierre, les Ténèbres, chantées en musique, sont suivies du lavement de l'autel papal et de l'ostension des grandes reliques: la Ste. lance, le bois de la vraie croix et la Ste. Face de N.-S.

A la Trinité des Pélerins, une heure après l'*Ave Maria,* lavement des pieds et repas des pauvres pélerins.

Après l'*Ave Maria,* on fait la visite des sépulcres dans les diverses églises, mais principalement au *Gesù,* à S. André

(1) *On trouve des* fac-simile *de cette Ste. Face à la sacristie de S. Pierre.*



della Valle, à S. Antoine des Portugais, à Ste. Marie sur Minerve, aux SS. Apôtres, à Ste. Madeleine, etc.

VI. VENDREDI SAINT.

Abstinence en maigre strict.

La station est à Ste. Croix de Jérusalem, où, après l'office du matin, a lieu l'ostension des grandes reliques : doigt de S. Thomas, deux épines de la Ste. Couronne, titre de la croix, un clou de la crucifixion, trois morceaux du bois de la vraie croix. Il y a indulgence de trente ans et trente quarantaines.

Le Pape tient chapelle à la Sixtine, à neuf heures et demie, pour le chant de la Passion, l'adoration de la croix, la messe des présanctifiés et les vêpres, et le soir, à trois heures et demie, pour les Ténèbres : il descend ensuite à la basilique de S. Pierre, accompagné des Cardinaux, pour l'ostension des grandes reliques.

Au *Gesù,* à Ste. Marie des Monts, à S. Jérôme de la Charité et à S. Sylvestre *in Capite,* à deux heures et demie, ont lieu les trois heures d'agonie de N.-S., sermon entrecoupé de morceaux de musique.

Au Colisée, à quatre heures, le sermon sur la Passion est suivi du Chemin de la Croix.

A S. Pierre, à cinq heures, le Cardinal Grand-Pénitencier siège près de l'autel papal, entend les confessions et distribue l'indulgence de cent jours aux fidèles qui s'inclinent sous sa baguette.

A S. Marcel et à S. Roch, une heure après l'*Ave Maria,* a lieu l'Heure de désolation de la Ste. Vierge, sermon entrecoupé de morceaux de musique.

Une heure après l'*Ave Maria,* les Arcades tiennent une séance académique à leur conservatoire et les confrères de la Trinité des Pélerins lavent les pieds et servent à manger aux pauvres pélerins qu'ils hébergent.

VII. SAMEDI SAINT.

Abstinence en maigre strict et dernier jour du jeûne quadragésimal.

La station est à S. Jean de Latran, où le Cardinal-Vicaire confère solennellement le baptême et la confirmation à des adultes, puis fait l'ordination générale. La cérémonie commence à huit heures. Au *Gloria in excelsis,* on découvre les têtes de S. Pierre et de S. Paul et elles restent exposées toute la journée au-dessus du maître-autel. Il y a indulgence de trente ans et trente quarantaines.

Le Pape tient chapelle à la Sixtine, à neuf heures.

A la suite de l'office du matin qui commence à huit heures, le chapitre de S. Pierre fait l'ostension des grandes reliques: la Ste. lance, le bois de la vraie croix et la Ste. Face de N.-S. (1)

A S. Blaise, *via Giulia,* et quelquefois à S. André *della Valle,* parce que l'église est plus grande, l'évêque arménien officie pontificalement et chante la messe, à trois heures de l'après-midi.

A S. Grégoire-l'Illuminateur, près la colonnade de S. Pierre, à 5 heures, messe en rit arménien par l'Abbé du monastère.

A S. Ignace, le S. Sacrement est exposé à midi pour l'oraison des Quarante Heures. L'illumination de cette église est renommée: il faut la voir soit à midi, soit vers l'*Ave Maria*.

---

(1) *Ces trois reliques insignes ont été placées par Urbain VIII dans une des chapelles des piliers de la coupole. Les trois inscriptions suivantes, gravées pour accompagner les grandes statues de Ste. Véronique, de S. Longin et de Ste. Hélène, ainsi que les autels qui leur correspondent dans la crypte, consacrent ce souvenir :*

Longini lanceam quam Innocentius VIII pont. max.
a Baiazete Turcarum tyranno accepit
Urbanus VIII statua adposita et sacello substructo
in exornatum conditorium transtulit.

Partem Crucis quam Helena imperatrix e Calvario in Urbe avexit
Urbanus VIII pont. max. e sessoriana basilica desumptam
additis ara et statua
hic in vaticano conditorio collocavit.

Salvatoris imaginem Veronicae Sudario exceptam
ut loci maiestas decenter custodiret
Urbanus VIII pont. max. conditorium extruxit et ornavit
anno iubilei MDCXXV.

A S. Marcel, les complies sont chantées solennellement par les Servites de Marie. Pendant le chant du *Regina Cœli*, le célébrant couronne la Ste. Vierge exposée au maître-autel et distribue aux fidèles des roses bénites, en signe de joie.

Toute la journée, les Curés, vêtus du surplis et de l'étole, vont dans toutes les maisons de leur paroisse bénir les appartements, le lit nuptial et les œufs de Pâques.

VENDREDIS DE MARS.



Chaque vendredi du mois de Mars, à la suite du sermon prêché dans la salle du consistoire secret, le Pape se rend, vers onze heures et demie, à la basilique de S. Pierre, pour y gagner l'indulgence de dix ans et dix quarantaines attachée à la station.

Le grand-autel est orné pour la circonstance d'un double parement violet, aux armes de Grégoire XVI, qui a coûté 12,840 francs, d'une croix en cristal de roche et vermeil ciselé par Benvenuto Cellini et contenant un morceau considérable de la vraie croix, de six chandeliers allumés et de plusieurs reliques rangées des deux côtes.

Le Pape est vêtu de la soutane blanche, du rochet à dentelles, de la mozette de velours rouge bordée d'hermine et de l'étole de soie rouge brodée d'or à ses armes, coiffé de la calotte blanche ou, à son gré, du *camauro* de velours rouge bordé d'hermine. Il entre par la grande porte, où il est reçu par le chapitre de la basilique disposé à droite et à gauche sur deux rangs et est escorté par la garde suisse et la garde noble.

Le cardinal, archiprêtre de la basilique, en *cappa* violette, présente l'eau bénite au Pape en lui baisant l'anneau. Le Pape porte le goupillon à son front, puis asperge le chapitre et sa suite.

Le cortège défile dans cet ordre: palefreniers du palais en costume de damas rouge; la croix pontificale, portée par un Auditeur de Rote; la maison du Pape, composée de Mgr. le Majordome, de Mgr. le Maître de Chambre, qui tient à la main le chapeau rouge à glands d'or, des camériers participants et des maîtres de cérémonies en soutane et *mantellone* violets. Les Cardinaux suivent le Pape, les plus dignes les premiers: ils portent la soutane violette, le rochet, le mantelet et la mozette de couleur violette.

Le Pape s'agenouille d'abord à l'autel du S. Sacrement, sur un prie-Dieu recouvert de velours rouge, ensuite à celui de la Vierge, baise le pied de la statue de S. Pierre, après s'être découvert et vient enfin vénérer les corps des SS. Apôtres ainsi que les reliques exposées au maître-autel et y récite les prières stationnales qui lui sont présentées, et aussi aux Cardinaux:

Sanctissimus Dominus Noster Dominus Urbanus Papa VIII omnibus Christifidelibus devote visitantibus Sacram B. Petri Apostoli Confessionem in Vaticana Basilica et ibi sequentes preces, aut si illas legere nesciverint vel nequiverint, decies orationem Dominicam et Salutationem Angelicam recitantibus, ad divinam misericordiam implorandam, in singulis Sanctissimæ Trinitatis, Domini Nostri Jesu Christi, Beatissimæ Virginis Mariæ, S. Joannis Baptistæ, beatorum Petri et Pauli aliorumque apostolorum et celebritatis Omnium Sanctorum et cujuslibet feriæ sextæ mensis Martii diebus, confessis et sacra communione refectis, plenariam; in quolibet autem alio die habentibus propositum confitendi, septem annorum et totidem quadragenarum Indulgentiam perpetuo concedit.

ORATIO.

Ante oculos tuos, Domine, culpas nostras ferimus et plagas quas accepimus conferimus.

Si pensamus malum quod fecimus, minus est quod patimur, majus est quod meremur.

Gravius est quod commisimus, levius est quod toleramus.

Peccati pœnam sentimus et peccandi pertinaciam non vitamus.

In flagellis tuis infirmitas nostra teritur et iniquitas non mutatur.

Mens ægra torquetur et cervix non flectitur.

Vita in dolore suspirat et in opere non se emendat.

Si expectas, non corrigimur; si vindicas, non duramus.

Confitemur in correctione quod agimus: obliviscimur post visitationem quod flevimus.

Si extenderis manum, facienda promittimus; si suspenderis gladium, promissa non solvimus.

Si ferias, clamamus ut parcas: si peperceris, iterum provocamus ut ferias.

Habes, Domine, confitentes reos. Novimus quod nisi dimittas, recte nos perimas.

Præsta, Pater omnipotens, sine merito quod rogamus, qui fecisti ex nihilo qui te rogarent. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

℣. Gregem tuum, Pastor æterne, non deseras.

℟. Sed per beatos Apostolos tuos perpetua defensione custodias.

℣. Protege, Domine, populum tuum ad te clamantem et Apostolorum tuorum patrocinio confidentem.

℟. Perpetua defensione custodias.

℣. Orate pro nobis, Sancti Apostoli Dei.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Præsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut nullis nos permittas perturbationibus concuti, quos in Apostolicæ confessionis petra solidasti. Per Dominum etc.

Imploret, clementissime Domine, nostris opportunam necessitatibus opem devote a nobis prolata meditatio, qua sanctus olim Joannes Chrysostomus in hac Basilica conditus, te cum beatissimis Apostolis Petro et Paulo representavit sic colloquentem: Circumdate hanc novam Sion et circumvallate eam, hoc est, custodite, munite, precibus firmate, ut quando irascor in tempore et orbem terræ concutio, aspiciens sepulchrum vestrum munquam desiturum et quæ libenter propter me geri-

tis stigmata, iram misericordia vincam et ob hanc præcipiam vestram intercessionem : etenim quando sacerdotium et regnum video lacrimari, statim quasi compatiens ad commiserationem flector, et illius meæ vocis reminiscor : Protegam Urbem hanc propter David servum meum et Aaron sanctum meum. Domine, fiat, fiat. Amen. Amen (1).

RESPONSORIUM. (2)

Si vis Patronum quærere,
Si vis potentem Vindicem,
Quid jam moraris? Invoca
Apostolorum Principem.

O Sancte cœli Claviger,
Tu nos precando subleva,
Tu redde nobis pervia
Aulæ supernæ limina.

Ut ipse multis pœnitens
Culpam rigasti lacrymis,
Sic nostra tolli poscimus
Fletu perenni crimina.
O Sancte cœli etc.

Sicut fuisti ab Angelo
Tuis solutus vinculis,
Tu nos iniquis exue
Tot implicati nexibus.
O Sancte cœli etc.

(1) *Urbain VIII, par sa constitution* Inter primarias *du 15 novembre 1630, a accordé l'indulgence plénière à tous ceux qui, après s'être confessé et avoir communié, réciteront devant la confession de S. Pierre, cette oraison composée par S. Augustin, évêque d'Hippone et docteur de l'Eglise. Cette indulgence peut se gagner, outre les vendredis de mars, aux fêtes de la Trinité, de N. S., de la Vierge et des Apôtres.*

(2) *Pie VI, par rescrit de la Sacrée Congrégation des Indulgences du 19 janvier 1782, a attaché cent jours d'indulgence à la récitation de ce répons.*



O firma Petra Ecclesiæ
Columna flecti nescia,
Da robur et constantiam,
Error fidem ne subruat.
O Sancte cœli etc.

Romam tuo qui sanguine
Olim sacrasti, protege:
In teque confidentibus
Præsta salutem gentibus.
O Sancte cœli etc.

Tu rem tuere publicam
Qui te colunt fidelium,
Ne læsa sit contagiis,
Ne scissa sit discordiis.
O Sancte cœli etc.

Quos hostis antiquus dolos
Instruxit in nos destrue:
Truces et iras comprime
Ne clade nostra sæviat.
O Sancte cœli etc.

Contra furentis impetus
In morte vires suffice
Ut et supremo vincere
Possimus in certamine.
O Sancte cœli etc.

Antiphona. Tu es Pastor ovium, Princeps Apostolorum, Tibi traditæ sunt claves regni cœlorum.

℣. Tu es Petrus.

℟. Et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam.

OREMUS.

Apostolicis nos, Domine, quæsumus, beati Petri Apostoli tui attolle præsidiis: ut quanto fragiliores sumus, tanto ejus intercessione validioribus auxiliis foveamur: et jugiter apostolica defensione muniti, nec succumbamus vitiis, nec opprimamur adversis. Per Christum etc.

Le Pape rentre au palais par la chapelle du S. Sacrement, accompagné de sa seule maison.

Les reliques le plus ordinairement exposées sont : le doigt de S. Pierre, le chef de Ste. Pétronille, celui de S. Sébastien, une épaule de S. Etienne, des reliques des SS. Léon I, II, III et IV, de S. Antoine de Padoue, de S. François d'Assise, du cœur de S. Philippe de Néri et des bienheureux Jean-Baptiste de la Conception, André Bobola, Jean de Britto, François de Possadas.

Le soir, à quatre heures et demie, le chapitre tout entier assiste aux complies solennelles qui sont chantées en musique.

A S. Jean *della Malva,* à six heures et demie, a lieu la bénédiction de la vraie croix.

TABLE DES MATIÈRES.

Eglises stationnales :

IMPRIMATUR

Fr. Hieron. Gigli O. P. S. P. A. Magister.

IMPRIMATUR

Petrus Villanova-Castellacci Arch. Petr. Vicesg.


BIBLIOTECA DE MONTSERRAT
13020100006083

